This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1,042,929

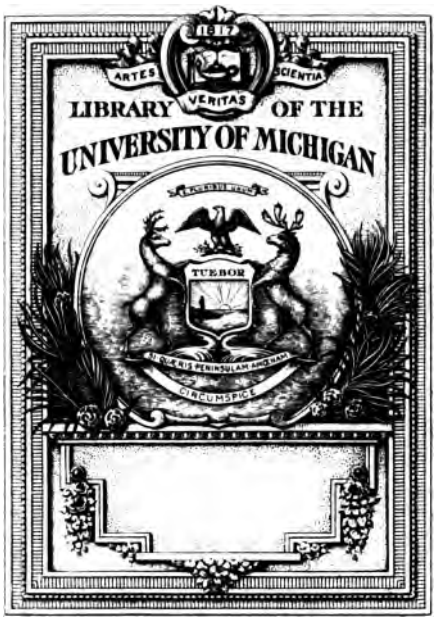

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
University of Michigan
Law Library

517.22

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
University of Michigan
Law Library

HJ
2107
.A6
J8

ÉTUDE

SUR LES

COMPTES DE MACÉ DARNE

MAITRE DES ŒUVRES DE LOUIS Ier

DUC D'ANJOU ET COMTE DU MAINE

(1367-1376)

D'APRÈS UN MANUSCRIT INÉDIT DU BRITISH MUSEUM

PAR

ANDRÉ JOUBERT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'ANJOU, DU MAINE ET DE LA BRETAGNE

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN

RUE SAINT-LAUD

1890

H
2
.A
J

ÉTUDE

SUR LES

COMPTES DE MACÉ DARNE

HJ
2107
.A6
J8

ÉTUDE

SUR LES

COMPTES DE MACÉ DARNE

MAITRE DES ŒUVRES DE LOUIS Ier

DUC D'ANJOU ET COMTE DU MAINE

(1367-1376)

D'APRÈS UN MANUSCRIT INÉDIT DU BRITISH MUSEUM

PAR

ANDRÉ JOUBERT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'ANJOU, DU MAINE ET DE LA BRETAGNE

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN

RUE SAINT-LAUD

1890

Gen. Lib
Mich.
U. of M. Law Library
12-20-1982

ÉTUDE

SUR

LES COMPTES DE MACÉ DARNE

MAITRE DES ŒUVRES DE LOUIS Ier

DUC D'ANJOU ET COMTE DU MAINE

(1367-1376)

D'APRÈS UN MANUSCRIT INÉDIT DU BRITISH MUSEUM

Parmi les documents inédits conservés au British Museum et relatifs à l'Anjou, on remarque un manuscrit très important dont voici le titre : « *Les comptes de feu maistre Mace Darne, maistre des euvres mons. le duc en ses pais d'Anjou et du Maine, de toutes les receptes, mises et despenses faictes par ledict feu maistre Mace, pour cause desdictes euvres, depuis qu'il fut fait et ordenné maistre desdictes euvres par lettres de mondict seigneur le duc, données à Ville neufve lez Avignon*[1], *premier jour de may l'an MCCC LXVII, dont la teneur est ci dessus incorporée, et la copie et rendue à court soubz le seel des controls d'Angiers jusques au VII^e^ jour de may l'an mil CCC LXXVI, que ledict feu maistre ala de vie à trespassement ; les présenz comptes faiz et renduz à court par nous Jehan Darne, prestre, frère et*

3-24-36 H.C.M.

[1] Villeneuve-lez-Avignon, chef-lieu de canton (Gard), arrondissement d'Uzès, sur la rive droite du Rhône, en face d'Avignon. Les deux rives communiquaient autrefois par le célèbre pont d'Avignon, maintenant en ruines. Le duc d'Anjou guerroyait contre les Anglais dans le Midi de la France, depuis deux ans, par ordre du roi.

H.C.M.

hoir dudict feu maistre Mace, et par Jehan Lechat et sa femme, qui fut femme dudict feu maistre Mace[1]. »

Grâce à l'extrême complaisance de M. E. Bougenot, le savant archiviste, que nous remercions ici de son amicale obligeance, nous avons pu faire de nombreux emprunts à ce curieux manuscrit. Ces extraits comprennent, outre le présent chapitre, trois autres parties concernant le Château d'Angers, la Chambre des Comptes d'Anjou et le Château de Saumur, qui contiennent des indications précieuses sur le Trépas-de-Loire, sur les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes, sur les gages des officiers et commissaires du duc, sur la vie privée en Anjou au XIV^e^ siècle, les mœurs, les usages, les habitudes, les salaires des ouvriers des villes, le prix des denrées, la valeur et la nature des matériaux employés dans les constructions neuves ou dans les restaurations des édifices anciens, les modes et les procédés usités à cette époque dans les divers travaux par les différents corps de métiers, les instruments employés par les ouvriers, les genres variés d'architecture, etc., etc. On y trouve aussi des renseignements nouveaux, dignes d'être recueillis, sur l'artillerie du château d'Angers et sur plusieurs épisodes de l'histoire de la guerre de Cent ans en Anjou au temps de Bertrand du Guesclin. Enfin les noms d'un certain nombre de sculpteurs habiles à « ouvrer en bestes et en felaiges, » inconnus jusqu'à présent, méritent d'être signalés.

[1] British Museum, add. ms. 21201. — Ce manuscrit se compose de deux parties distinctes : 1° *Recettes*, fol. 2-81. Les principales sources des recettes sont : « le Trespas-de-Loire », une imposition de trois deniers « pour livre, francs-fiefs et admortissement ». (C'est la partie la plus considérable). — 2° *Dépenses*, fol. 82-160. Ces dépenses sont relatives aux constructions ainsi qu'à l'entretien et à la restauration de divers édifices. — Ces comptes sont écrits sur parchemin et forment un ensemble de 160 feuillets, de 40 à 43 lignes à la page. Le manuscrit mesure 340 millim. de hauteur sur 265 millim. de largeur. Les comptes originaux de Macé Darne ont été achetés pour la somme de 510 fr. par M. Boone de Londres, à la vente du cabinet de M. Toussaint Grille en 1851. On en conserve à la Bibliothèque d'Angers, sous le numéro 921, quelques extraits, copie du feudiste Audouys.

CHAPITRE PREMIER

Recettes. — Le Trépas-de-Loire. — Imposition de trois deniers pour livre établie à Saumur. — Recette des finances et compositions de francs-fiefs, etc. — Autres recettes des finances (1367-1376).

I

Le Trépas-de-Loire était une des sources les plus abondantes des revenus du duc d'Anjou [1]. On lit, en effet, dans notre manuscrit : « Receptes. — De Mace Boutin, sur ce qu'il pouvoit debvoir de l'acquès du trespas de Loire, qui premièrement fut ordenné pour le fait des trèves et après fut ordenné pour les euvres et réparacions du chastel et des Ponts-de-Sée, dont Guillaume Jamin estoit gouverneur; duquel trespas ledict Mace Boutin estoit fermier principal pour sept ans commencés le XII[e] jour de may MCCCLXVII, receu par la main de Pierres de Meindo pour et au nom dudict Mace Boutin. Thomas Martel fut fermier dudict tres-

[1] M. S. Luce, dans les notes si remarquables et si savantes qui accompagnent le texte des *Chroniques de J. Froissart* publié par l'éminent académicien pour la Société de l'Histoire de France, dit que Cressewell était capitaine, en 1370, de Saint-Maur, lorsque « monseigneur Bertran de Guesclin, connestable de France et lieutenant du roy nostre sire, ordenna certain subside, trespas ou acquit sur les marchandises montans, descendans et traversans par la rivière de Loire, entre Candes (Indre-et-Loire, arr. et c. de Chinon) et Chastecaux (auj. Champtoceaux, Maine-et-Loire, arr. de Cholet) pour paier certaine somme promise et accordée à Jehan Kerssoualle anglois et à ses compaignons, ennemis du royaume, pour rendre et delivrer le fort de Saint Mor, sur ladite rivière, qu'ils tenoient alors. » (Arch. Nat., sect. adm., P 1334[1] f° 38. Cf. *Gallia Christiana*, XIV, 685; Paul Marchegay, *Arch. d'Anjou*, Angers, 1853, in-8°, t. II, p. 287 à 292; C. Port. *Dict. hist. de M.-et-L.*, aux mots *Ponts-de-Cé* et *Saint-Maur*.) Ainsi, selon ces divers historiens, le Trépas-de-Loire ne daterait que de l'année 1370. Or, comme on le verra plus loin, les comptes de Macé Darne constatent qu'un premier subside, du même nom, était déjà levé, dès 1365, et que maître Macé Boutin en était fermier cinq ans avant la délivrance de Saint-Maur par l'intervention de Bertrand du Guesclin, qui établit un second Trépas-de-Loire.

pas pour un an commencé le XII[e] may 1369 et à lui baillé à ferme par ledict feu maistre Mace, dont la moitié de lad. ferme estoit pour les euvres de Saumur, et à Guillaume Jamin l'autre moitié pour les euvres du chastel des Ponts-de-Sée [1]. »

« Du dict trespas et acquès cueilli et levé en main de court, selon les informacions faites sur ledict fait, autrefois rendu à court, en la ville, sur les ponts de Saumur, par ledict feu maistre Mace et ses députés, parce que il n'auroit aucun marchant ne autre qui ledict trespas voulisse prendre à ferme, pour cause des ennemis qui estoient à Saint-Maur-sur-Loire [2], c'est assavoir du dimanche VII[e] jour de may MCCCLXV, jusqu'au jour de Nouel en celuy an, les parties ci après.

« Premièrement

« Gervaise Dorenge, pour 5 pipes de vin.
Guillaume Bernart, pour 2 pipes de vin.
Jehan de Sainct-Aubin, pour 1 pipe de vin.
Renaut de Monnet, pour vins.
Jehan Deschamps. pour vins.

Le 1[er] juillet, pour 30 pipes de vin, qui estoient Mons. Jehan de la Chapelle, Mons. J. d'Avaugour, Mons. Geffroy des Vaulx, chevaliers; et pour 5 pipes de vin, qui sont

[1] Le château des Ponts-de-Cé, reconstruit en 1206 par le sénéchal Guillaume Des Roches, occupé l'année même par Jean-sans-Terre, puis rasé par Philippe-Auguste, avait été promptement relevé. Il coupe la route en 1356 à l'armée de Henri de Lancastre et est pris en 1369 par les Anglais qui y séjournent jusqu'à la bataille de Pont-vallain (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. II, p 153). — Voir aux Archives Nationales un registre, concernant la Chambre des comptes d'Anjou (coté P 1336), qui est tout entier relatif aux Ponts-de-Cé, vers la fin du XIV[e] siècle, et donne la statistique de cette localité.

[2] Une inscription en lettres gothiques, encastrée dans un pilier de la petite église Saint-Martin, indique que dès 1355 les Anglais occupaient l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire. Dans le tome VII des *Chroniques de J. Froissart*, publiées pour la Société de l'Histoire de France, à la note 2 de la page LXXXII, Sommaire du premier livre, M. S. Luce dit que les Anglais s'emparèrent dans les derniers mois de 1369 de cette abbaye.

Gervaise des Vaulx, escuyer, néant, pour ce qu'ils sont pour la despense et gouvernement de leurs maisons et qu'ils sont nobles et gens d'armes pour le fait de la guerre.

Laurens du Vergier, pour 5 pipes de vin.

Jehan le Vennier, pour 1 pipe de vin.

Thomas Bernart, pour 1 pipe de vin.

Le sire des Roches, pour 8 pipes de vin, néant, pour ce qu'ils sont pour la despense de son ostel et qu'il est noble et pourssivant le fait de la guerre.

Robert Gréville et Philippot d'Aqueville, pour 18 pipes de vin et 1 bussart[1] de vin, pour despense à ouillage, néant.

Guillaume Foucqueré, pour 4 pipes de vin.

Jehan de Sainct-Gaust[2], pour 4 pipes.

Thébaut de Lannes, pour 5 pipes.

Jehan de Sainct-Aubin, pour 2 pipes.

Berthelot de Monceaux, pour 4 pipes.

Jehan de la Channaie, pour 7 pipes.

Olivier le Gart, pour 5 pipes.

Guillaume de la Belluchère, pour 9 pipes.

Geffroy Hameau, pour 4 pipes de vin[3] et huit charges de farine.

Jehan Houber, pour 4 pipes.

Guillaume de Cherencé[4], pour 6 pipes.

Jehan de Médrinac, pour 6 pipes.

Jean Courtet, lieutenant à Angiers du séneschal, pour 10 pipes de vin.

Laurens Mahé, pour 26 pipes.

Jean de Locé, pour 26 pipes.

De Nicholas de la Charité et Jehan Bonneau, d'Angiers, fermiers dudict trespas, à eux baillé par ledict feu maistre

[1] Bussart, synonyme de busse.
[2] Saint-Gault, canton de Château-Gontier (Mayenne).
[3] Pipe de vin, grande futaille contenant environ 400 litres.
[4] Chérancé, canton de Craon.

Mace et par Guillaume Jamin, à VII ans commencés à Nouel l'an 1371, pour la somme de II m. l. t. à payer par moitié aux susdits bailleurs, pour mettre et employer ès euvres de mons. le duc, c'est assavoir : au dict feu maistre Mace, la moitié pour les euvres du chastel de Saumur; au dict Guillaume Jamin, l'autre moitié pour les euvres et réparacions du chastel des Ponts-de-Sée, à payer chacun mois par égales portions.

« Lesquels fermiers ont levé et exploicté ladicte ferme sept mois du dict jour de Nouel l'an 1371 jusqu'au 1er aoust 1372, que ladicte ferme leur fut ostée et mise hors de leurs mains, par lettres de mons. Pierres de Chasteaufromont, lieutenant de mons. le duc, cy rendu à court[1]. » Ces fermiers touchaient huit livres cinq sols par mois[2].

Macé Darne, pendant le temps de sa gestion, de 1367 à 1376, reçut, du Trépas-de-Loire, la somme de VIIm IIIc XLIIl VIs VIId.

II

Parmi les recettes, il faut mentionner aussi une imposition de IIId pour livre établie « en la ville et quinte de Saumur » en 1370 et 1371, en 1370 par ordre du sire de Château-Fromond, lieutenant du duc, et en 1371 en vertu des lettres du duc lui-même :

	1370	1371
« Blez, pain et farines.	C l.	L l.
Boucherie de bestes mortes. . .	XL l.	LII l.

[1] Ce Nicolas Carré est « recepveur général de la composicion faite par mond. seigneur le lieutenant avec des marchants fréquentans par la rivière de Loire, tant par la main dud. Nicholas comme par Jehan Courtet et autres recepveurs particuliers d'icelluy. » Jehan Savoreau est receveur de ce subside à Saumur. Perrot Lucas est fermier, en 1370, de l'imposition de « trois deniers pour livre » établie à Saumur en 1370 et 1371. Jehan Nicolas est lieutenant à Saumur pour le sénéchal d'Anjou et du Maine. (Voir les Comptes de Macé Darne, *passim.*)

[2] On remarque que Geoffroy Fouquet a payé, « pour mercerie, VII l. 3 s. »

Poullalerie	XL s.	XXV s.
Bestes vives sur piez	XLV l.	XXXII l. X s.
Gresses chaneues et novez . . .	XV l.	XXXI l.
Fruitages et vendenges.	VII l.	VIII l.
Espicerie et cire ouvrée et à ouvrer.	XXX s.	CX s.
Draperie.	LXV l.	XL l.
Fains et feurres.	XX s.	X s.
Sarges, teilles, chanvre, fil et feuperie	IX l. X s.	IIII l.
Bois ouvré et à ouvrer.	IX l.	C s.
Poisson vert et sec.	XII l.	XII l.
Juponnerie.	XL s.	LX s.
Mercerie.	C s.	VII l. IIII s.
Peleterie.	XV s.	XXX s.
Cuiers vers et seis . . .	XXXII l. X s.	XVII l. X s.
Sellerie	XV s.	XX s.
Baterie de cueuvre et d'arain. .	LX s.	C s.
Ferronnerie	LX s.	XIII l. X s.
Pierre, ardoise et chaux. . . .	XXX s.	X s.
Poterie de terre, verrerie et esgrun	LXXV s.	XXX s.
Paroisse de Ville-Bernier [1]. . .	X s.	Riens.
Paroisse de Sainct-Lambert [2]. .	XX s.	LXXV s.
Paroisse de l'abbaye de Sainct-Florent [3].	X s.	X s.

[1] Villebernier, canton N.-E. et arrondissement de Saumur.

[2] Saint-Lambert-des-Levées, canton et arrondissement de Saumur.

[3] Saint-Florent-de-Saumur, bourg réuni à la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, canton et arrondissement S. de Saumur, — qui doit son nom et son origine à la fondation de la seconde et de la troisième abbaye de Saint-Florent, fille et petite-fille de l'abbaye du Montglonne, aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieil. — Guillaume Duluc gouvernait l'abbaye de 1368 à 1390. — Les guerres anglaises avaient transformé la maison en une véritable forteresse visitée tour à tour par les bandes. Les religieux montaient la garde et des lettres-royaux du 24 novembre 1369 obligèrent les habitants de la turcie, sur la rive droite, à y venir faire le guet nuit et jour, les Anglais étant maîtres du pays jusqu'à cinq lieues alentour. (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 361).

Paroisse de Baignoux. . . . . XXXI s. III d.
Paroisse de Sainct-Marlin-de-la-Place . . . . . X s. »
Total : VI ᶜ L l V s III d.

Par un acte daté de Poitiers, 25 juillet 1377, Louis Iᵉʳ, duc d'Anjou et de Touraine, comte du Maine, exempta les héritiers de maître Macé Darne de la nécessité de produire les quittances toutes les fois que les sommes n'excéderaient pas dix francs d'or. Il leur accorda cette grâce « considérans les bons services que ledict maistre Mace nous a faiz ou temps passé, et les beaux et grans nobles édifices que il fist fere en nostre dict chastel de Saumur dont nous sommes très contens, aux queux nous avons prins et prenons très grant plaisir...[1] »

III

« Recepte des finances et compositions de fransfiez, d'acques faiz de gens nobles par gens coustumiers et de admortissemens et indempnitez de dons, lais, acqués, et augmentacions faiz aux églises et fondacions de chapellenies, données et octroyées par le roy nostre sire[2] à mondict seigneur le duc[3], faictes lesdictes finances et compositions par plusieurs commissaires et en plusieurs lieux et par plusieurs temps ; commencié à faire ceste recepte par ledict feu maistre Mace Darne le XXᵉ jour de décembre l'an MCCC LXVIII... »

« Les Pénitentes d'Angiers, de Jehan de Loiz, pour un

[1] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 81 vᵒ.
[2] Charles V, *le Sage*, fils aîné de Jean II et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 21 janvier 1337, mort le 16 septembre 1380.
[3] Louis Iᵉʳ de France, second fils de Jean II et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 23 juillet 1339, chef de la maison ducale d'Anjou, époux de Marie de Blois, mort le 21 septembre 1384 à Biseglia près Bari. Il était investi du titre de duc d'Anjou depuis 1360.

habergement sis en la ville d'Angiers appellé le chasteau de Malemort[1] o ses appartenances, acquis de mons. Yvon de Cepeaux, chev. Pour ce . . . . . XX l.[2].

« De mons. Pierres Tahereau, prestre, prieur de Sainct-Jacques de la Forest, d'Angiers[3], pour X s. de rente acquis par eschange de Denis Bertaut. Pour ce. . . . XXX s.[4].

Une maison sise « en rue Courte[5] à Angiers[6]. »

« De mons. James Lainsné, rectour de Sainct-Michel-de-la Palu[7] pour les choses que feu Pierres la Joye a données et lessées au dit rectour et à ses successeurs, c'est assavoir XX quartiers de vigne, II quartiers de terre, une maison o ses appartenances et le pressour et XX sous de rente ou fié de l'aumônerie de Sainct-Johan d'Angiers[8] et XV s. de rente ou fié de la Pignonnière[9], Pour ce . . . . . X l.[10].

[1] « Les Pénitentes s'étaient établies dans la *rue de Malemort*, par corruption *Malnaut* et quelquefois *Marmote*, primitivement *de la Griffonnière*, (XVe–XVIe siècles). « Le *château de Malemort* » formait au bas de la rue un vaste hébergement près d'un autre logis nommé *la Caige*. Yvon de Scépeaux le vendit en 1372 à Jean de Leys, chevalier, de qui il passa au prieur de la Haye-aux-Bonshommes. » *(Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable,* par M. Péan de la Tuillerie, prêtre de Châteaugontier, nouvelle édition publiée par M. C. Port, p. 477).

[2] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 61 v° (13 août 1375.)

[3] L'Hôpital général de la Charité d'Angers se nommait alors *Hôpital de Fils de Prêtre* ou *de Saint-Jacques de la Forêt* du nom de Guillaume de la Porte ou de la Forêt ou Fils de prêtre, citoyen d'Angers, qui avait fondé par son testament, en 1346, une chapelle ou Maison-Dieu et aumônerie dans cette maison dite de *la Forêt*, sous l'invocation de Saint-Jacques et la direction d'un chapelain séculier. Il devait y tenir vingt lits garnis pour les pauvres passants, sans faveur aucune, si ce n'est la préférence aux plus pauvres, à l'exclusion des lépreux (Péan de la Tuillerie, *ibid.*, p. 495, note 1.)

[4] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 64 (27 septembre 1375).

[5] Cette rue est nommée « *rue Corte* » en 1337 dans les titres de Saint-Aubin et de Toussaint.

[6] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 64 v° (27 septembre1375).

[7] Cette église, située dans l'enclos de l'abbaye Saint-Aubin, datait de 996.

[8] Ce nom désigne l'Hôpital Saint-Jean l'Évangéliste qui datait de 1181. On n'y recevait pas les incurables, les larrons et les enfants trouvés. Autrement cette maison appartenait à tous les pauvres d'Angers, d'Anjou et de la chrétienté. (Voir l'*Inventaire analytique* des archives de cet établissement publié en 1870 par M. C. Port.)

[9] Pignonnière (la), mon b., en de Saint-Barthélemy. (Voir, dans le *Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 94, la description du logis qui appartenait à l'abbaye de Fontevraud depuis le Xe siècle.

[10] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 65 (1er octobre 1375.)

« De Guillaume de Karriou, chappellain de la chappellenie que feu maistre feu Olivier le Chastelain fonda et ordenna en l'église Sainct-Johan d'Angiers[1], ou lieu où le collège de ladicte église tient chapitre, pour les choses que il establit pour ladite fondation. Pour ce . . . IIII^{xx} l.[2].

« De Geffroy Carbonnel, chapellain perpetuel d'une chappellenie que messire Jehan d'Escharbaie[3] fonda en l'église monseigneur Sainct Morice d'Angiers, pour les choses que ledict messire Jehan a données et ordennées à ladicte fondation, tant de ses biens et acqués comme des biens et acqués de feu maistre Robert Eli jadis doyan du Mans. C'est assavoir X l. de rente sur une maison sise en la ville d'Angiers en la rue Baudroiere[4], en laquelle Fouquet Herbert demeure à présent. Item XII quartiers de vigne sis au Mirouer d'Angiers[5] en la paroisse Dandart[6] ou fié de Sauce, prisées lesdictes vignes c sols de rente. Pour ce . . . XXXV l.[7].

« De maistre Jehan Lebègue, chanoine de Sainct-Morice d'Angiers, pour les choses que il a en volunté et propos de donner à la fondacion d'une chappellenie en ladicte église, c'est assavoir VI sextiers de seigle de rente acquis des hoirs feu mons. Robert de Gueherbert, prestre. Item, un hébergement o ses appartenances, IIII l. X s. de rente ; X quartiers de vignes séans ou cloux de la Forge et de la Bourracière ; VI jornals de terre labourables ; VI quartiers de prez séans en vallée, et VI quartiers de bois à pesseau sis en l'isle devant Rusebouc, tenus du doyan et chappitre de Sainct-

[1] L'église Saint-Jean-Baptiste, vulgairemement appelée Saint-Julien, avait, depuis le XII^{e} siècle, un chapitre de dix prébendes avec un doyenné.

[2] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol., 65 v° (9 octobre 1375).

[3] Jean d'Escherbaye ou de Cherbaye, chanoine, doyen de l'église Saint-Maurice d'Angers, possédait alors la terre d'Ardenne près Corzé.

[4] La rue Baudrière. (Voir Péan de la Tuillerie, *ibid.*, p. 136, note 1.)

[5] « Les vignes au Mirouer », 1347 (Arch. de l'Hôtel-Dieu d'Angers, E. 27). La renommée de ce clos est restée longtemps très grande en Anjou.

[6] Andard, arr. et cant. S.-E. d'Angers.

[7] Comptes de Macé Darne, *ibid.*, fol. 66 (10 octobre 1375).

Lau près Angiers[1] à certains devoirs, acquis des héritiers et exécuteurs feu Pierres de la Cerasaye, prisées valoir X l. de rente. Et XLV s. de rente acquis de Martin du Chemin, assis sur une maison qui est sur les pons d'Angiers[2]. Pour ce . . . . . XL l.

De Perrot Rouaut, de Sainct-Martin d'Angiers, pour une maison sise en la ville d'Angiers, en rue Courte, paroisse de Sainct-Michel-de-la-Palu, ou fié de Sainct-Aubin, acquise de Jehan de Masquillé, pour 60 d. de rente.

De Jehan Jourdan, de la Chapelle-d'Alligné, pour 4 quartiers de vigne.

De Jehan Lecornu, de Laval, pour les choses qu'il a acquises de mons. Thébault de Mathefelon. C'est assavoir : Le Plessis-de-Monfoulour[3] et aultres choses que ledict mons. Thébault avoit en la paroisse de Monfoulour.

De Aubelet de Germaincourt, pour les choses qu'il a ordennées et données à plusieurs lieux pour ses anniversaires, contenues au livre des dictes finances.

De Colin Sybau, pour une courtillerie appelée Launay-de-Gennes[4], contenant 12 jornaux de terre, pour ce. 24 d.

De Jehan Guérin, de Laval, pour 20 septiers de seigle de rente, acquis du sire de Grant-Pont[5], et 10 septiers de seigle, acquis du sire de la Vieille-Court[6].

Mons. Jehan de Neufvillette, ch^er^[7].

De Raoul du Tertre de Mée[8], pour 3 jornaux de terre, acquis de Jehan Aubery.

[1] Voir aux archives de M.-et-L., le chartrier du Chapitre de St-Laud qui contient les *Délibérations capitulaires*.

[2] On sait que les grands ponts portaient, sauf aux extrémités, une double rangée de maisons en partie bâties sur pilotis, pour la plus part ouvroirs d'orfèves ou de changeurs.

[3] Plessis (le), f. c^ne^ de Montflours (Mayenne). — Fief vassal de la seigneurie de la Feuillée.

[4] Aunay (l'), c^ne^ de Gennes, fief vassal en la châtellenie de Daon.

[5] Pont (le Grand et le Petit), vill. c^ne^ de Quelaines.

[6] Vieille-Cour (la), f. c^ne^ de Montigné.

[7] Neuvillette, f. c^ne^ et étang, c^ne^ de Jublains. — Arrière-fief du duché de Mayenne, vassal de la Motte-d'Aron.

[8] Tertre (le), chât. et f. c^ne^ de Mée.

Des procureurs de l'église de Basoges [1], pour 11 d. du lays à feu sire de La Hune.

Jehan de Charnacé [2] et sa femme.

De Etienne Amis, procureur de la fabrice d'Asnières [3].

Huet de Chandemanche [4] a eschangé avec Guillaume Auger, de la Chapelle-d'Alligné, le lieu de la Serutière.

Jehan Le Bigot, de Baugé, pour un hébergement appellé le Pin-de-Laval, dont l'on li demandoit finance, et il a informé qu'il a passé 90 ans et qu'il est en mains de gens coustumiers.

IV

« Autre recepte des finances et compositions faites en Anjou par André Papin et mons. Julian Darne, prestre, maistre Guillaume Pointel et frère Jean de Bésu, prieur de Sainct-Laurent-de-Fonteinant, commissaires : les dites finances contenues en un livre rendu à court par les dits André et mons. Julian.

« De Perrot Le Marié, d'Angiers, pour 60^{d} de rente, acquis de Pierre d'Antenaise [5].

« De Philippon Cochon et de Colaisse, femme feu Estienne Cochon, tutrice de ses enfans, pour composition de finance faite de 8^{l}. de rente que les dits Philippon et Estienne avoient acquises du sire d'Antenaise.

[1] Bazouges, près Château-Gontier.

La terre de Charnacé en Contigné appartenait alors à une famille qui en gardait le nom.

[3] Asnières-Bellay, c^{ne} de Cizay.

[4] Chandemanche, f. c^{ne} de Morannes. Une famille seigneuriale en portait le nom.

[5] Voir la *Généalogie de la maison d'Anthenaise*, publiée par Bonneserre de Saint-Denis.

« Mons. Jehan Clérembault [1], ch^er^, fils de mons. Macé Clérembault, fondateur d'une chapelle en l'église de Sainct-Remy-en-Mauges [2].

« De l'abbé et couvent de Sainct-Aubin d'Angiers [3], pour les choses qu'ils ont acquises de mons. d'Ardennes [4] et de sa femme, savoir : un hébergement appelé Chevaigne, paroisse de Sainct-Georges-sur-Loire [5].

« Maistre Olivier Le Chastelain, Guillaume Ridouet, Guilaume Pointeau et Pierre Faynel, commissaires sur le fait des finances des francs-fiefs d'Anjou.

« Du recteur de la Membrolle [6], pour une dîme que mons. Jehan de Quatrebarbes, ch^er^ [7], lui donna.

« Item, des finances faites par le dit André Papin et Maistre Guillaume Pointeau au dit pays d'Anjou.

« De Geoffroy de la Roussière, à cause de sa femme qui fut femme de Jean Roumeaux, pour le Plessis-Rouge-Bec [8], que Pierre Guérin, père de la dite femme, acquit de dame Philippe Frétarde.

« De Jehan Hallopé, de Craon, pour 2 journaux de pré et 16 journaux de terre, qu'il eut par assiette en paiement de

[1] La famille Clérembault a donné son nom au Plessis-Clérembault, c^ne^ de Bouzillé, ancien fief et seigneurie avec maison noble relevant de l'abbaye Saint-Florent, dont est sieur Antoine Clérembault, 1446-1458, mari de Jeanne Sauvage (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 119).

[2] Saint-Rémy-en-Mauges, canton de Montrevault, arrondissement de Cholet. « Les trois chapelains, ou chanoines et secrétaires » du château du Plessis-Clérembault, avaient été institués en 1499 par une fondation de Gilles de Clérembault, qui est souvent qualifiée dans les titres de « collégiale ou chapitre de Saint-Rémy-en-Mauges. » (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 448).

[3] L'abbé de Saint-Aubin avait nom alors *Jean*. Il gouverna l'abbaye de 1369 à 1375. Son successeur fut Pierre III (1375-1378).

[4] Ardenne, vill. et chât., c^ne^ de Corzé.

[5] Chevigné, château et moulin, c^ne^ de Saint-Georges-sur-Loire. La terre appartenait depuis 1369 au couvent de Saint-Aubin et relevait du Plessis-Macé.

[6] La Membrolle, près Angers, relevait aussi du Plessis-Macé.

[7] Voir l'*Histoire généalogique de la maison de Quatrebarbes*, manuscrit 991 de la Bibliothèque d'Angers.

[8] Plessis-Rougebec (le), f. c^ne^ de Montigné-les-Rairies.

plusieurs arrérages de rente que lui devoit Macé de Boys-Rahier[1].

« Le sire de Saumouçay[2].

« Mons. Robert du Gué-Herbault, fondateur d'une chapelle en l'église de Quincé[3], près Brissac, et légataire de rentes pour son anniversaire.

« Geoffroy Le Pourc, de Montreuil-Bellay.

..

V

Autre recepte des finances faite par frère Estienne des Plantes, prieur de Champigné[4], et mons. Jehan Darue, prestre, commissaires du Roy, nostre sire, sur le fait des dites finances, ès-pays d'Anjou, du Maine et de Tours, dont le profit appartient au dit mons. le Duc (septembre 1374).

« De Maurice du Mortier, paroissien de Cherré.

« Marguerite de Baubigné[5], dame du Plessis-Rollant.

« De Fouquet Doublart, procureur de la fabrice de Seronne[6], près Brissarthe.

« De Ligier Buchier, pour une pipe de vin, acquise de Guillaume de Mondamer.

[1] Bois-Rayer (la Motte du), f. c^ne de Saint-Poix. — Fief vassal de la seigneurie de Saint-Poix.

[2] Saumoussay, vill. dép. en partie de Chacé et en partie de Saint-Cyr-en-Bourg. Il donnait son nom à une famille de chevalerie.

[3] Quincé, c^ne, canton de Thouarcé.

[4] Le prieuré de Champigné avait été fondé par les comtes, au profit des moines, auprès de l'église. Il avait sa justice propre dans son enclos, qui embrassait presque tout le bourg, et partageait en dehors la haute, moyenne et basse justice avec le seigneur de Châteauneuf. Le malfaiteur, arrêté et jugé à frais communs, devait être amené au carrefour des chemins de Champigné et de Châteauneuf à l'*Ommeau Credo* et là exécuté, assis sur une pierre, un pied dans chaque chemin. « Le prieur avait aussi droit de mesure et droit de banvin pendant 40 jours ». *(Dict. hist. de M.-et-L.*, t. I, p. 590.)

[5] Baubigné, f. et chât. c^ne de Fromentières. — Fief et haute justice relevant de Ruillé-Froidfont.

[6] Aujourd'hui Châteauneuf-sur-Sarthe. L'église était dédiée à Notre-Dame. Le nom primitif est Selonne, *Selona* 1102-1124 *(Cartulaire du Ronceray*, Rot. 2, chap. 4). On en fit par corruption Seronnes, qui reste encore au vocable de l'église paroissiale.

Angers.

« De Macé Verdier, d'Angiers, pour 5d de rente, acquis de Colas de la Roussière.

« Guillaume de Masquillé [1].

« Corbin Chantelou, de Foudon [2].

« De Estienne Soreau, pour 24d de rente, acquis de Jehan de Clefs [3].

« De Gilet de Bois-Gamas [4], pour la métairie de la Grailerie, qu'il acquit de mons. Jehan du Gralay.

« De Macé Janvier, de Contigné [5], pour 15d de rente et un corveur, acquis de Huet de Baif.

« Feu mons. Jehan Pointel.

« Thébaut de Chanchevrier a vendu 13d de rente à Jehan Ercant.

« De Henry de Villeneuve-Bastart, pour tel droit et action, acquis de Jehan Bernehart, en appartenance de la Pouconerie.

« Jehan, sgr du Bois-Béranger [6].

« De Guillaume Leur, de Millette, pour la métairie de Sainct-Ouen et ses appartenances, en la dite paroisse, acquise de Guillemin Sébille, qui l'avoit eue, par eschange, de mons. Jehan du Liger, chevalier.

« Feu mons. Robert de Loudon, chevalier.

A Saumur.

« De Jehan Le Jioneau, de Neuillé, pour une foy et hommage, 8d de rente, 3d de service, acquis du seigneur de Nuillé.

[1] Maquillé, mon b. et f. cne de Contigné.

[2] Foudon, bourg, cne du Plessis-Grammoire.

[3] Clefs, con et arr. de Baugé. — La terre donnait son nom à une puissante famille de chevalerie. Elle constituait une châtellenie, avec haute, moyenne et basse justice, dont le poteau seigneurial, planté à la Croix-Verte, figure encore au Musée d'Angers, dit M. C. Port.

[4] Bois-Gamast (le), f. et chât. cne de Laval. — *De nemore de Guemardi*, 1367. (Archives de la Sarthe). Fief vassal du comté de Laval.

[5] La seigneurie de Contigné relevait de Châteauneuf.

[6] Bois-Bérenger (le), moulin et étang, cne de Saint-Denis-de-Gastines ; donnent leur nom à un ruisseau affluent de l'Ernée. — Fief vassal de la châtellenie d'Ernée.

« De mons. Nicolas du Greure, pour 24 quartiers de fresches, où souloit avoir vignes, et une vieille maison, sise en la paroisse d'Avrillé, acquis par eschange de Jehan de la Roussière.

« De Jehan de Chemens[1], paroissien de Fougeré[2], pour l'hébergement de la Corbinnoie et autres choses qu'il ordonna pour la dotation et fondation d'une chappellenie en l'église de Fougeré.

« De Macé Le Cierger, d'Angiers, pour 18[d] de rente, acquis de mons. Jehan de Thomin, de la Hallourde[3], pour 24 quartiers de *gast*, acquis de mons. Jehan de la Court, ch[er], et de Perrot de la Vigne, coustumier.

A Baugé.

« De Drouet Damours, paroissien de Clefs, pour 1 septier de froment, 2 septiers de seigle, 3 septiers d'orge et 8[d] de rente, acquis de Hardouin Bourdoil.

Angers.

« De Perrin Boullant, de Sainct-Michel de La Pallud d'Angiers, pour 30[d] de rente, acquis de Ysabeau d'Aubigné[4], et de Jehan de Coymes, son fils.

« De Colas Fauquier, de Sainct-Samson, pour 40[d] de rente, acquis de Thébaut des Rues[5].

« De Philippon Lenormant, dit Berthelot, demeurant à Angiers, pour un lieu appelé la Templerie[6], sis paroisse Sainct-Jehan à Angiers, acquis de mons. Jehan de Verge, chevalier.

« Mons. Guillaume de Craon, pour 15 s. de rente, rendus à Estienne Le Marchant.

[1] Chemant, f. m[in] et à eau, c[ne] de Corzé.
[2] Fougeré, canton et arr. de Baugé. — L'église était dédiée à saint Etienne.
[3] Halourde (la), f. c[ne] d'Ecouflant.
[4] Aubigné-Briant, arr. de Saumur. La famille d'Aubigné s'armait : *De gueules au lion d'hermines, couronné, armé et lampassé d'or.*
[5] Rues (les), chât. et f. c[ne] de Chenillé-Changé. — Le fief relevait de Marigné et donnait son nom à une famille de chevalerie.
[6] Templerie (la), ancien domaine du Temple.

« De Jehan Hullin, de Beaumont, pour la métairie de la Boynne, acquise de mons. Jehan de Champchevrier, ch^er^, et de sa femme, et de la femme de feu mons. Robert d'Auvers.

« De mons. Jehan des Plantes, prestre, pour 8 septiers de seigle de rente, acquis de mons. Jehan Carrion, ch^er^.

« De Geoffroy Lallemant, de Baugé, pour l'hébergement du Moulin en la paroisse de Brain-sur-l'Authion, acquis par eschange de mons. Guillaume Coaynon, chevalier.

« Feu Macé Valleaux, fondateur d'une chappelle en l'abbaye de la Roë, pour quoi donna la métairie de la Grimaudière avec la courtillerie de la Halerne et une dime appelée du Soisier (alias de la Haye-de-Gastines)[1].

« De Jehan de La Porte, d'Angiers, pour une pipe de vin de rente, acquise de Hamelin, s^gr^ de la Grandière[2].

« De Perrot Huet, d'Angiers, pour une pièce de terre contenant 6 journaux de pasture, sise paroisse de Feneu, au lieu appelé le Petit-Dolon[3], acquise de Jehan de Varennes.

« Jehan de la Rouaudière a vendu[4] 10^d^ de rente à Pierre Cochet[5], de Cherré.

« De Jehan Eschallard, d'Angiers, paroissien de Sainct-Martin, et de Jehanne, sa femme, pour accroissement d'une finance faite autrefois de la moitié d'une maison sise rue Courte à Angiers, que feu Perrot Rouaut, jadis mari de la dite Jehanne, et sa femme, prirent à rente de Jehan de Masquillé, et depuis ont acquis la dite rente de Olivier Olive, demeurant à Angiers, pour 55 s. de rente, acquis de mons. Guillaume de Craon.

« Mons. Yvon de Scépeaux.

« De maistre Jehan Le Bègue, chanoine de Sainct-Maurice d'Angiers, fondateur d'une chappelle en la dite église.

[1] Haie-de-Gastines (la), chat., c^ne^ de Laubrières. — *Masura de Haiis de Gastiniis*, 1274 (abb. de Saint-Serge d'Angers.) — Fief vassal de la seigneurie de la Bodinière.

[2] Grandière (la), f. c^ne^ de Grez-Neuville. — Le fief donnait son nom à une famille de chevaliers.

[3] Dollon (le Bas et le Haut), f. c^ne^ de Feneu.

[4] Rouaudière (la), f. c^ne^ de Cherré.

[5] Cette famille existe encore.

« De Martesthe, femme de Jehan Ligier, de Saincte-Croix d'Angiers, pour 20[d] de rente, acquis par les dits feu Jehan et Martesthe de mons. Jehan de La Teillaye, chevalier.

« De Jehan Vivien, paroissien d'Athée[1], pour 2 septiers de seigle de rente, mesure de Craon[2], acquis de feu Jamet, du Petit-Chauvigné[3].

« De mons. Nicholas Roummel, prestre, procureur du chapitre et collège de Sainct-Maurille d'Angiers, pour 24[d] de rente, acquis de mons. Pierre de la Forest.

A Sablé.

« De Jamet Bois-Guérin, pour la courtillerie des Méserais, en la paroisse de Chemeré-le-Roy[4].

« De Nicolas Pelette, prestre de Chemellier[5], pour 4 septiers de blé de rente, acquis de Pierre de Commage.

« De Michel Le Maçon, de Saumur, pour 1 bouesseau de froment de rente et 13[d] de cens, acquis de mons. Geffroy de Saumouçay, chevalier.

« De Jehan Pentin, de Saumur, pour 4 septiers de froment de rente, acquis de Tenat Clairau, et pour un moulin à tan, sis paroisse d'Allonnes, acquis de mons. Hues du Bellay, chevalier[6].

« De frère Jehan Mordret, prieur de Sainct-Pierre de Mirebeau, pour 3 sextérées de terre, acquises de mons. Jacques de Pocé, chevalier.

« De Jehan Rogier, de Loudun, pour 2 septiers de froment de rente, acquis de mons. Guillaume Pierre, chevalier.

« De Olivier Le Fourbisseur, de Chinon, pour 36[d] et 2 septiers de froment de rente, acquis de mons. Alés de Birray, ch[er].

[1] Athée, canton de Craon.
[2] Voir pour les mesures de contenance pour les solides les *Chroniques Craonnaises*, p. 414.
[3] Chauvigné (le Grand et le Petit), f. c[ne] de Craon.
[4] Chemeré-le-Roi, canton de Meslay.
[5] Chemellier, c[on] de Gennes.
[6] Hugues du Bellay, compagnon fidèle de toutes les expéditions de Louis I[er] d'Anjou, tué avec son fils Bertrand à Azincourt (1415). Il avait épousé en 1400 Isabeau de Montigny, dame de Lagny. (*Dict. hist. de M.-et-L.*), t. II, p. 66.)

« De Jehan Robin, pour 35[d] de rente et pour un vergier contenant environ demy arpent de terre.

« De Guillaume Chevallier, prieur de Cravent[1], pour une chappellenie de 25[l] de rente, que fonda Bouchart de l'Isle, seigneur de l'Isle-Bouchart[2] et de Doué[3], desservie en l'église de la Madeleine de Croullay.

« De Gilles Rahier, de Chinon, pour croissance d'une finance qu'il avoit autrefois faite d'une maison séante ville de Chinon. Item, pour la finance de 10[d] de rente que mons. Guillaume de Montsoreau luy a donnée.

« De Denis de Sazillé, fils bastard de Philippon de Sazillé, pour la creue d'une finance qu'il avoit autrefois faite pour l'ostel du dit Philippon.

« De Jehan Brient, de l'Isle-Bouchart, pour 4 septiers de froment de rente, acquis de mons. Guy Turpin.

« De Jehan Davenne, de Saint-Père, pour 60[d] de rente, acquis de mons. Guy Aménart, pour ce . . . . . 10[d].

« De Gervaise Vallée, demeurant à présent à Angiers, pour 28[d] de rente acquis de mons. Robert du Léoul, ch[er].

« De mons. Laurens Dorange, de Mirebeau, pour 10[d] de rente, acquis de la Roche-Plemeau, pour ce . . . . 15[d].

A Angiers.

« De Guillaume Laisné, d'Angiers, pour un houstel avec gaignerie, 8 quartiers de vignes, en faczons, et 6 quartiers en gasts, sis en la paroisse de Gennes, acquises celles chouses du sire d'Aubigné-Brient. »

La recette totale dont Macé Darne devait compte pour toute sa gestion s'éleva à XXIII[m] V[c] XLIX[l] IX[s] IIII[d] [4].

[1] Cravant, arr. de Chinon. Cette commune est réunie à celle de Saint-Gilles.

[2] La baronnie de l'Ile-Bouchard, arr. de Chinon (Indre-et-Loire), appartenait alors à la famille Bouchard et étendait sa juridiction sur quinze paroisses.

[3] Doué, chef-lieu de canton, arr. de Saumur. — La famille de ses premiers seigneurs s'était fondue au XIII[e] siècle par le mariage d'Eustachie Gildouin dans celle de l'Ile-Bouchard, sous qui le fief prend le titre de baronnie. *(Dict. hist. de M.-et-L.*, t. II, p. 57).

[4] *Comptes de Macé Darne*, ibid. fol. 66 (10 octobre 1375).

CHAPITRE II

Dépenses diverses. — Gages des commissaires et des officiers. — Dons, quittances et rémissions. — Les Halles d'Angers. — Réparations faites au château de la Roche-aux-Moines. — La Chambre des Comptes d'Anjou (1367-1376).

I. — DÉPENSES DIVERSES

Angers.

« En la première sepmaine de janvier l'an MCCCLVII, paié à Simon Talourt, Jehan Cornuau et Jehan Viot, charpentiers jurés de mondict seigneur le duc.

Saumur.

« A Mons. Geoffroy de Maulay, chevalier, capitaine du Chasteau de Saumur [1].

« A Jehan Hubert, de Saumur, pour 2 pipes de chaux, achatées de luy le XV[e] jour de febvrier l'an MCCCLXVIII.

« A Jehan Lejeune, pour la vente de 15 pipes de chaux, rendues au port de Saumur le XII[e] jour de décembre l'an MCCCLXXVII.... 16 d. par pipe.

« Dudict Jehan Lejeune, pour 24 pipes de chaux.

« A Richard Boishallé, demeurant à Angiers, pour une charrette ferrée et 3 chevaux, fourniz de leurs harnais, achatés de luy en l'an MCCCLXXVII.

« A Estienne Felot, charretier, pour le salaire et pension

[1] Le château de Saumur, dit M. C. Port, était commandé par un « capitaine » à la nomination du duc, puis du roi. On trouve de plus jusqu'au milieu du XVII[e] siècle un capitaine de la bastille avancée qui couvrait l'entrée des ponts *(Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 487*)*.

de luy et son varlet pour garder et commander les chevaux, harnais et charrette.

« A Philippot Felot et à son compagnon voiturier.

A Hamelin Berthelot, sergent, et à Jehan Chabot, charpentier. »

II. — GAGES DES COMMISSAIRES ET DES OFFICIERS [1]

Les commissaires « sur le faict desdictes finances » sont:

« Maistre Fouques de Vallaines, » conseiller du duc.

« Maistre Pierre Saynel, » secrétaire du duc.

« Maistre Guillaume le Poil. »

« Mons. Jullian Darne, » prêtre.

« Messire Guillaume Pointeau. »

« Religieux homme et honneste Estienne des Plantes, prieur de Champgenestoux [2]. »

Ils ont, par an, L livres de gages, et, en sus, XXVI s. par jour, quand ils chevauchent. Macé Darne, « maistre des euvres et recepveur desdictes finances », reçoit aussi L livres par an, en cette dernière qualité. Institué par lettres du 15 mars 1369(70), il est payé jusqu'au 7 mai 1376. Juliot Bourdon le remplace comme receveur des dites finances. Gervaise Petit, « clerc sur le faict desdites finances, » touche XX livres de « gaiges », par an, et, en sus, X sous, par jour, quand il chevauche.

« Macé Darne, maistre des euvres mons. le duc en ses pais d'Anjou et du Maine à ce commis et ordenné par lectres de mondict seigneur données le V^e^ jour de may l'an MCCCLXVII, pour ses gaiges du temps qu'il a esté audict office, à prendre et avoir par ses comptes, desquielx faire et rendre sont chargiez Mess. Julian Darne, son

[1] *Comptes de Macé Darne, ibid.*, fol. 154-157.

[2] Champgeneteux, commune de Bais (Mayenne). — *Ecclesia Sancti-Gervasii de Campo Genestoso*, 989 (Cartulaire de l'abbaye d'Evron). — Prieuré dépendant de l'abbaye d'Evron et de l'élection du Mans.

frère, et Jehan Le Chat, varlet de chambre de mondict seigneur le duc, et Agnès, sa fame, laquelle fut fame dudict feu Macé, par lettres de mondict seigneur données le XI[e] jour de novembre l'an MCCCLXVII, aux tielx et semblables gaiges comme Johan de Saint-Clier, à présent maistre desdictes euvres, et Julian Hellouys, clerc et paieur d'icelles euvres, qui sont, pour chacun an, II[c] livres pour ledict maistre et C l. pour ledict clerc, à eulx tauxez et ordrenez par leurs lectres de leurs diz offices, pour IX ans et VIII jours, que ledict feu Macé a esté audict office dudict I[er] jour de may l'an LXVII jusqu'au VII[e] jour dudict mois de may l'an LXXVI qu'il ala de vie à trespassement, à III[c] l. par an, XVI s. VI d. Pour tout . . . . . II[m] l.

« André Papin, conseiller de Mons. le duc, et mons Julian Darne, prestre, commissaires ordennés et establiz sur ledict faict desdictes finances, à L l. de gaiges, chacun, par an, et XXVI sols par jour, chacun, toutesfois que ils chevaucheront, par lectres de mondict seigneur le lieutenant, données à Saumur le XIV[e] jour de mars l'an MCCCLXIX.

« Mess. Guillaume Pointeau, commissaire sur ledict faict desdictes finances, à semblables gaiges desdicts André Papin et Julian Darne, sur ce que peut estre dû audict messire Guillaume, du temps qu'il a servi audict office.

« Religieux homme et honneste Estienne des Plantes, prieur de Champgenestoux, et messire Julian Darne, prestre, commissaires députés et ordennés de par le roy, nostre sire, sur ledict faict desdictes finances, aux gaiges de L livres tournois, chacun, par an, et vingt sols tournois, chacun, par jour, toutesfois que ils chevaucheront pour ledict faict, par lectres du roy, nostre dict seigneur, données le XVIII[e] jour d'aoust l'an MCCCLXXIV [1].

[1] Nous avons consacré un chapitre particulier aux réparations faites à divers édifices du Mans, aux recettes et aux gages des officiers de Louis I[er], duc d'Anjou et comte du Maine, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. VI, première livraison, second semestre.

« Macé Darne, maistre des euvres de mons. le duc et recepveur desdictes finances, sur ce commis et ordenné par lectres dudict mons. le lieutenant, du XV[e] jour de mars l'an MCCCLXIX, pour ses gaiges de L l., par an, à luy ordennés par lectres de mondict seigneur le lieutenant, données le XVIII[e] jour de may l'an MCCCLXXII.

« Gervaise Le Petit, clerc sur le faict desdictes finances, à XX l. de gaiges, par an, à lui ordennés par lectres de mondict seigneur le lieutenant, données le I[er] jour de mars l'an MCCCLXIX.

« Juliot Bourdon, ordenné recepveur desdictes finances de francs fiefs, admortissements et indemnités, de par le roy, nostre sire, au profit de mons. le duc, après la mort dudict maistre Macé.

« Robin Hiron, advocat et conseiller de mons. le duc, pour don à lui faict par mons. de Chasteaufromont, lieutenant de mondict seigneur le duc, par lectres données le XXVI[e] jour de febvrier l'an MCCCLXIX, en rémunération de partie des services qu'il a faicts à mons. le duc.

« Guillaume de Karriou, chappellain d'une chappellenie fondée et ordennée en l'église Sainct-Martin d'Angiers, par feu maistre Olivier Le Chastelain, jadis secrétaire de mons. le duc, et un des maistres de la Chambre de ses Comptes.

« Mons. Geoffroy Carbonnel, chappellain d'une chappellenie, fondée en l'église Sainct-Maurice d'Angiers, par messire Jehan d'Escherbaye, tant en son nom que comme exécuteur de feu messire Robert Élis, jadis chanoine de ladicte église [1].

« Nicholas Mauregart, trésorier de mons. le duc.

« Jehan Toreau, lieutenant à Loudun pour le séneschal de Touraine, d'Anjou et du Maine.

[1] Robert Élis est désigné comme doyen du Mans dans le chapitre premier de notre étude. Une famille de libraires, qui portait ce nom, existait à Angers au XVI[e] siècle.

« Le Chapitre de Saincte-Croix de Loudun, pour don de mons. le duc faict à mons. Jehan de La Jaille, chevalier et chambellan, de la somme de L l., en quoi il estoit tenu audict seigneur, pour une finance faicte par ledict chevalier, le IIe jour de mars l'an MCCCLXXV, avec les dessusdicts commissaires, pour l'admortissement des choses que ledict chevalier a données et ordennées audict chapitre, pour la fondation d'une chappelle qu'il a faict faire en ladicte église.

« Maistre Jehan Mahot, clerc, notaire de mons. le duc.

« Rogerin Faubin, varlet de chambre dudict mons. le lieutenant, seigneur de Chasteaufromont.

« Maistre Jehan de Foyssi, clerc et secrétaire de mons. le duc.

« Guillaume Béquet, trésorier de mons. le duc, mis hors dudict office.

« Mons. de Chevrouse, commissaire sur le gouvernement et ordonnances des chevances de mons. le duc.

« Mons. Pierre d'Arquené, chevalier.

« Jehan Pèlerin, escuyer d'escuyrie de mons. le duc.

« Noble et puissant homme, mons. Pierre d'Avoir, sire de Chasteaufromont, chevalier et chambellan de mons. le duc.

« Mess. Pierre de Chevrouse, chevalier et chambellan de mons. le duc. »

III. — DONS, QUITTANCES ET RÉMISSIONS [1]

« Guillaume de Karriou, chappellain d'une chappellenie fondée et ordennée en l'Église Sainct-Johan d'Angiers pour feu maistre Olivier Le Chastelain, jadis secrétaire de mons. le duc et un des maistre de la Chambre des Comptes, pour don de IIIc l. par mondict seigneur audict feu maistre Olivier, pour l'admortissement de L livres de rente qu'il

[1] *Comptes de Macé Darne, ibid.*, fol. 157 v° — 159 v°

avoit eu propos de donner et adrecier à saincte église, lequel ne mit pas à effet, en son vivant, le don dessusdict; et depuis ses excequtours et aians povoir ont ordenné pour la fondation de ladicte chappellenie certaines rentes et possessions pour lesquelles ledit chapelain a fixé IIII^{xx} l. »

On remet aussi « XXX l. » à « mons. Geffroy Carbonel. »

On donne à « maistre Johan Mechot, clerc notaire du duc . . . . . XC l. »

A « maistre Johan de Foyssi, clerc et secrétaire du duc . . . . . CXL l. »

Guillaume Bequet fut trésorier du duc au moins jusqu'au 10 décembre 1375. Il fut remplacé avant la fin de ce mois par Nicolas de Mauregart. Pierre, « sire de Chevrouse, » chevalier, était chambellan du duc. Il est dit, dans un autre acte du duc, du 15 mai 1381, que « maistre Macé Darne » avait, quand il était au service de Louis I^{er} d'Anjou, « grant et bonne chevance, » et que celui-ci donna 1,000 francs d'or à son valet de chambre, Jehan Le Chat, quand il épousa la « veuve dudict maistre[1] ». Le compte fut définitivement clos à la Chambre des comptes le 18 novembre 1381, le duc ayant passé sur les irrégularités qui s'y rencontraient[2].

IV. — LES HALLES D'ANGERS

« Pour ouvraiges faiz es Halles d'Angiers[3].

« En la première sepmaine de janvier l'an LXVII, pour

[1] A la rédaction de cet acte assistaient le sire de Bueil, Jean le Bègue, Etienne Torchart et d'autres. — Jean de Bueil était chargé de la défense d'Angers et des frontières de l'Anjou du côté du Poitou en 1369 (JJ 101, n° 526. — JJ 102, n° 135).

[2] *Comptes de Macé Darne, ibid.*, fol. 161.

[3] En 1280, le comte d'Anjou avait cédé la place des Halles à la ville en s'y réservant « une chapelle et des oratoires ». La charpenterie passait, au dire de Roger, pour une des plus grandes de France. On voit par les comptes de la ville qu'elle fut établie en 1378 par une offrande volontaire des habitants. La ville y recueillait dès cette époque et plus tard son artillerie. (Péan de la Tuillerie, *ibid.*, p. 350, note 1.)

IX pièces de bois achatées pour faire brechez et pour XII grans és[1] à faire fourmes et dressoirs pour la cuisine de la grant maison des Halles, et pour XII és à faire hus[2] et fenestres en ladicte maison, le tout achaté par Guillaume Maugier. Pour ce. . . . . XL s.

« A Julian le charpentier, Macé le tourneur, Macé le hugier, Julian Huchet et Gillet Bourreau, charpentiers, pour VI jours que ilz furent touz en celle semaine à faire tables, brechez et dresseurs, hus et fenestres en ladicte maison, par jour chacun III s. VI d. Pour ce . . . CV s.

« A Renoul le couvreur et à ses compagnons qui furent en celle semaine et en l'autre d'après ensuivant à couvrir sur ladicte maison et sur l'appentiz d'emprès le nombre de XVIII journées, pour chacune III s. Pour ce . . LIIII s.

« Pour le cordaige aux fenestres coullantes . . . II s.

« Pour la journée des XVIII menneuvres à servir les diz couvreurs, pour chacun XV d. Pour ce . . XXII s. VI d.

« A Estienne Vaillon pour IIII milliers de clous à late et chestiveau pour ladicte couverture, pour chacun millier IIII s. Pour ce. . . . . XVI s.

« Pour V milliers de chevilles de bois pour ladicte couverture, le M. XX d. Pour ce . . . . . VIII s. IIII d.

« Pour gons et vertevelles pour les hus et les fenestres de ladicte maison. Pour ce . . . . . XV s.

« A Lambert le claveurier pour cliefs, claveures et courroiz aux diz huis et fenestres . . . . . IIII s.

« Pour la journée de X terraceurs à terraces en ladicte maison, pour chacun II s. VI d. Pour ce . . . . XXV s.

Pour XII meneuvriers à curer et netaier ladicte maison et les mares chaucies, pour chacun XV d. Pour ce. XV s.

« Pour le louaige d'une homme o une beste pour amener la terre à faire lesdictes terraces, qui y fut III jours, par jour III s. Pour ce. . . . . IX s.

[1] Es pour ais.
[2] Hus, pour huis, porte.

« A Guillaume Maugier, charpentier, pour IX journées que il a ouvré auxdites besoignes et pour querre et amenistrer aux autres ouvriers les chouses qui leur estoient nécessaires, par jour III s. VI d. Pour ce . XXXI s. VI d.

« Pour XII palles de bois . . . . . VIII s.

Somme : XX l. I s. IIII d. [1] »

V. — RÉPARATIONS FAITES AU CHATEAU DE LA ROCHE-AUX-MOINES

« Idem, pour euvres es réparacions faites en l'herbergement de la Roche-aux-Moynes [2].

« Estienne Garnaut et Michiel Gasteble, perriers, pour la vente de trente grans pierres d'apparay à fenestrages . . . . . LXX s.

« Johan Gilleau, notonnier, pour mener par eue [3] lesdictes pierres jusques audict lieu prinses es perries [4] de Dampierre [5]. . . . . LXV s.

« Perrot le vitrier, d'Angiers, pour paindre les sales et chambres dudict herbergement et changer les escussons des vitres et pour appareiller toutes les vitres de cellui lieu et changer les penunceaux et fere plusieurs autres ouvraiges . . . . . XXX l.

« Pour curer et netayer la cave dudict lieux. . XXX s.

« Thomas le claveurier, pour tailler les diz penunceaux . . . . . IX s.

« S. XXXVIII l. XV s. [6] »

[1] *Comptes de Macé Darne, ibid.*, fol. 88–89.

[2] Roche-de-Serrant (la), commune de la Possonnière. — Ce lieu appelé la Boche-aux-Moines, puis la Roche-au-Duc, avait été acheté par Louis Ier d'Anjou pour vingt mille francs d'or, de Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun, sire de la Ferté-Bernard. Cette terre fut revendue par la reine Yolande, en 1410, à Charles de la Tour. (Arch. nat. P 1334[2] n° 7, fos 2-8, et KK 1116, f° 542 v°. — Lecoy de la Marche, *le Roi René*, t. I, p. 19.)

[3] Eue, pour eau.

[4] Perries, carrières.

[5] Dampierre, canton S.-E. et arr. de Saumur.

[6] *Comptes de Macé Darne, ibid.*, f° 91.

VI. — LA CHAMBRE DES COMPTES D'ANJOU

Les extraits suivants des « Comptes » fournissent des détails nouveaux et curieux sur l'établissement de la Chambre des Comptes d'Anjou dont ils nous apprennent la date précise (1368), ainsi que sur les ouvriers chargés du travail et sur leurs salaires.

« Item, pour ouvraiges faiz en la maison qui est devant le chastel d'Angiers quant la Chambre des Comptes y fut ordennée [1].

« En la première sepmaine de janvier l'an LXVIII, à Johan Loir et Johan Petit, maçons, pour faire une grant fenestre croisée au bout de ladicte maison par devers ledit chastel, a eux baillée à faire à couvenant en tache. Pour ce. VI l.

« Pour II fiegoz de pierre pour ladicte maison renduz sur le lieu. Pour ce. . . . . VI s.

« Pour la journée de X menneuvres à curer et netaier ladicte chambre quant ladicte fenestre fut faicte, pour chacun XX d. Pour ce . . . . . XVI s. VIII d.

« A Guillaume Maugier, Johan Viot et son compagnon, pour III journées que ilz furent à faire la croiz et la couverture de bois de ladicte fenestre, pour jour chacun III s. Pour ce, ... XXVII s.

A Johan Guigan, fevre[2], pour faire la greille de fer pour ladicte fenestre, par marchié faict avecque lui par le coman-

[1] La Chambre des Comptes date probablement de l'érection du duché en apanage, en 1360, en faveur de Louis Ier de France, comte d'Anjou. La première mention s'en rencontre en 1377. Ses mémoriaux remontent à 1380, dit M. C. Port dans l'*Introduction* au *Dict. hist. de M.-et-L.* La maison ou hôtel de la Chambre des Comptes d'Anjou s'élevait dans l'emplacement où fut établi depuis le cimetière de Saint-Aignan et joignait les douves du château. Ce bâtiment couvrait en partie l'esplanade du *Bout-du-Monde*. Une ruelle en escalier descendait de cet édifice au port Ligny. C'est en 1592 que Pierre Donadieu de Puicharic fit abattre la Chambre des Comptes et le donjon.

[2] Fevre, forgeron.

dement et ordenance de nosseigneurs des comptes. Pour ce . . . . . X l.

« Pour trente livres de plâtre pour assoir ladicte graille de fer et gons et autres ouvraiges chacune livre IIII d. Pour ce . . . . . X s.

« Audict Guigan pour VIII vertevelles [1], VIII couplez, XVI lians de fer pour les petites fenestres de bois de ladicte grant fenestre, par marchié faict audict Guigan. Pour ce . . . . . LX s.

« Audict Guigan pour IIII gons à ladicte fenestre par le bas. Pour ce. . . . . VI s.

« Et pour autres IIII gons pour le haut de ladicte fenestre. . . . . IIII s.

« A Simon le paintre, d'Angiers, pour blanchir et coler le bois de ladicte fenestre et pour blanchir par dedens tout le pignon où fut faicte ladicte fenestre en soy fournissant de matères. Pour ce. . . . . XX s.

« A Guillaume Maugier, charpentier, et à II autres charpentiers pour XVIII journées que ilz furent à faire les chassiz de ladicte fenestre et pour faire une autre fenestre en ladicte chambre et y firent plusieurs autres besoignes, audict Guillaume, par jour III s. VI d. et II autres charpentiers, pour jour chacun III s. Pour ce . . . . . LIIII s.

« A Perrot le vitrier, d'Angiers, pour XXVI piez de verre pour ladicte fenestre, pour ce par quittance . . X l. X s.

« Pour II aunes de telle [2] pour ladicte fenestre. . X s.

« A Guillaume de Mauguy pour cirer ladicte telle X s.

« En la sepmaine d'après la Chandelour,

« Audict Guillaume Maugier et Gillet Bourceau et Bertran de Villiers, charpentiers, pour VI jours d'icelle sepmaine que ilz furent pour faire hus et fenestres et osté veus, pour jour chacun III s. Pour ce . . . . . LIIII s.

« Aux dix charpentiers pour autres VI jours que ilz furent

[1] Vertevelles, gonds.
[2] Telle, toile.

en la sepmaine enssuivant à ouvrer et fere hus et fenestres et hosté veus en ladicte chambre, par jour chacun III s. Pour ce . . . . . LIIII s.

« Aux dessusdiz charpentiers pour V jours que ilz furent en l'autre sepmaine enssuivant à fere yceulx ouvraiges, par jour III s. chacun. Pour ce . . . . . XLV s.

« Pour une goutière de bois [1] pour la maison de ladicte chambre. Pour ce. . . . . XXV s.

« A Laurenz Pastiz, couvreux, et à II autres couvreurs pour IIII jours que ilz furent pour mettre et assoir ladicte goutière et pour oster la vielle et pour cimenter et recouvrir tout à l'environ de la neufve goutière, audict Laurens pour chacun jour IIII s. et aux autres pour jour chacun III s. Pour ce . . . . . XL s.

« Pour VII muy de chaux à faire lesdiz ouvraiges. Pour ce. . . . . XXV s.

« Pour clou et pour cheville de bois . . . . . IIII s.

« Pour gemme à cimenter ladicte goutière . . . II s.

« A Gervaise de Mauléon et Johan Qualin, charpentiers, pour V jours que ilz furent pour relever la traille de darrière ladicte chambre et pour faire tables, brechez, dreceurs [2], sièges et compteurs [3], pour jour chacun IIII s. Pour ce. . . . . XL s.

« A Johan Petit, masson, pour V jours et demi que il fut en la IIIe sepmaine de febvrier pour faire et assoir IIII segoz de pierre pour les fenestres de ladicte chambre et pour achever de paver la chambre où les clercs font l'escripture et maconner III veilles fenestres qui estoient en celle chambre, pour jour IIII s. Pour ce . . . . . XXII s.

« Audit masson pour II jours que il fut en l'autre sepmaine enssuivant pour faire un talu encontre ladicte chambre, pour jour IIII s. Pour ce . . . . . VIII s.

[1] L'usage des gouttières de bois subsista pendant plusieurs siècles.
[2] Dreceurs, dressoirs.
[3] Compteurs, comptoirs.

« Pour le louaige d'un menneuvre à servir ledict masson qui y fut VII jours, pour jour XX d. Pour ce. XIII s. VI d.

« Pour VI autres menneuvres à aproucher et remuer bois et neteer[1] ladicte chambre, pour chacun XX d. Pour ce. X s.

« A Laurens Pastiz et un autre couvreur pour X jours que ilz ont esté à couvrir sur ladicte chambre, pour jour audict Laurens IIII s., et pour l'autre, pour jour III s. Pour ce. . . . . LXX s.

A Guillaume Maugier, charpentier, pour XXXI jours que il a esté à faire une grant fenestre françoise en ladicte chambre et pour plusieurs autres besoignes que il a aidé à faire en ladicte chambre, pour jour III s. Pour ce. IIII l. XIII s.

« Pour le louaige de II menneuvres à porter les lectres et escriptures qui estoient chiés les Frères Menours[2] jusques en ladicte chambre de devant le chastel. Pour ce. XX d.

« Pour apparailler et recouvrir le conteur et pour clou et ruban pour tout. . . . . VIII s.

« Aux charpentiers et massons qui ont faict les dis ouvraiges pour leur vin de marchez. . . . . XII s. VI d.

« Pour un homme à netayer ladicte chambre . . X d.

« Pour XXIIII douzaines de laz[3] à prendre et enfiller les lectres de ladicte chambre. Pour ce. . . . . XV s.

« A Guillaume le Prellier pour faire le prateau de derrière ladicte chambre, par marchié faict avecque lui par maistre Johan le Bègue et Gervese Liger. Pour ce . . . . XL s.

« A un masson pour redrecer le mur du jardin où est ledict prateau pour faire un monteur[4] pour l'abbé de Sainct-Aubin d'Angiers[5] à l'us de l'entrée de la maison où est ladicte

[1] Neteer, nettoyer. — On dit encore *nettir*.

[2] Les Cordeliers d'Angers ou frères mineurs furent appelés à Angers par l'Evêque Guillaume de Beaumont en 1231 ou, suivant leur Martyrologe, dès 1216, par les bienfaits d'un simple bourgeois. Leur église consacrée à Saint-Sébastien fut dédiée en 1294.

[3] Laz, lacs.

[4] Monteur, montoir. Ce mot a sans doute ici le sens de marche.

[5] Abbés de Saint-Aubin d'Angers : *Albericus* 1361. — *Jean* 1369-1375.

chambre, par marchié faict o lui par les diz maistres Johan le Bégue et Gervese Liger. Pour ce . . . XXX s.

« A Guillaume Maugier, le charpentier du chasteau pour certaines journées que il avait esté auxditz ouvraiges. Pour ce. . . . . V s.

« Item, pour certains ouvraiges faiz en la Chambre des Comptes chies les Jacobins d'Angiers[1] par l'ordennance de nosseigneurs les gens desdiz comptes parties en un roulle[2] souz leurs seaulx cy rendu à court. . . . . XII l.[3]

[1] Les Jacobins ou Dominicains ou Frères Prêcheurs établis par l'évêque Guillaume de Beaumont de 1220 à 1236 dans une ancienne chapelle de la Cité, dépendant de Saint-Aubin. Voir la vue extérieure de leur église dans Ballain, ms. 867, p. 307.

[2] Roulle, rouleau, rôle.

[3] *Comptes de Macé Darne*, *ibid.*, fol. 89 v° et 91.

CHAPITRE III

Dépenses. — Les réparations faites au château d'Angers. — Les armes et l'artillerie de la place (1367-1371).

DÉPENSES. — LES RÉPARATIONS FAITES AU CHATEAU D'ANGERS. — LES ARMES ET L'ARTILLERIE DE LA PLACE (1367-1371)

A Angiers.

« En la IIe sepmaine de janvier, l'an MCCCLXVII, pour la journée de XII charpentiers qui furent es euvres du chastel d'Angiers pour appareiller le pont devers les champs et la barrière du pont [1] devers la ville à chascun III s. VI d. Pour ce . . . . . XLII s.

« Pour une palette de fer mise soubz l'un des bourdons de la porte dudict chastel [2] . . . . . II s.

[1] Voir sur ces ponts du château d'Angers le *Dict. hist. de M.-et-L.*, t. I, au mot *Angers*.

[2] M. Maillard, architecte, a envoyé à l'Exposition de la Société des Amis des Arts, d'Angers (novembre-décembre 1889), plusieurs châssis d'architecture, très intéressants et très utiles à consulter, représentant l'aspect de l'ensemble du château d'Angers avant les les travaux de démolition partielle exécutés par l'ordre de Henri III daté du 7 novembre 1585. (*Archives municipales*, II, 11, fol. 291.) On sait que cette forteresse était flanquée de dix-sept tours dont la masse imposante domine encore aujourd'hui la Maine.

« A Johan Farcie, parroissien de Montigné [1], pour XXIIII muiz de chaux pour les ouvrages dudict chastel, renduz et amenez par eve au port Laignier d'Angiers [2], pour chascun mui XXIIII s. valans XXVIII l. XVI s. Et pour VI muiz de chaux renduz et amenez o charray dedens ledict chastel pour chascun muy XXX s. valans IX l. Pour tout ce par quittance dudict Farcie ce rendue à court . . . . . XXXVII l. XVI s.

« A Julian Coissart, Jehan Guerin, Estienne Gruau et Perrot le Normant, charretiers, demouranz à Angiers, pour XXXIX veaiges et charroiz que ilz furent à amener dudict port audict chastel les XXIII muiz de chaux dessus diz pour chascun charroi et voyaige XII d. Pour ce. XXXIX s.

« Aux ouvriers de braz, qui sont appellez maneuvres, pour charger ladicte chaux dedenz les charretes à chascun II s. Pour ce. . . . . VI s.

« A André Laillier, pour l'achat de CXVI charretées de sablon rendues audict port [3], pour chascune charretée II s. Pour ce. . . . . XI l. XII s.

« A Estienne Gruau et Johan Couissant, pour le charray et menaige dudict sablon dudict port audict chastel pour chascune charretée, XII d. Pour ce . . . . . CXVI s.

« Pour VI journées d'un homme à charger ledict sablon

[1] Montigné-les-Rairies, canton de Durtal, arr. de Baugé (M.-et-L.) — *Montigné*, 1317. (Archives de Maine-et-Loire, E 4011).— La terre faisait partie du comté de Durtal.

[2] Péan de la Tuillerie dit que ce port « s'appelloit autrefois le *port Lanier* ». On le trouve désigné en 1373 sous les noms suivants : « le port *Lannier*, *Lainier*, *Lenier*. » (Titres de Saint-Serge). En 1496, on le nommait « *le port Lénier* ». (Voir la *Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, par M. Péan de la Tuillerie, prêtre de Châteaugontier, nouvelle édition, p. 125, note 1.)

[3] Ce port, dit le même auteur, était primitivement le port au blé; le port au bois était plus haut sur la Maine, en descendant de Saint-Maurice. Plus tard, par suite de l'agrandissement de la ville et aussi du refoul de la Maine, sans cesse encombrée vers sa rive gauche entre les deux ponts, le marché au blé fut déplacé et le port Lanier devint le grand entrepôt du commerce de bois, mis directement sous la surveillance de la ville (*Ibid.*, p. 125-126, note 1).

et mettre en taille lesdictes charretées par chascun XX d. Pour ce . . . . . X s.

« En la IIII[e] sepmaine dudict mois de may.

« Pour la journée de XXXIX meneuvres pour estaindre chaux et melleer o sablon, pour chascun XX d. Pour ce. . . . . LXV s.

« Pour II autres maneuvres qui alerent ou puiz du chastel d'Angiers [1] pour trere les sceaulx qui y estoient chois et pour traire ayve. Pour ce . . . . . II s.

« Le samedi de la première sepmaine de juingn.

« Pour LXII chevrons de bois achatez ou marché d'Angiers[2] pour faire chauffaux [3] et autres choses . . LXIII s.

« En la IV[e] sepmaine de juingn.

« Pour II meneuvres à curer et netaier et délivrer la place à mettre les engins [4] dudit chastel, lesquiex y furent chascun trois jours, chascun XX d. par jour. Pour ce . . . . . X s.

« En la sepmaine ensuivant, pour VI meneuvres qui furent chascun III jours pour assembler le bois des engins [5] et pour mettre bois dedenz le chastel, à chacun II s. par jour. Pour ce. . . . . XXXVI s.

« A Guillaume Maugier, charpentier, pour VIII journées que il fut oudict mois pour ordrener le bois dessusdict et pour un engin à lever les materes à faire les ouvrages du

[1] Le puits du château, très profond et à trois repaires superposés subsiste encore aujourd'hui.

[2] Ce marché devait être voisin du port Lanier.

[3] Chauffaux, échafaudages.

[4] Voir dans l'*Inventaire analytique des Archives anciennes de la Mairie d'Angers*, publié par M. C. Port, les curieux *Inventaires de l'artillerie de la ville, 1411-1417*. (C. 103, fol. 145 et 167.) Voir dans le même *Inventaire*, p. 179, les Comptes de Franchequin le Lombard (1378-1380), relatifs aux armes et à l'artillerie de la ville.

[5] Engins, machines employées à la guerre.

portal dudict chastel devers la ville, par jour IIII s. Pour ce. . . . . XXXII s.

« A Nicholas Arouseau, d'Angiers, pour XII coings de pierre pour l'ouvraige dudict portal et à Estienne Guryau, charretier, pour les amener du port jusques audict chastel, pour tout . . . . . XV s.

« En la Ire sepmaine de juillet.

« Pour XV grans pierres qui estoient à l'archevesque de Rains [1], prisées chascune V s., à faire les fenestres dudict portal. Pour ce. . . . . LXXV s.

« Audict Estienne Gruyau, pour le charray et amenaige d'icelles XV pierres. Pour ce . . . . . XI s.

« Pour II menevres à traire lesdictes pierres hors de la rivière et les charger et mettre en la charrete qui les portoit audict chastel pour chascun XX d. Pour ce . III s. IIII d.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour refere les II fours dudict chastel et fournir de pierre, de terre et de quarrel, par marché fait à lui et quittance à rendre à court et contenant IIc XXXIIII l. Pour ce yci en ceste partie. IIII l. X s.

« Pour une grosse pièce de bois achatée pour estaier une chambre dudict chastel par devers la rivière. Pour ce. . . . . VII s. VI d.

« A Guillaume Maugier, charpentier, et à Gautier, le charpentier, pour VII jours que ilz furent à estaier ladicte

[1] L'archevêque de Reims en 1367 était Jean de Craon, nommé en 1355 et qui conserva ses fonctions jusqu'en 1374, après avoir été activement mêlé aux affaires politiques et religieuses du royaume pendant près de vingt années. (Anquetil, *Histoire civile et politique de la ville de Reims*, t. II, pp. 178 et suiv.) Après la bataille d'Aurai, où Charles de Blois fut tué et qui assura le triomphe de Jean de Montfort (29 septembre 1364), Charles V dépêcha aussitôt l'archevêque de Reims et le maréchal de Boucicault au camp de Montfort pour ouvrir des négociations avec ce prince et terminer la guerre de Bretagne qui désolait cette province depuis vingt-trois ans. La paix fut conclue à Guérande le 11 avril 1365. (Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, *Preuves* p. 507-529. — *Chroniques de J. Froissart.* — B. Roger, *Histoire d'Anjou*, p. 299.)

chambre et redrecer le plancher du hourdeis[1], audict Maugier, IIII s., et audict Gautier, III s. VI d. Pour ce . . . . . VII s. VI d.

« Pour une pièce de bois achatée pour mettre les canons[2] dudict chastel. Pour ce . . . . . VI s.

« A l'abbé de Saint-Nicholas d'Angiers[3], pour une bauchée[4] et lotie[5] de bois en la haie Saint-Nicholas[6] pour les ouvraiges de mons. le duc, prisé, tauxé et esleu par Simon Tabourt, Johan Cornuau et Jehan Vyot, charpentiers jurez de mondict seigneur le duc, pour ce par quittance dudict abbé cy rendue à court . . . . . XL l.

« Pour la dépense et saloire desdiz charpentiers et de leurs vallez qui furent par II jours pour eslire, tauxer, marcher et priser ledit bois. Pour ce. . . . . XX s.

« En la sepmaine où fut la Magdelaine et en celle d'après pour abattre et esbocher VIII[c] LXIIII taises dudict bois. c'est assavoir à Guillaume Houssin pour III[c] taises, pour chascune VI d. Pour ce. . . . . VII l. X s.

« A Perrot Portevin, pour III[c] taises audict prix. Pour ce . . . . . VII l. X s.

« Et à Gautier, le charpentier, pour II[c] LXIIII taises audict prix. Pour ce. . . . . VI l. XII s.

« Audict Guillaume Maugier, pour VIII jours que il fut à aider à chargier et gouverner ledict bois, par jour IIII s. Pour ce . . . . . XXXII s.

[1] Hourdeis, palissades, fortifications.

[2] On écrivait aussi alors « quanons ».

[3] L'abbé de Saint-Nicolas d'Angers était alors Jean III, 24 janvier 1364–1382. Il fut remplacé en 1384 par Thibauld. (Leduc, *Hist. abb. S. Nic. Compendium*. Bib. nat. Fonds Saint-Germain, Mss. 5831.)

[4] Bauchée de bois, une certaine quantité de bois fixée d'après une mesure spéciale.

[5] Lotie, lot.

[6] Ce lieu était compris dans l'enclos de l'abbaye, propriété particulière des moines. (Voir le Chartrier du monastère aux archives de Maine-et-Loire.)

« En la Ire sepmaine du mois d'aoust.

« Pour abatre et esbocher VIc XXXII toises dudict bois, c'est assavoir à Guillaume Laguillier, charpentier, pour VIxx X taises, pour chascune taise VI d. comme dessus. Pour ce. . . . . LXV s.

« A Guillaume du Bois, pour VIxx X taises audict pris. Pour ce. . . . . LXV s.

« A Simon Sullot, pour VIxx XII taises audict pris. Pour ce . . . . . LXVI s.

« A Thomas Challopin, pour VIxx taises audict pris. Pour ce. . . . . LX s.

« A Macé de la Folie, pour VIxx taises audict pris. Pour ce. . . . . LX s.

« Pour amener LIIII charretées de celui bois audict chastel à LIIII laboureurs o leurs charretes, pour chascune III s. Pour ce. . . . . VIII l. II s.

« Pour le saloire du sergent[1] qui les alla querre, pour chascune VI d. Pour ce. . . . . XXVII s.

« A Guillaume Maugier, pour faire charger, conduire et gouverner lesdictes charretes pour V jours, par chascun jour IIII s. Pour ce. . . . . XX s.

« En la sepmaine où fut la Saint-Laurens.

« Pour XX charretes qui amenèrent dudict bois audict chastel, pour chascune III s. Pour ce. . . . . CXIIII s.

« Pour le saloire du sergent qui les alla querre, pour chascune VI d. Pour ce. . . . . XIX s.

« A Perrin Nau, Macé de la Fouée, Geffroy Bouchart, Gillet Bourreau et Bertran de Villers, charpentiers, qui en la sepmaine dessusdicte ouvrèrent audict chastel à mettre

[1] « Les seigneurs avaient aussi leurs sergents chargés de signifier et de faire exécuter les sentences de leur justice. » (*Dict. hist. des Institutions, Mœurs et Coutumes de la France*, t. II, p. 1151.)

en bois les canons et à faire haucepiez[1] et y furent le nombre de XXIII journées, pour chascune IIII s. Pour ce . . . . . IIII l. XII s.

« Item, pour XLI manouvriers en celle sepmaine pour abatre lierre des murs dudict chastel pour chascun II s. Pour ce . . . . . IIII l. II s.

« En la sepmaine ensuivant.

« Pour XI manouvriers à faire celle besoingne, chascun II s. Pour ce. . . . . IIII l. II s.

« En la première sepmaine de septembre.

« A Perrot, le charpentier, pour attréer le moulin dudict chastel[2], pour XI jours que il fut, pour chascun jour IIII s. Pour ce. . . . . XXIIII s.

« Pour XVIII alleçons et autre bois achaté pour ledict moulin. Pour ce . . . . . III s.

« Audict Perrot, le charpentier, Perrot des Bordeaux et Guillaume Hamelin, mouniers, pour faire moudre ledict moulin, pour faire leur despense d'un jour. . . . . V s.

« A Thomas, l'arbalestier, demourant à Angiers, pour aireer les arbalestes des Pons-de-Sée[3], du commandement de maistre Jacques de Fairemoustier et Simon Auvere, par marchié fait à lui. Pour ce . . . . . VI l.

[1] Haucepiez, synonyme de montoirs.

[2] « En 1620, M. de la Porte, gouverneur, fit détruire le moulin à vent qui étoit sur la tour qui en porte le nom. » (Péan de la Tuillerie, *ibid.*, p. 114.)

[3] L'année suivante (1369), les Ponts-de-Cé étaient occupés par les Anglais, maîtres du château jusqu'à la bataille de Pontvallain. (Voir les *Chroniques de J. Froissard, publiées par la Société de l'Histoire de France*, par M. Siméon Luce, t. VII, p. LXXXII.) Le 10 avril 1380, un procès est soutenu devant le Parlement entre Jehan Loir (ou de Loir), maçon, Simon Talourt, charpentier, et Guillaume Jamin « racione edificacionis certi fortalicii super Pontem de See » en Anjou. (*Archives nationales*, X^{1a} 31, fol, 44 v°.) On se demande si le château des Ponts-de-Cé fut alors reconstruit en entier ou si plusieurs parties furent seules restaurées ? — Olivier Crespel, chargé

« Audict Thomas, l'arbalestier, pour arceer II arbalestes qui furent portées d'Angiers aux Pons-de-Sée. Pour ce. X s.

« En la II[e] sepmaine de septembre.

« Pour XXI[m] et demi de clou à late pour la garnison dudict chastel à faire les ouvraiges qui y seront à faire, achaté es Halles d'Angiers, de Jehan de Verge de Blandouet[1], chascun millier IIII s. Pour ce . . . . . IIII l. VI s.

« Et pour III milliers et demi de clou double pour huys et fenestres, le millier VIII s. Pour ce . . . . . XXVIII s.

« A Gillet, le charpentier, pour aller d'Angiers à Craon et à Sablé querre[2] le maistre des engins pour en faire un audict chastel[3]. Pour ce . . . . . XII s.

En la III[e] sepmaine de septembre.

A maistre Macé de Saint-Martin, charpentier, maistre d'engins, pour la façon d'un engin portant III[c] pesant, pour marchié fait o lui par nos seigneurs des Comptes par Robin de Fourmenteres[4], capitaine dudict chastel, et par ledict maistre des euvres, pour ce par quittance rendue à court . . . . . XL l.

« A pluseurs meneuvres, pour amener de Saint-Cierge[5] audict chastel un bequet de bois pour clouer ledit engin quant il fu fait et prest. . . . . IIII s.

d'ouvrir et de fermer les portes du château des Ponts-de-Cé, en 1346, a douze deniers par jour pour ses gages. Etienne Rondeau est alors châtelain des Ponts-de-Cé (*Bibl. nat.*, titres scellés de Clair. t. 76, p. 5957.)

[1] Blandouet, f. com. de Vern.

[2] Querre, synonyme de quérir.

[3] On envoyait quérir au dehors, à cette époque, ce que l'industrie ne pouvait fournir. « Au XV[e] siècle, dit M. C. Port, cette pénurie locale, surtout dans les métiers qui touchent à l'art, se fait souvent sentir. »

[4] La terre de Fromentières, près Bauné, donnait son nom à une famille de chevalerie à laquelle appartenait Robin de Fromentières, capitaine du château d'Angers, en 1367.

[5] Saint-Serge.

« Pour le seaige de XXVII taises de bois à faire la huge dudict engin et pour autres ouvraiges, chascune taise III s. Pour ce . . . . . LI s.

« A Johan Guingan et Barbe Rouge, pour allonger et renouer une cheville de fer pour l'esseul[1] dudict engin. Pour ce. . . . . C s.

« A Perrot Barbe, cordier, pour le cordaige de XV pois de chanvre pour ledict engin. Pour ce . . . . . C s.

« Pour VI pois de crins de chevaux et de pelot achatez en la Tannerie d'Angiers[2]. Pour ce . . . . . XX s.

« Audit cordier, pour ouvrer yceulx crins et pelot, pour chascun pois IIII s. Pour ce . . . . . XXIIII s.

« Pour VI livres d'oint[3] pour oindre ledict engin, chascune livre XII deniers. Pour ce. . . . . VI s.

« Pour II cuers de beufs à faire la bource dudict engin. Pour ce . . . . . XXXIIII s.

« Pour la façon de ladicte bource. . . . . VI s.

« Pour le louaige de XL maneuvres à lever ledict engin, chascun XV d. Pour ce . . . . . L s.

« Pour le louaige de VII autres maneuvres à porter le bois dudict engin en la grant sale dudict chastel, pour chascun XVIII d. Pour ce . . . . . X s. VI d.

« Pour la journée d'un charpentier pour mettre une pièce de bois ou hourdeys de devers la rivière. Pour ce. . . . . IIII s.

« En la III[e] sepmaine de septembre.

« A Macé Petit, charpentier, et à son vallet, pour arréer et mettre à point les espingalles[4] audict chastel, pour

[1] Esseul, essieu.

[2] Voir, sur la rue de la Tannerie, Péan de la Tuillerie, *ibid.*, pp. 431 et suiv.

[3] Oint, graisse.

[4] On lit dans le *Dict. hist. des Institutions, Mœurs et Coutumes de la France*, t. I, p. 367, au mot espingole : « Arme à feu portative dont l'orifice est évasé. L'usage de l'espingole remonte au commencement du XVI[e] siècle, vers 1520. » L'auteur se trompe ici, et le lecteur voit que l'usage de l'espingole est bien antérieur.

V jours que ilz y furent chascun en celle sepmaine, pour ledict Macé, par jour IIII s. et pour son vallet, par jour II s. Pour ce . . . . . XXX s.

« En la sepmaine d'après enssuivant.

« Audict Macé et son vallet, pour VI journées que ilz furent à celle besoingne audict pris. Pour ce . XXXVI s.

« En la Ire sepmaine d'octobre.

« Audict Macé et son vallet, pour IIII journées que ilz furent à celle besoigne audict pris. Pour ce. . . XXIIII s.

« En la IIe sepmaine dudict mois.

« Audict Macé et son vallet, pour VI journées que ilz furent à icelle besoigne audict pris. Pour ce. . XXXVI s.

« Audict Macé et son vallet, pour arréer les espingales de la tour devers la chaienne[1] et pour achever de arréer les autres espingales dudict chastel, par marchié et convenant fait audict Macé. Pour ce. . . . . IIII l.

« Pour XL livres de fil pour faire cordes esdictes espingales, pour chascune livre III s. Pour ce . . . . . VI l.

« Pour une livre de cire et une livre de gemme[2] pour lesdictes espingales. Pour ce . . . . . VI s.

« Pour II livres d'oint pour lesdictes espingales. Pour ce . . . . . II s.

« A Olivier Belin et à Colin Johannière, charpentiers, qui furent chascun III jours en celui temps à fere besoigne en la barrière dudict chastel par devers Saint-Lo[3], qui ne povait ouvrir ne clorre, par jour chascun III s. VI d. Pour ce. . . . . XXI s.

« A Regnaut Polite, charpentier, pour V jours que il fut en celui temps pour faire une porte et III fenestres en la

[1] Le passage de la rivière était barré par une chaîne énorme.
[2] Gemme, colle.
[3] Saint-Laud. L'église était placée hors de l'enceinte de la ville,

grant chambre de devers la rivière, par jour III s. VI d. Pour ce . . . . . XVII s. VI d.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour IIII jours que il fut en celui temps pour maçonner une porte et faire une fenestre en celle chambre, par jour IIII s. Pour ce. XVI s.

« Pour III menneuvres qui furent chascun jour à servir ledict masson et pour porter eau, pierre et mortier ou portal de devers la ville, par jour, pour chascun XX d. Pour ce. . . . . XX s.

« A Guillaume Maugier, charpentier, pour V jours que il fut en celui temps pour faire besoingne es hourdeis de devers la rivière, par jour IIII s. Pour ce . . . . . XX s.

« A maistre Simon Corbet et Jehan Petit, massons, pour ouvraiges faiz ou portal dudict chastel par devers la ville, en la derreine sepmaine de septembre l'an LXVIII et ou temps après enssuivant, c'est assavoir II fenestres et II coustez de la vitre de la Chapelle audict portal et pour refaire les ymaiges et espiz que le vent avoit abatuz et pour faire de pierre de taille une viz pour monter au leteril des clercs en ladicte Chappelle [1], pour tout ce par marchié fait avecques les dessusdiz maistre Simon et Jehan, pour ce par quittance . . . . . LV l.

« Pour les despens et saloire d'un vallet qui ala à Tours et à Chinon pour querre et faire venir lesdiz maistre Simon et Jehan. Pour ce. . . . . XX s.

Pour VIII vertevelles, II courroiz fourniz et II autres vertevelles, un cournil et une claveure pour une chambre devers la rivière et pour une claveure double pour l'us de l'entrée de la salle et pour une autre claveure pour l'us de la despence de devers la rivière et pour la ferreure de

[1] Il ne faut pas confondre cette chapelle avec celle que fit élever Yolande d'Aragon au xv[e] siècle et qui existe encore aujourd'hui. L'ancienne chapelle du château d'Angers, dédiée à saint Jean-Baptiste, est mentionnée dans l'ordonnance rendue en 1400 pour l'organisation de la Chambre des Comptes (*Arch. nat.* P, 1334[4], n° 12).

II fenestres, chascune de II piez et demi de lonc, pour ce. . . . . IIII l.

« Pour XVIII gougons et XVI grapes de fer pour les espiz et ymaiges que le vent avoit abatuz dudict portal. Pour ce . . . . . LXXV s.

« Pour renouer une des forces de l'engin que ledict maistre des euvres fest faire et pour XXIIII chevilles de fer et pour un ponnet à dessendre ledict engin et pour II grapes de fer et la ferreure d'une espingalle et pour un lian de fer de III piez et demi et pour un autre lian de fer de II piez de lonc pour ladicte espingalle et pour II pièces de fer à faire ouvraiges pour ladicte espingalle et pour une claveure pour le buchier et pour une clef pour la despence des Halles[1] et pour une clef au coffre mons. le duc et pour une claveure fournie pour la chambre mess. Pierres de Chevrouse[2] Pour tout ce. . . . . L s.

« Pour II sacs de charbon à fondre le plom pour plommer les pierres des espiz[3] et des ymaiges[4] dudict portal. V s.

« A Laurens, le couvreur, pour recouvrir les fenestres dudict portal, que le vent avoit descouvertes, par marchié faict avec lui. Pour ce . . . . . L s.

« Pour IIII milliers de clous à late, achaté de Estienne Veillon, pour ladicte couverture. Pour ce. . . . . XVI s.

« Item, en ladicte derrenière sepmaine de septembre pour XVI maneuvres à servir les dessusdiz massons qui y furent chascun IIII jours, par jour chascun XVIII d. Pour ce . . . . . IIII l. XVI s.

« En la I^re^ sepmaine d'octobre.

« Pour XII meneuvres à servir lesdiz maçons qui y furent chascun III jours, par jour chascun XVIII d. Pour ce. . . . . LIIII s.

[1] Les Halles servaient déjà de lieux de dépôt.
[2] C'était le chambellan du duc d'Anjou.
[3] Epi, ornement pointu, le plus souvent en plomb, qui terminait le sommet des toitures ou des clochers.
[4] Ymaiges, statues.

« En la IIe sepmaine dudict mois d'octobre.

« Pour XIIII menneuvres à servir lesdiz massons qui y furent chascun IIII jours, par jour XVIII d. chascun. Pour ce . . . . . IIII l. IIII s.

« En la IIIe et en la derrenière sepmaine dudict mois d'octobre.

« Pour XII menneuvres qui furent chascun V jours à servir lesdiz massons, par jour chascun XVIII d. Pour ce . . . . . IIII l. X s.

« Pour une charretée de perchers et de hars[1] à faire chaufauz auxdiz massons. Pour ce . . . . . VI s.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour X journées que il fut en celui temps à ouvrer audict chastel et massonna IIII fenestres en la grant chambre sur la rivière et pour arréer les grailles[2] pour ferre ladicte chambre et mettre III souriers en III des fenestres de ladicte chambre, pour chascun jour III s. VI d. Pour ce . . . . . XXXV s.

« Pour un menneuvre à servir ledict Gerbutel, pour lesdiz X jours, par jour XX d.[3] Pour ce. . XVI s. VIII d.

« En la sepmaine où fut la Saint-Michel d'iver l'an LXVIII.

« A Laurent des Pastiz, Robert, le couvreur, et le vallet dudict Laurenz, pour II jours que ilz furent à couvrir sur l'appentiz de près le portal et sur la chambre où estoit mons. Simon Burelay, par jour auxdiz Laurens et Robert VI s., et audict vallet II s. Pour ce . . . . . XVI s.

[1] Hart, lien d'osier qui sert à lier les fagots.
[2] Grailles, grilles.
[3] C'est ici que se terminent les réparations faites au château d'Angers en 1367. A cette époque, on prenait soin également de la défense de la ville, comme le montrent les *Comptes de James de la Croix,* « commis en l'an 1367... à cueillir, lever et recevoir certains subsides par deçà les pons du costé de Saint-Morice... pour cause de cloaison et fortificacion d'icelle. » (*Archives anciennes de la Mairie d'Angers,* CC 2.)

« En la sepmaine enssuivant.

« A Perrot, le vitrier, d'Angiers, pour apparailler les vitres de la Chappelle dudict chastel et fournir de voire neuf[1]. Pour ce . . . . . L s.

« Pour III verges qui furent mises esdiz vitres. Pour ce . . . . . III s.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour reperer et receper tout environ les tours dudict chastel par dehors de son ouvraige, par marchié fait à lui et quittance ci-dessus rendue à court[2]. Pour ce. . . . . X l.

« Audict Gerbutel pour reffere de massonnerie une breche qui estoit en talu des douves dudict chastel en droit la maison où estoit lors la Chambre des Comptes, par marchié fait à lui en la présence des gens du conseil monseigneur le duc. Pour ce, par ladicte quittance rendue à court comme dessus . . . . . XXXI l.

« En la II[e] sepmaine de décembre l'an LXVIII.

« Pour la journée de XXXVI manneuvres à épuiser et mettre l'eau hors de la perrière[3] des douves dudict chastel[4]

[1] Voire neuf, verre neuf.

[2] On lit à la page 4 du tome II de l'ouvrage consacré par M. Lecoy de la Marche au *Roi René*, que le château d'Angers subit peu de changement dans le cour du quatorzième siècle. L'auteur ajoute que Louis I[er], duc d'Anjou, fit cependant faire à cet édifice « quelques travaux et réparations dont on peut voir le détail dans un compte de sa trésorerie embrassant les années 1375 à 1379. Mais, continue-t-il, jusqu'à la régence de la reine Yolande, femme de Louis II, on ne trouve pas trace de modifications importantes. » Ce passage prouve que l'éminent érudit ne connaissait pas les Comptes de Macé Darne que nous analysons et qui énumèrent les importantes réparations exécutées de 1367 à 1371. — Le 18 février 1376, Jehan Loir, maçon, paroissien de Saint-Pierre d'Angers, fait marché avec les gens du duc d'Anjou pour divers travaux de maçonnerie de son métier au château d'Angers et ailleurs (*Archives nationales*, KK 242, fol. 26).

[3] Perrière, carrière de pierres.

[4] Les fossés actuels du château mesurent 30 mètres de large sur 11 mètres de profondeur. Il furent taillés en pleine ardoise en 1485. En 1580, on élevait dans ces fossés un cerf et une biche. (*Archives anciennes de la Mairie d'Angers*, BB 26, fol. 227.)

pour y peréer[1] et traire la pierre à faire ledicte ouvraige, chascun XV d. Pour ce . . . . . XLV s.

Pour II perreours[2] qui furent en celle sepmaine chascun IIII jours à peréer en ladicte perrière pour celui ouvraige, chascun II s. VI d. pour chascun jour. Pour ce. . XX s.

« Auxdiz perreours qui furent chacun V jours en la sepmaine enssuivant pour traire[3] pierre pour ledict ouvraige, chascun II s. VI d. par jour. Pour ce . XXV s.

« En la tierce sepmaine dudict mois de décembre.

« Pour XXV menneuvres qui furent chascun V jours à traire et mettre hors l'eau de ladicte perrière, par jour XVIII d. Pour ce . . . . . IX l. VII s. VI d.

« Et pour X autres menneuvres o asneaux[4] à porter pierre de ladicte perrière audict ouvraige, chascun V jours, par jour XVIII d. Pour ce. . . . . LXXV s.

« Pour charray et amenaige d'autre pierre pruise ailleurs pour ce que celle de ladicte perrière ne povait fournir à l'ouvraige. Pour ce. . . . . LX s.

« En la derreine sepmaine dudict mois de décembre.

« Pour VI menneuvres qui furent à traire pierre de ladicte perrière qui y furent chascun V jours, par jour chascun XVIII d. Pour ce. . . . . XLV s.

« Pour autres III menneuvres qui furent en celle sepmaine chascun III jours pour porter pierre de ladicte perriere o asneaux audict ouvraige, par jour XVIII d. Pour ce . . . . . XIII s. VI d.

« Pour les journées de IIII menneuvres qui furent en la sepmaine enssuivant et en celle d'après et en l'autre enssuivant, par XII jours chascun, pour traire hors l'eau de ladicte

[1] Perréer, ouvrir la carrière.
[2] Perreours, ouvriers employés à perréer.
[3] Traire, extraire
[4] Asneau, sorte de hotte.

perrière et pour porter la pierre audict ouvraige, par jour II s. chascun. Pour ce. . . . . IIII l. XVI s.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour curer et netaier les douves dudict chastel et porter et mettre hors les terriers[1] et ordures qui y estoient, par marchié fait audict masson par les gens du Conseil mons. le duc. Pour ce par quittance ci-dessuz rendue . . . . . XL l.

« Pour faire uns greniers en la maison où estoit le moulin dudict chastel, c'est assavoir à Estienne Gerbutel, masson, pour mettre les corbeaux[2] à soutenir les soliveaux et pour faire les parpaings ou murs à mettre lesdiz corbeaux et pour les massonner, et pour massonner VIII fenestres qui y estoient, et pour en faire III autres en lieux où il estoit nécessaire et pour terracer le devant d'iceulx greniers et pourferir de mortier et pour massonner environ lesdiz greniers par dedens sur les sablières[3] et pour paver lesdiz greniers et pour fournir de toutes matières, baillé à feire et à pris audict Gerbutel, pour ce par sa dicte quittance ci-dessuz rendue à court. . . . . LVII l. X s.

« A Simon Talourt, charpentier, pour faire la charpenterie desdiz greniers, c'est assavoir le plancher, les seules[4] et les soliveaux, et faire une eschelle de bois pour monter esdiz greniers et lui doit l'en fournir de bois et de seaige, par marchié fait à lui par l'ordenance des gens du Conseil monseigneur le duc, le XX[e] jour de janvier l'an LXVIII. Pour ce, par quittance dudict Simon . . . . . XII l.

« A Guillaume Le Boucher, charpentier, pour le seaige de LX taises de bois pour lesdiz greniers, et pour autres besoingnes neccessaires pour les euvres dudict chastel et pour la maison où fut ordennée la Chambres des Comptes

[1] Terriers, décombres.
[2] Corbeaux, consoles en pierre fixées dans un mur pour soutenir les soliveaux.
[3] Sablières, pièces de bois pour porter des solives ou une cloison.
[4] Seules, seuils.

devant ledict chastel [1], pour chascune taise III s.. Pour ce . . . . . IX l.

« A Guillaume Maugier, pour le seaige de LX taises de bois pour lesdiz ouvraiges, pour chascune taise III s. comme dessuz. Pour ce . . . . . IX l.

« A Gautier, le charpentier, pour LX taises de seaige pour lesdiz ouvraiges audict pris. Pour ce . . . . . IX l.

« A Habert Baulin, pour LVIII taises de seaige pour lesdiz ouvraiges audict pris. Pour ce . . . . VIII l. XIIII s.

« A Guillaume Laguillier, Guillaume Dubois, Simon Foullot, Thomas Chalopin, Macé de la Folie, pour abatre et esbocher [2] en la haie Saint-Nicholas d'Angiers, le bois à faire ledict seaige, qui monte IIc XXXVIII taises, pour chascune VI d. Pour ce . . . . . CXIX s.

« Pour le charray et amenaige dudict bois, c'est assavoir à Johan Sausson, Guillaume Guespin, Estienne Jumeau, Estienne Dubois, Regnault le Poitevin, Johan Chopes, Olivier Rabineau, Colin Crestienne, Perrot Saillars, La Robinelle, Thomas Pinaut, Guillaume Guiton, Morice Saillart, Guillaume Ode, Perrot Saraut, Drouet Giffart, Macé Giffart, Perrot Gilles, Robin Bodineau, Raoul le Bigot, Perrot Persouche, Michel Courtaut, Perrin Rabineau, Guillaume Cornuau, Johan le Challot, Georget de la Porte, Perrot Cove, Morice Tréguineau, Guillaume Rafaut, Johan de Tounneie, Perrot Denyau, Perrin des Landes, Macé le Métaier, Thomas Bretaut, Johan de Monbreu, Macé Rabineau, Johan Rousseau, Johan Depoille, Philippon de Coulennes, Perrot Hamart, Clemens Gautier, Johan Guichart, Colin Marteau, Colin de la Pinardière, Perrot de la Chevalerie, Perrot le Metaier, Drouet Hai, Guillaume Guespin, Denis Paly,

[1] « Au devant (du château) s'ouvrait le pont-levis, le pied défendu par une casemate intérieure, et la Chambre des Comptes couvrant en partie l'esplanade actuelle du Bout-du-Monde, d'où une ruelle en escalier descendait au *Port-Ligner.* » (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. I, p. 50.)

[2] Esbocher le bois, débiter le bois abattu.

Robin des Landes, Johan Audusson, Morice Saillars, Thomas Pinart, Perrot Faraut et Guillaume Piquet, qui font LV charroiz, pour chascun, II s. VI d. Pour ce . . . . . VI l. XVII s. VI. d.

« A Jehan Chanconet, sergent, ordenné à querre ledict charroy, pour chascune charrette VI d. Pour ce. XXVII s. VI d.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour paver de quarel[1] touz les estaiges du portal dudict chastel devers la ville, et doit fournir de toutes materes, et pour assoir pluseurs gons et huys et fenestres dudict portal, pour tout ce par quittance dudict masson rendu à court cy-dessuz . LV l.

« Pour faire une cuisine ou fournil[2] dudict chastel, c'est assavoir à Gervese Demoulion et Johan Gahalin, charpentiers, pour IIII journées et demi que ilz furent en la darrenière sepmaine de janvier l'an LXVIII à faire la charpenterie de ladicte cuisine, pour chascun jour IIII s. chascun. Pour ce. . . . . XXXVI s.

« Auxdiz charpentiers, pour IIII journées que ilz furent à celle besoigne en la sepmaine enssuivant, par jour chascun IIII s. Pour ce . . . . . XXXII s.

Aux dessusdiz charpentiers pour IIII journées et demi que ils furent à celui ouvraige en la sepmaine d'après enssuivant, par jour IIII s. chascun. Pour ce. . XXXVI s.

« Audict Johan Gahalin, pour VIII journées que il fut en la haie Saint-Nicholas pour abatre et boscheer le bois à faire ladicte cuisine, par jour IIII s. Pour ce . . XXXII s.

« Pour la journée de XI menneuvres pour assembler ledict bois et le mettre ou lieu où il fut euvré[3], XVIII d. pour chascun. Pour ce. . . . . XVI s. VI d.

« En la IIe sepmaine de février l'an LXVIII,

« A André le Prévost, Johan le Camus et Robert le

[1] Quarrel, carreau.
[2] Fournil, pièce attenant au four où l'on pétrit la pâte.
[3] Euvré, travaillé.

Bouteur, pour II journées que ilz furent audict chastel à pourferir[1] de mortier la tour de devers les champs[2] et pour en houster les bourriers[3], par jour chascun, XX d. Pour ce. . . . . X s.

« A Estienne Laillier et Johan Boissel, pour vencion de XVIII pipes de sablon rendues au port Lenier, chascune II s. Pour ce . . . . . XXXVI s.

« Pour mener celui sablon dudict port au chastel, à Estienne Dugère et son filz, qui y furent o leur bestes, chascun VI jours, par jour III s. chascun. Pour ce. XXXVI s.

« A Johan le Royer, pour la vente d'une charretée de chaux rendue audict chastel. Pour ce . . . . . XXX s.

« En la Ire sepmaine de mars l'an LXVIII.

« A Guillaume Maugier, charpentier, pour marché fait à lui pour faire l'ouvraige de VI huys et VI fenestres croisées à chaciz et une cloaison entre une tour et la chambre mons. le duc et pour clorre et plancher le leteul de la Chappelle du portal devers la ville[4] et pour lambruchier[5] en pluseurs lieux audict portal et pour faire la cloaison d'une eschelle et pour clorre un des oratoires de ladicte Chappelle, pour tout ce par quittance . . . . . XXX l.

« A Johan Guigan, fevre,[6] demourant à Angiers, pour une grape de fer que il mist es greniers dudict chastel. Pour ce. . . . . V s.

« Pour II barres de fer et une claveure fournie et II gros gons, un courroil et les vertevelles pour l'uis desdiz greniers. Pour ce. . . . . XX s.

[1] Pourferir, garnir.

[2] « Vers sud, une seconde porte, dite des *Champs*, débouchait sur la campagne et trop souvent livra la place à l'ennemi. » (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t I, p. 50.)

[3] Les bourriers désignent ici les mauvaises herbes, les plantes parasites qui tapissaient le mur de la tour.

[4] Cette porte, dite porte de ville, permettait à la garnison du château de communiquer avec les habitants.

[5] Lambruchier, lambrisser.

[6] Fevre, forgeron.

« Pour un lian de fer de II piez et demi de lonc et III doicz d'espoise[1] pour le pont dudict chastel devers la ville. Pour ce . . . . . V s.

« Pour un cent de grant clou à coustre les lians dudict pont. Pour ce . . . . . II s.

« Item, pour demi cent de grans chevilles de fer pour coustre les conyaux[2] dudict pont. Pour ce. . . . . X s.

« Item, pour XXIII chevilles de fer, petites, pour coustre le tour de dessus ledict pont. Pour ce. . . . . II s.

« Audict Guigan, pour marché faict à lui de faire et rendre tout prest de son mestier pour le portal dudict chastel devers la ville, les ferreures de VIII fenestres croisées dedens et dehors et les gons, vertevelles, couplez, lians, courroiz et autres ferreures qui y appartiennent et pour la ferreure de XIIII huys audict portal de gons, vertevelles, couplez, courroiz et autres ferreures et faire la ferreure des armaires dudict portal où il a IIII fenestres, tant de couplez, courroiz et claveurs comme autrement. Pour tout ce par quittance . . . . . XXXV l.

« En la sepmaine où fut la Saint-Barnabé et en celle d'emprès l'an LXVIII.

« A Laurenz Pastiz et son vallet et à Robert le Couvreur, qui furent chascun VI jours pour couvrir sur la meson où demoure le capitaine[3] et sur celle où demoure Oudinet Degoniez et en pluseurs autres lieux, par jour audict Robert IIII s. et audict Laurens pour lui et pour son vallet par jour VII s. Pour ce . . . . . LXVI s.

« Pour chevilles de bois à couvrir . . . . . VI s. III d.

« En la sepmaine où fut la Saint-Mor.

« Aux dessusdiz Robert, le couvreur, Laurenz Pastiz et

[1] Espoise, épaisseur.
[2] Conyaux, coiel, coiaus ou conyaux, sorte de poutre.
[3] Le logement du capitaine était indépendant du château, mais il était enfermé néanmoins dans l'intérieur de cet édifice.

son vallet[1], pour V jours et demi que ilz furent audict chastel pour couvrir sur une chambre près la salle dudict chastel, par jour audict Robin IIII s. et auxdiz Laurenz et on vallet VII s. par jour. Pour ce . . . . . LX s. VI d.

« En la sepmaine d'emprès la Saint-Vincent.

« Auxdiz couvrours, pour III jours que ils furent en icelle sepmaine à couvrir sur ladicte chambre. Pour ce . . . . . XXXIII s.

« En la sepmaine où fut la Chandelour.

Auxdiz couvrouz, pour II jours que ilz furent à couvrir sur ladicte chambre. Pour ce. . . . . XXII s.

« Pour demi millier de late . . . . . XV s.

« Pour cheville de bois . . . . . XX d.

« Pour une coullonyere[2] de pierre . . . . . XV d.

« A Johan Passard de Glandouet, pour XIII milliers de clou chesturel, chascun millier V. Pour ce . . . LXV s.

« A Macé le Mignot, pour XVI milliers de clou laterez[3], chascun milliers V s. Pour ce . . . . . IIII l.

« A Johan Cotenet, pour VII milliers de clou renforcé, qui vault le double du laterez, pour chascun millier X s. Pour ce. . . . . LXX s.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour refere la cheminée de la salle dudict chastel et pour paver la tour painte[4] et fournir de quarrel et de serrure, pour tout ce par sa dicte quittance cy-dessuz rendue à court . . . . . XVIII l.

« En la sepmaine d'après l'Ascension l'an LXX.

« Aux dessusdiz Laurens Patiz et son vallet et Robert

[1] Vallet a ici le sens d'aide du maître ouvrier, du chef de chantier.
[2] Coullonyère de pierre, sans doute une coulotte (coulisse de pierre.)
[3] Clous laterez, clous à lattes.
[4] Nous n'avons pu découvrir quelle était la tour désignée sous ce nom de la « tour painte ».

le couvreur, qui furent II jours en icelle sepmaine à couvrir sur les maisons dudict chastel là où mestier en avoit, par jour VIII s. audict Laurens et Robert et III s. pour ledict vallet. Pour ce . . . . . XXII s.

« En la sepmaine d'après la Penthecoste.

« Auxdiz couvroux, pour III jours que ilz firent besoigne de couvrir oudict chastel. Pour ce. . . . . XXXIII s.

« En la sepmaine d'après la Trinité.

« Auxdiz couvrous, pour V jours que ilz furent pour couvrir sur les maisons dudict chastel. Pour ce . . LV s.

« Pour un millier d'ardoise[1] achaté au port Lenier. XX s.

« Pour le charroy et amenaige de ladicte ardoise dudict port audict chastel. Pour ce . . . . . V s.

« Pour XVIII grans chevilles de fer pour coustre chevrons et doubliers[2]. Pour ce. . . . . III s.

« Pour chevilles de bois à couvrir . . . . . II s. VI d.

« Pour Perrot, le vitrier, d'Angiers, pour refere l'escusson de monseigneur de Chasteaufromont[3] qui fut depecé pour assoir la grant yraigne de fer[4] qui est ou portal dudict chastel par devers la ville. Pour ce . . . . . C s.

[1] « Les données archéologiques, dit M. C. Port, ne montrent pas l'emploi de l'ardoise autrement qu'en moellon, avant le XII^e siècle. L'exploitation est depuis lors certaine, mais pendant quatre siècles et plus, reste réduite à des conditions rudimentaires. » M. P. Marchegay a produit des textes constatant que, dès 1376, les ardoises d'Anjou, utilisées déjà dès le XIII^e siècle, étaient alors recherchées et employées (*Bulletin de la Société industrielle d'Angers*, 26^e année, n° 4).

[2] Doubliers, solives.

[3] Les armoiries de Pierre d'Avoir, sieur de Château-Fromont et de Verez, « chambellan de très hauz et excellanz princes l'Empereur de Rome, le Roy de France, nostre sire, et de Monseigneur Louys, fils du Roy de France », sont mentionnées dans l'*Armorial général de l'Anjou*, t. I, p. 93. Elles figurent encore aujourd'hui à la clef de voûte de la chapelle du transept gauche de l'église d'Érigné, com. de Mûrs. Les anciennes armoiries de la famille d'Avoir étaient *D'argent au lion d'azur au lambel de trois pendants de même brochan. sur le tout.* Les armes modernes : *De gueules à la croix ancrée d'or*: Supports : *Deux sirènes.* Cimier . *Une aigle issante* Cri de guerre *D'Avoir* !

[4] Yraigne, araignée, crochet en fer à plusieurs branches.

« Pour la journée d'un menneuvre à curer et netaier la chambre où ladicte yraigne fut assise. Pour ce. . . II s.

« A Johan Mouchet, d'Angiers, pour faire les préaux dudict chastel et celui de la meson là où estoit lors la Chambre des Comptes devant ledict chastel. Pour ce. C s.

« Pour XIX charretes qui amenèrent la motte à faire lesdiz préaux, à chascune XV d. Pour ce . XXIII s. IX d.

« En la sepmaine où fut la Saint-March l'an LXXI.

« A Simon Talourt et Viot l'aisné et IIII autres charpentiers, qui furent III jours chascun pour apparailler le pont dudict chastel de devers la ville, par jour chascun III s. VI d. Pour ce. . . . . LXIII s.

« Pour une charretée de bois à chaufauder pour refere ledict pont. Pour ce. . . . . VIII s.

« Pour une charrete qui amena des Pons-de-Sée[1] un engin pour lever et descendre le bois à refere ledict pont. Pour ce. . . . . III s. IX d.

« Pour le cordaige d'un pois de chanvre à lier les chauffaux à faire ledict pont. Pour ce. . . . . VI s.

« Pour II taises de bois à faire chauffaux pour ledict pont . . . . . XII s.

« En la sepmaine d'après la Saint-Marc.

« Audict Simon Talourt et Guillaume Viau et pour VI autres charpentiers, qui furent III jours en celle sepmaine pour ouvrer à refere ledict pont, par jour auxdiz Talourt et Viot, chascun V s. et aux autres IIII s. chascun. Pour ce . . . . . IIII l. X s.

[1] Ce nom comprenait les deux *îles* dites de *Saint-Aubin* et du *Bourg* ou l'*Ile-Forte* qui constituaient exclusivement à elles seules, dit M. C. Port, jusqu'à la Révolution, la ville des Ponts-de-Cé. L'île seule aussi de Saint-Aubin était entourée d'une enceinte. Le passage entre les deux îles était relié et commandé par le château-fort, qui avait coupé la route, en 1356, aux Anglais commandés par Henri de Lancastre.

« En la Ire sepmaine de juillet.

« Pour XII ouvriers, appellez menneuvres, qui furent V jours en celle sepmaine pour curer les douves dudict chastel et esrasser[1] et oster lierres des murs desdictes doves, chascun XX d. par jour. Pour ce. . . . . C s.

« Item, en celle sepmaine, à Johan de Launoy et Macé Demes, massons, pour III jours que ilz furent à refere la massonnerie de la porte du mur par où l'en vait à la Chappelle dudict chastel, c'est assavoir audict Johan de Launoy IIII s. par jour, et audict Macé par jour III s. VI d. Pour ce. . . . . XXII s. VI d.

« Item, en celle sepmaine, pour III menneuvres à servir lesdiz massons par III jours, par jour chascun XX d. Pour ce. . . . . XV s.

« En la IIe sepmaine dudict mois de juillet.

« Pour IX menneuvres, qui furent par III jours à desracer les erbiers[2] dudict chastel et à les porter dehors et les groies[3] et terriers de ladicte maçonnerie, par jour chascun XX d. Pour ce. . . . . XLV s.

« En la Ire sepmaine de septembre.

« A Laurens Pastiz et son vallet et à Perrin Fournier, couvreurs, qui furent en celle sepmaine chascun IIII jours à couvrir sur la chambre mons. le duc, par jour audict Laurens IIII s., audict Fournier III s., et audict vallet II s. VI d. Pour ce . . . . . XXXVIII s.

« Auxdiz couvreurs, pour V jours que ils furent en la sepmaine d'après à couvrir sur ladicte chambre. Pour ce. . . . . XLVII s. VI d.

[1] Erasser, arracher, déraciner.
[2] Erbiers, mauvaises herbes.
[3] Les groies et terriers désignent ici les débris inutiles de la maçonnerie, les plâtras.

Pour un millier et demi d'adaise achaté des perriers de Belle-Poule[1]. Pour ce . . . . . XXXVI s.

« Pour le charray et amenaige de ladicte adaise. VII s. VI d.

« Pour XI milliers et VIII[c] de clou chestiveau et à late pour emploier en ladicte couverture, achatés de Estienne Vaillon du Marlardeau et de Latorte de la Pissonnerie, chascun millier IIII s. Pour ce . . . . . XLVII s. III d.

« Pour un quarteron[2] de chevilles de fer pour celle couverture . . . . . IIII s. II d.

« Pour III boesseaux de cheville de bois pour celle couverture. . . . . II s. VI d.

« En la sepmaine d'après la Toussaint l'an LXXI.

« A Simon Talourt, Guillaume Cornuau, Bertran de Villiers et Johan Gelin, charpentiers, qui furent V jours en celle sepmaine pour faire un grumbaz emprès le portal dudict chastel et une poulie au haut dudict portal sur IIII chevrons et pour apparailler le hordeis dudict portal, pour lesdiz Talourt et Cornuau, chascun IIII s. par jour, et pour lesdiz Bertran et Gellin, III s. VI d. par jour. Pour ce . . . . . LXXVI s.

« A Johan Guigan, pour une grosse cheville de fer à ladicte poulie et pour apparailler la jeune et les couplez de la planche du pont dudict chastel. Pour ce . . . . VIII s.

« A Guion Bonetart et Estienne Gerbutel, massons, pour II jours que ilz furent à en celle sepmaine pour assoir les gons des huys et fenestres et des chassiz dudict portal, audict Bonitard, par jour, IIII s. et audict Gerbutel, par jour, III s. Pour ce . . . . . XIIII s.

« Pour un sac de charbon à fondre le plom dont lesdiz gons furent plommez[3] et assis. . . . . XV d.

[1] Belle-Poule, chât., com. des Ponts-de-Cé. La forêt de Belle-Poule, qui couvrait une étendue d'environ deux lieux, appartenait au domaine. Au siècle suivant, les ardoises de la forêt de Belle-Poule furent aussi souvent utilisées. (Lecoy de la Marche, *le Roi René*, t. II, p. 5.)

[2] Quarteron, quatrième partie de la livre.

[3] Plommez, plombés.

« A Johan de Launoy et Estienne Gerbutel, massons, pour III journées et demi que ilz furent en la sepmaine où fut la Saint-Martin d'iver pour faire l'anneusseure et la foulleure de l'uis de la viz[1] à monter en la chambre où sont les armaires et pour assoir les gons en celle huisserie, et pour faire en la chambre du portier les pertus[2] pour assoir une cloaison de bois, par jour audict Johan de Launoy III s. VI d. et audict Gerbutel III s. Pour ce. XXII s. IX d.

« A Bertran de Villers, Johan Gellin et XI autres charpentiers, pour faire le mantel[3] de la cheminée de la chambre au portier et couper les chevrons et la sablière d'endroit ladicte cheminée et pour y mettre un lian et y faire un hus à chascun III s. Pour ce. XXXIX s.

« A Perrot Lambelin, fevre, pour III gros gons et III grans vertevelles pesans XXXIIII l. de fer pour mettre en l'uis de la chambre de dessus le portal où sont les armaires et le trésor. Pour ce. . . . . XXXV s.

« A Johan le Taissier, terraceur, pour faire la terrace du pignon de la grant cuisine du chastel et pour faire la terrace du travers de la chambre du portier et lui doit l'en rendre et amener la terre et le faign[4]. Pour ce . . . L s.

« A Thebaut Quarré, charretier, pour XXV charretes de terre à faire lesdictes terraces, pour chascune charretée XV d. Pour ce . . . . . XXXI s. III d.

« A Estienne Gerbutel, masson, pour faire la maçonnerie de la cheminée de ladicte chambre du portier, et doit fournir le quarrel, pour ce par quittance dudict Gerbutel rendue ci-dessus. Pour ce. . . . . VI l.

« A Guillaume Berard, Johant Ferchaut, Colin Guillet, Thomas point les boufs, pour amener IIII milliers de pierre adaise de Belle-Poulle pour les couvertures dudict chastel, pour chascun millier V s. Pour ce . . . . . XX s.

[1] Viz, escalier.
[2] Pertus, synonyme de pertuis, passage étroit, petite ouverture,
[3] Mantel, manteau.
[4] Faign, foin.

« Pour l'achat de ladicte adaise, pour chascun millier XX s. Pour ce. . . . . IIII l.

« A Macé Guioul, charpentier, pour III jours que il fut en la sepmaine où fut la Saint-Clément, l'an LXXI, pour abatre et esbocher bois pour faire seaige pour les ouvraiges dudict chastel, pour chascun III s. Pour ce. . . . . IX s.

« A Perrot Feur et Guillot le Bouchier, pour seer[1] XXII taises de seaige dudict bois, deux taises et demi de lonc, pour chascune taise III s. IIII d. Pour ce. LXXIII s. III d.

« A Macé le Tourneur, d'Angiers, pour entreclorre la chambre du portal de devers les champs à meittre la tapicerie et pour faire l'us et les fenestres de celle chambre et pour rougner les armaires d'icelle chambre de II piez chascune. Pour ce . . . . . LX s.

« En ladicte sepmaine où fut la Saint-Clément, à Estienne Gerbutel et Johant le Piquart, massons, pour IIII jours que ilz furent en icelle sepmaine pour maçonner une huisserie de la chambre au portier et pour faire le fouier[2] de la cheminée d'icelle chambre, par jour chascun III s. Pour ce. . . . . XXIIII s.

« Pour IX menneuvres à servir lesdiz massons en yceulx IIII jours, par jour, chascun XII d. Pour ce. . XXXVI d.

« A Macé le Tourneur, pour IIII jours et demi que il fut en ladicte sepmaine à faire une porte et un guischet en ladicte chambre, par jour III s. VI d. Pour ce. XV s. IX d.

« A Perrot Lambelin, pour une claveure fournie pour ladicte porte et pour vires flechissans de fer pour celle porte et pour rabattre et renouer les vertevelles d'icelle porte. Pour ce . . . . . XII s.

« Pour refere le mur du prateau dudict chastel qui est devers la rivière et pour le pourfere[3], à Estienne Gerbutel, masson, et doit fournir de chaux et de sablon, par quittance rendue à court. Pour ce . . . . . XL s.

[1] Seer, scier.
[2] Fouier, foyer.
[3] Pourfere, faire en entier.

« Audict Gerbutel, pour lui et son vallet, pour une journée que ilz furent à refere la goulle du four dudict chastel, pour ledict Gerbutel, III s. VI d. et pour son vallet III s. Pour ce. . . . . VI s. VI d.

« Audict Gerbutel et à son vallet, pour II jours que ilz furent à faire II huisseries en la maison où Saugière demoure. Pour ce audict pris . . . . . XIII s.

« Audict Gerbutel et son vallet, pour un jour que ilz furent à faire le sueil de l'us de la tour qui est sur l'eau. Pour ce audict pris . . . . . VI s. VI d.

« A Guion Bonitart et Johan Lair, massons, demouranz à Angiers, pour despaver les II prateaux qui sont entre le bout de la grant salle et le ballet [1] du bout de la Chappelle et pour délivrer la terre qui y estoit et pour repaver tout de neuf lesdiz prateaux et fournir de mortier, et pour faire les pertus à mettre les poutres de dessouz ledict pavement et pour restouper yceulx pertus emprès que lesdictes poutres y seront mises. Pour toutes ces choses fere en la manière qu'il appartient, par quittance . . . . . XLII l.

« Pour un millier d'adoise [2] rendu audict chastel pour couvrir sur la grant salle. . . . . XXV s.

« Pour un millier et demi de clou à late pour ladicte couverture VI s.; pour II milliers de clou renforcé XII s. pour un millier et demi de clou chestivel VI s.; pour III[c] de grant clou à coustre les doubliers et les noes [3] de ladicte salle II s. VI d.; pour II[c] de late VII s.; pour III[c] d'adoise achaté au port à parachever la couverture de ladicte salle VII s. VI d.; pour amener celle adaise dudict port au chastel, XX d. Pour tout ce. . . . . XLII s. VIII d.

« En la sepmaine devant la Toussainz, l'an LXXII.

« A Laurens Pastiz et son vallet, Perrin Fournier,

[1] Ballet, auvent.

[2] L'extraction des pierres se fait alors à dos d'hommes, par hottées, et l'épuisement des eaux par des tours à bras. » (*Dict. hist. deM.-et-L.* t. III, p. 617.)

[3] Noes, synonyme de none.

Simon Ratel pour couvrir sur ladicte salle, chascun IIII jours en celle sepmaine, c'est assavoir audict Laurenz par jour IIII s., auxdiz Fournier et Ratel par jour chascun III s. VI d., et audict vallet II s. VI d. Pour ce. . LIIII s.

« Auxdiz couvreurs, pour III jours que ilz furent à couvrir ladicte salle en la sepmaine où fut ladicte Toussainz. Pour ce au pris dessusdict. . . . . XL s. VI d.

« Auxdiz couvreurs pour III jours que ilz furent à couvrir sur ladicte salle en la sepmaine où fut la Saint Clément. Pour ce audict pris. . . . . XL s. VI d.

« Summa istius capituli : VIIIc XXX l. VI s. IIII d.

« A Robert de Marigné[1], maistre et gouverneur des garnisons du chastel d'Angiers, pour faire un charnier audict chastel, par recongnoissance dudict Robert, II frans Pour ce. . . . . XL s.

« Pour les ouvraiges de la barière du chastel d'Angiers devers la ville. . . . . IIc l.

« Pour faire le hourdeis et couronnais[2] de la tour dudict chastel qui est sur la chayne, tant pour bois et ouvraige comme autrement, tauxé, presé et estimé par Symon Talourt et par Jehan Blanchart, cherpentiers jurez du seigneur, fait ledict presaige par mandement de monseigneur le duc cy rendu à court et relation desdiz jurez. Pour ce . . . . . LX l.[3] »

[1] Marigné, canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, arr. de Segré.
[2] Couronnais, couronnement.
[3] *Comptes de Macé Darne*, fol. 83-91.

CHAPITRE IV

Dépenses. — La restauration partielle du château de Saumur et la construction de la chapelle neuve (1367-1376).

De 1367 à 1376, d'après les comptes de Macé Darne, une grande partie du château de Saumur fut restaurée[1].

On voulait fortifier cette place et la mettre à l'abri des attaques des Anglais qui occupaient plusieurs points de la province. Les fournitures de la pierre destinée aux divers travaux de défense commencent à la Toussaint 1367 et durent près de neuf années. Ces comptes sont dressés par matières : « Perriers. — Chaux. — Charrois. — Massons et tailleurs de pierre. — Manœuvres et outils. — Charpenterie. — Œuvres de forge. — Cordaiges. — Plomberie. — Couverture d'ardoise ».

Dès le mois de juin 1368, on travaille à « haucer de III ornes et demie le portal du baille (du château) par devers les champs[2]. » Un millier de « coings » de pierre et un demi millier de pierres « doublières » rendues au port de Saumur, à cette époque, coûtent XVI l. Perrot

[1] Voir, au British Museum, le ms. add. 21201, f^os 97-152.

[2] Le gouverneur de la ville et du château de Saumur était alors Robert de Sancerre, troisième fils de Louis, comte de Sancerre, tué à Crécy, et de Béatrix de Roucy, qui avait succédé à Hue du Bellay. Il fut remplacé en 1377 par Rémon de Vaux, chevalier. Le château, comme nous l'avons déjà dit, était commandé par un « capitaine » à la nomination du duc, puis du roi. On trouve de plus, jusqu'au XVIII^e siècle, un capitaine de la bastille avancée qui couvrait l'entrée des ponts. (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 487.)

Baudit, maçon de cette ville, est chargé du travail. Il y fait aussi trois bonnes cheminées et « un engravement en un des costés du portail pour asseoir un eschellier de bois par dehors pour monter ou hourdeis dud. portail », moyennant la somme de XVII l. XIV s. Laurent Guibert, charpentier, reçoit à forfait XXVI l. pour « la charpenterie dudit portal, pour faire le hourdeis, un grand eschelier de bois, tout clos, pour aller et venir oudit hourdeis par dehors, pour faire un engin à lever la charpenterie ».

L'ardoise, les clous, les lattes, les gonds, les serrures, « l'estain pour estainer de l'œuvre de main les pommelles dudit portal », le charroi, la main d'œuvre, s'élèvent, en y ajoutant les dépenses précédentes, à un total de CCLXII l. XV s. On recouvre une partie du château et on reconstruit en entier le pont-levis de l'entrée de la forteresse [1]. Le bois nécessaire est coupé dans la forêt du duc à Chinon et amené par eau jusqu'au port de Saumur. C'est Jehan Chabot, charpentier, qui exécute le travail pour L l. Les dépenses accessoires montent à XCIII s. VIII d.

Dans la dernière semaine du mois de juillet de la même année, par l'ordre de maître Jehan de Faremoustier, maître de la Chambre des Comptes du duc, on rase une maison « en appentiz » contre le pavillon du château, parce qu'elle « boutoit » contre le mur de clôture dudit château. En la même semaine, on « apparaille les hourdeis dud. pavillon » et on y fait plusieurs guérites.

Au commencement du mois de mars suivant (1369), on refait plusieurs « terraces en la longue chambre d'emprès le portal et en la salle où le capitaine demeure » ainsi que dans les chambres voisines, en fort mauvais état. Dans la

[1] Voir, sur le château de Saumur, le *Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 481. — Voir, sur la construction du donjon actuel, l'article de M. d'Espinay, dans la *Revue de l'Anjou*, 1887, juillet-août, p. 1 à 15, intitulé : *Documents relatifs à la construction du donjon du château de Saumur*. Cette construction, commencée en 1464, fut terminée en 1472.

première semaine du mois de mai, on démolit quatre vieilles maisons et le « muraige » du côté du château sur la rue de « Feunet[1] » pour élever une maison et deux tourelles « aux deux bouts d'icelle ». Le travail s'avance. On emploie, à la fin du même mois, quatre maçons pour « esgaller de pierre à sec les brêches dud. mur et huit maneuvres pour couvrir dessus de pipes sur bout plaines de pierres et de sablon, pour cause des ennemis que l'on disoit venir faire siège devant la ville de Saumur[2]. » Le tout se monte à 78 livres 2 sols 3 deniers.

PERRIERS. — CHAUX. — CHARROIS. — MASSONS ET TAILLEURS DE PIERRE. — MANŒUVRES ET OUTILS.

On achète une grande quantité de « coings tout simples », des pierres appelées « tableaux » pour les fondements, des pierres nommées « voussuers, pour faire grands arcs contre le pavillon », des grandes pierres « d'apparay » pour les « chemines, huisseries » et fenêtres, des pierres « doublières », des « pains » appelés « bougez », cinq grandes pierres pour faire les quatre « coings » des deux cheminées « du haut estage de lad. maison » et la clef de voûte de la chapelle.

A la même époque, on achète ensuite quatre autres grandes pierres « à couvrir husserie double à entrer du paveillon en la chambre de parement » et pour les marches des deux « eschelliers », l'un à monter en lad. chambre de parement « devez le puiz » et l'autre « à descendre au

[1] Fenet, faubourg de Saumur. « C'est, je crois, dit M. C. Port, la *villa Fanum*, dont il est question dans un diplôme de 845 donné au profit de l'abbaye de S[t]-Maur-sur-Loire. » (Cartul., ch. 19.)

[2] Bertrand du Guesclin séjourna à Saumur en 1369 et y rallia ses troupes à pied. — Voir les *Chroniques de Froissart*, publiées par M. Siméon Luce, pour la Société de l'Histoire de France, t. VII, sommaire du livre premier, p. LXXXI; peu après, en effet, le comte de Pembroke, Hugh de Calverly, Louis de Harcourt et les seigneurs poitevins du parti anglais firent une chevauchée en Anjou et assiégèrent vainement Saumur.

bas cellier d'icelle maisson », puis d'autres pierres pour paver « les deux hautes chambres », l'une de « parement », l'autre de « retrait » et le devant de la chapelle, » ainsi qu'une pierre « bien grande à faire l'espi de la tour devers la salle du baille [1] », des pierres dures pour les fenêtres, corbeaux et croisées. Les pierres ordinaires proviennent en grande partie des carrières de « Dampierre du chemin [2] » et les pierres dures de « Savonnières [3] ». Quant à l'autel de la chapelle, il est fait « d'une grant pierre dure d'espave qui fut trouvée es grèves près Saumur. » Cette pierre est payée soixante sols [4]. Les fournitures de pierres commencent à la Toussaint de l'année 1367, pour se terminer au mois de mai 1376. La dépense totale s'élève à 1,283 livres 4 sols 2 deniers. L'achat de la chaux monte à 585 livres 5 sols 6 deniers. Elle provient des marchands de Saumur et d'Angers ou de chaufourniers de Montigné.

Pour ne pas grever les laboureurs de la contrée, on acheta le 12 octobre 1370 quatre bœufs au marché de Saumur. Entre le 12 et la troisième semaine d'octobre, on fut obligé d'acheter de nouveau du foin pour nourrir ces animaux « parce que les gens mons. Bertran du Gueclin, Connestable de France, avoint prins et despensé tout ce que il en trouvèrent en ladicte salle ou temps qu'ilz furent devant Sainct-Mor-sur-Loire que les Anglois avoient fait fort et rempart [5] ». Les frais jusqu'au 10 juillet 1376 se

[1] Baille, basse-cour.

[2] Dampierre, canton et arrondissement de Saumur. — Ce nom de « du chemin » lui était donné d'ordinaire à cause du chemin qui conduisait en été de Saumur à Montsoreau, le long de la Loire.

[3] Savonnières, près Tours (Indre-et-Loire).

[4] « A Mace Boutin, prevoust de Saumur, pour son droit d'une grant pierre dure d'espave qui fut trouvée es grèves près Saumur, de laquelle a esté fait l'auter de la chappelle dudit chastel de Saumur. Pour ce..... LX s. » (*Comptes de Macé Darne, ibid.*, f° 102.)

[5] Comme on le voit par le curieux passage que nous reproduisons, un détachement de forces françaises avait donc assiégé le fort de Saint-Maur-sur-Loire, occupé par des bandes anglaises bien avant le passage du corps de l'armée de Robert Knolles, dès la fin d'octobre, quoique le combat de Pontvallain ait été livré cinq semaines plus tard.

montent à 879 livres 9 sols 6 deniers. C'est dans la semaine de la mi-août 1371 que l'on mène des grèves de la Vienne au château la pierre qui servira à faire l'autel de la chapelle. On achète une charrette le 18 mai 1372 « d'un marchant qui estoit venu aux vins et les Anglois lui ostèrent ses chevaux sur les pons de Saumur... [1] »

Au mois de mars 1369 (n. s.), les maçons tailleurs de pierre commencent à tailler les « coings » de pierre et les autres pierres nécessaires pour les ouvrages du château. Ils continuent jusqu'à la quatrième semaine de juin. « En la semaine où fut la S^t^-Pierre et S^t^-Paul » de la même année, on se met à maçonner. Treize maçons, tant maîtres que valets, sont employés à cette besogne, avec vingt-quatre manœuvres pour les servir. « En la semaine de la Décollation S^t^-Jehan-Baptiste », on travaille sans fêter cette fête, « pour ce que les ennemis estoient lors sur le pais [2] ». Dans la deuxième semaine d'octobre, Guillaume Cravent et Jehan Massuyau, maçons, font pour 40 livres la maçonnerie « de deux grans cors de pierre entre les bas pilliers du paveillon pour soutenir d'un bout le grant plancher du melliou de la maison du costé de la rivière sur la rue de Feunet », et « une masse de murs de troys piez d'epaisseur en celui ouvraige et parmi celui mur tout au bout un condit de pierre dure pour porter hors les eaux dudit chastel du costé de la chapelle [3] ».

Simon Corbet et Jehan Petit, moyennant quarante-trois livres, taillent une « fourmeitte de pierre » et l'assoient sur trois « mayneaux [4] » qui sont « dehors le mur devant

[1] Le pont de Saumur était entretenu par l'abbaye de Saint-Florent qui devait remplacer chaque année une arche de bois par une arche de pierre. — Ce passage prouve que, bien que repoussés de Saumur en 1369, les Anglais venaient braver les défenseurs de la place.

[2] Voir les *Chroniques de J. Froissart, ibid.* — Voir notre étude sur *les Invasions anglaises en Anjou aux XIV^e^ et XV^e^ siècles.* — Cressewell et Calviley, repoussés de Saumur, avaient occupé Saint-Maur et d'autres compagnies s'emparaient de Beaufort-en-Vallée.

[3] Voir, sur cette chapelle, les divers ouvrages relatifs à Saumur énumérés dans le *Dict. hist. de M.-et-L.*, t. III, p. 495-496.

[4] Moyneaux, meneaux.

la chappelle » ; ils font aussi et asseoient « tout le jambage de ladite fourmette » et établissent une forge « dans la salle du baille pour faire les œuvres de forgerie ». On construit un pan de mur du « coing du paveillon jusques à la tour où est la chappelle dudit chastel du haut du gros mur de dehors pour porter d'un bout le plancher de melieu de lad. maison que l'on fait audit cousté du chastel derrière la rivière sur la rue de Feunet ». La construction d'une « husserie au dit mur » achève le travail évalué à 22 livres. On donne 52 livres à Guillaume Cravent et à Jehan Giffart « pour faire un autre pan de mur du coign dudit paveillon jusqu'à la tour deprès le puiz, de troys piez d'espesse[1], et du haut de l'autre pan de mur dessus dit et une bonne husserie et une fenestre pour avoir clarté en la chambre devant le bas sellier et pour haucer l'autre pan de mur d'une ourne au-dessus du planchier et pour abbatre un vieil arc qui estoit sur la basse husserie de ladicte tour deprès le puiz, pour ce que il estoit rompu et ne pouvoit soustenir la massonnerie et pour refaire celui arc ». On travaille peu fin d'octobre 1369.

L'ouvrage est interrompu jusqu'au commencement d'avril 1370. Simon Corbet, maçon, passe, dans la première semaine du mois, cinq jours et demi à faire les moules d'une des « fourmettes » de la chapelle et taille ensuite les pierres nécessaires pour ce, tandis que les autres ouvriers taillent les coins et les pierres « d'apparay ».

Un sergent va, dans la première semaine de mai, à Tours et à Chinon, pour « chercher et fere venir auxditz ouvraiges maistre Simon Corbet, Thomas Cailleau et Johan, son filz, qui sont ouvriers de taille à fere bestes, fuilles et autres nobles ouvraiges en pierre ». On travaille sans désemparer, pendant la seconde semaine, « pour doubte des ennemis[2] ». Thomas Cailleau et Simon Corbet passent cinq

[1] Espesse, épaisseur.

[2] Les garnisons anglaises des places voisines faisaient de fréquentes sorties, rançonnaient les campagnes et s'aventuraient souvent

tours et demi « à faire moules » pour les cheminées et fenêtres de la chambre « de parement » et de la chambre « de retrait ». Dans la troisième semaine, Cailleau et Corbet commencent à « ouvrer en bestes et en felaiges ». Guion Bouytart taille en pierres dures « d'apparay pour les fenestraiges ». Ils reçoivent tous 3 ou 5 sols par jour. « En la semaine de la Pentecoste », Jehan Cailleau rejoint ses compagnons. Guillaume Cravent et Bouytart font les « moulleures ».

Dans la quatrième semaine de juin, on commence à découvrir la tour où doit se faire la chapelle et à abattre la maçonnerie pour construire cette dite chapelle. On continue ainsi jusqu'à la troisième semaine d'octobre. Thomas Cailleau reçoit alors 20 livres pour « acomplir et faire l'ouvraige de fuilles, de bestes, de reprinses et de entablement de la cheminée de la chambre de parement et de la cheminée de la chambre de retrait ». On chôme à peu près à partir du mois de novembre. Le travail reprend au mois de février 1371, mais en l'absence de Simon Corbet.

« En la première semaine de juing », « Hamelin Berthelot, sergent, « qui lors avoit sauf conduit des annemie », va à Mirebeau[1] pour « adjourner plusieurs gens du pais par devant les commissaires sur le fait des finances des fransfiez dont les proufiz sont renduz en la recepte de cest présent compte ». « Pour ce, audit sergent, pour avancer ledit

jusqu'aux portes de la ville de Saumur. Mais le gouverneur, Robert de Sancerre, faisait bonne garde et l'enceinte de la place était munie de défenseurs. — Le 6 décembre 1370, deux jours seulement après Pontvallain, du Guesclin était à Saumur, où il passa en revue la compagnie de Jean de Mauquenchy, dit Mouton, sire de Blainville, maréchal de France, qui avait avec lui 7 chevaliers bacheliers et 24 écuyers. Le sire d'Audrehem, maréchal de France, mourut à Saumur entre le 6 et le 25 du même mois. Le 5 septembre 1371, B. du Guesclin était de retour à Saumur avec Olivier de Clisson. (Voir les *Chroniques de Froissart*, édition publiée pour la Société de l'Histoire de France, t. VIII, sommaire du premier livre, p. VII, note 1, et p. III, note 1, p. IX et p. XV.)

[1] Mirebeau, chef-lieu de canton (Vienne). Cette petite ville faisait alors partie de l'Anjou.

fait, affin d'avoir chevance[1] d'argent pour paier les ouvriers qui faisoient les diz ouvraiges. . . . . XXX S. »

« En la semaine commençant le lundy 25 aoust », un valet va « de Saumur à Tours pour faire venir maistre Simon Corbet auxdiz ouvraiges, pour ce que il y avoit poy d'ouvriers pour faire bestes, fuillages et reprenses ». Maître Simon reprend son travail dans la semaine commençant le lundi 15 septembre et le continue jusque vers le milieu d'octobre.

« En la semaine commençant le lundy 6 octobre », un valet va « de Saumur à Paris par devers mons. de Chateaufromont, lieutenant de mons. le duc, pour le fait du trespas de Loire, qui avoit esté décrié et deffendu à Saumur de par le Roy, nostre sire, le IIII[e] jour dudit mois d'octobre, et partant les fermiers ne l'osoient plus lever et les marchans ne le vouloient plus paier et le maistre des euvres n'avoit plus argent à faire euvres[2] ». Un mois après, le 3 novembre, le maître des œuvres envoie, pour le même sujet, un nouveau courrier à Paris, parce qu'il n'avait pas reçu de réponse. Du 8 au 15 décembre, les deux Cailleau « ouvrent à faire une des formettes de lad. chappelle qui est emprés la pecine[3] ». Le travail se continue en plein hiver. « En la première semaine de juing » 1372, les Cailleau, moyennant 18 livres, taillent « une formecte qui est sur la fenestre croisée d'entre la viz[4] de la chappelle et le coing du paveillon et les fuilles de lad. fenestre ».

« En la semaine commençant le 12 juillet », on passe marché avec « Guillaume Cravent et Jehan Giffart, « massons, demourans à Saumur, pour faire la vouste de la chappelle et la massonnerie de ladicte vouste et du haut oratoire au haut de la viz qui y joint, c'est assavoir d'au-

[1] Chevance, le bien qu'on a ou qu'on peut avoir.
[2] Ce fait curieux n'a été signalé par aucun historien angevin.
[3] Pecine, piscine.
[4] *Viz*, vis d'escalier.

dessus des chapitreaux[1] jusques à l'arasement du dessus de ladicte vouste et auxi ledit haut oratoire, par ainsi que le maistre des euvres leur baille la taille qui estoit faicte, et il doivent faire le sourplus, et leur doit l'en livrer en place toutes les materes et doit faire faire ledit maistre des euvres les deux clefs des voustes de ladicte chappelle et dudit oratoire. Pour ce. — . . . . . 80 l. »

Thomas Cailleau disparaît des comptes à partir de la deuxième semaine de juillet.

« En la première semaine de décembre », on se préoccupe d'élever, à l'aide de perches et de roseaux, un abri pour préserver les travaux contre la gelée. Néanmoins « Jehan Ricendeau, Jehan Vinet et Perrot Brossart, massons », passent marché « pour faire de la main sanz fuilles, sanz bestes et sans reprinses, une huisserie pour entrer en la chambre de parement par devers le paveillon et pour faire un grant eschellier de pierre à demee viz par le bas et un gros membre par dessus pour monter par devers le puiz en la chambre de retrait[2]. Pour tout ce..... 39 livres... » G. Cravent et J. Giffart « pavent de la main tout entierement la chambre de parement jusques à l'entrée de la nouefve[3] chappelle », pour 29 livres. Ils se chargent aussi de « faire de la main sans fuilles, etc., deux pans de mur, c'est assavoir le premier en bas estage commençant aussi bas comme l'eschellier par où l'on devale[4] ou bas celier et pour y faire un pillier quarré tout au bout pour conforter ledit mur et une huisserie bonée, et l'autre pan de mur commençant sur le plancher au droit de l'autre dessusdit

[1] Chapitreaux, chapiteaux.

[2] Chambre de retrait, latrines, privés, lieux secrets, chambre secrète, chambre courtoise, chambre basse, désignait ce petit local, et l'on disait alors *aller à la chambre*, comme on dit aujourd'hui aller au cabinet. Les fosses d'aisance étaient rares au XIV^e^ siècle et réservées aux seigneurs. (Voir le très curieux ouvrage de M. Alfred Franklin : *La Vie d'autrefois, Arts et Métiers, Modes, Mœurs et Usages des Parisiens du XII^e^ au XVII^e^ siècle.*)

[3] Nouefve, nouvelle.

[4] Devale, descend.

jusques au haut plancher et pour y faire un autre pillier autel comme celui dessus dit et une bonne huisserie et paver la chappelle et moittre l'autier[1] à point. Pour tout ce... 38 livres ».

Jehan Ricendeau et Perrot Brossart font marché « pour faire de la main deux ars de pierre en bas celier jusques au dessouserain plancher[2] joignant au mur qui porte le tou par où les eaux eissent[3] dudit chastel ou cousté de la chappelle fondez aussi bas comme les fondemens d'iceluy mur et pour faire sur ledit planchier au droit d'iceux un pan de mur jusques au planchier melouen[4] et pour faire en celuy pan de mur un pillier quarré au lonc par endroit le melieu pour conforter ledit mur et pour y faire une bonne huisserie bonée. Pour tout... 15 livres ».

Jehan Cailleau, pour faire « les fuilles et reprinses dessus les deux chambrillars[5] de l'huisserie double à entrer du paveillon en la chambre de parement et pour taillier et ouvrer les basses et chapiteaux pour l'uisserie devant à entrer en la chambre dessus la chappelle », reçoit 15 livres. Il est aussi chargé d'orner de « bestes, fuilles et reprinses les deux huisseries » faites par G. Cravent et J. Giffart.

Les travaux sont interrompus jusqu'au mois de mars 1373. On se remet à la besogne jusqu'à la fin de décembre, sans discontinuer. Dans la semaine commençant le 12 décembre, un marché est passé « pour massonner le parpain d'entre la chappelle et la chambre de parement et pour paver le bas estage nouef sanz la vouste de la tour devers la salle du baille et tailler le quarrel dudit pavement ».

En 1374, Thomas Cailleau réapparaît « en la semaine

[1] Autier, autel.
[2] Le dessouserain plancher, le plancher le plus bas.
[3] Eissent, s'écoulent.
[4] Le plancher melouen, le plancher du milieu.
[5] Chambillars, chambranles.

de la Tiphaine ». On achève le « fellage[1] de l'usserie d'entre la nouefve chappelle et la chambre de parement »; on asseoit « le pavement en la basse chambre du portal devers les champs devant ledit chastel »; on taille les pierres « d'apparay[2] pour asseoir gons »; on achève de tailler le foyer de la cheminée de ladite chambre.

Thomas Cailleau ne paraît plus à partir de février. A partir du 6 mars, on taille des pierres « de membreures[3] pour huisseries, fenestrages et cheminées ». L'ouvrage se continue sans interruption en 1375. « En la semaine commençant le lundi 10 décembre », on achève de maçonner le dedans de la tour devers le « baille » et le « parpaign d'icelle tour »; on commence à tailler le « pavement ». Jehan Cailleau, moyennant 9 livres, ouvre « le fuillage et autres ouvraiges tout environ l'entablement de la cheminée de la garde robe et les symèses ». On pave les deux hautes chambres « de dessus la chappelle ». Les travaux continuent en 1376. Le compte s'arrête après la semaine qui suit celle commençant le 5 mai.

Les dépenses pour les maçons s'élèvent à 4,947 livres 2 sous 4 deniers. Ces ouvriers étaient en moyenne de dix à vingt, avec un nombre proportionné de manœuvres, et ils travaillaient généralement quatre, cinq ou cinq demi-jours par semaine. Les prix habituels étaient les suivants :

Les deux Cailleau, maistre Simon Corbet, Guion Bossart, Guillaume Cravent, « pour chascun jour, V s. », Guillaume Pou, Jehan Massuau, Jehan Giffart, Jehan Petit « pour chascun jour, IIII s. VI d. », Guillaume Nuet, Jehan Vinet, Jehan Ricendeau, Jehannot Bot, « pour jour, chascun IV s. », Estienne Dromel « III s. VI d. » Denis Pou, Jehan Francoys, Jehan Gneroil, Jehan Dromel, Thomas Brient, « pour chas-

[1] Fellage, feuillure.
[2] Apparay, appareil.
[3] On appelle aujourd'hui membrures les pièces de bois épaisses dans lesquelles on enchâsse les panneaux.

cun jour, III s. » Le « vallet » Massuau, « pour jour, II s. ». Le fils Francois, « pour jour, XX d. ». Les manœuvres gagnaient « XX d. » par jour.

Les pelles de bois, les seilles de bois, « l'oint[1] pour oindre les poulies des engins à lever et descendre les matères, les symèses à bras pour porter les matères, les escuelles de bois pour agiter eau sur la massonnerie, les petiz penniers pour porter pierre menue, les civières roullercees[2] pour mener pierre menue, une petite charrette pour mener grosse pierre et les civières à rouel » coûtent « XXXIX livres VII s. VI d. ».

CHARPENTERIE

En juin 1369, on construit des engins pour ravaler les pierres, on fait des guérites « environ le paveillon » et on planchéie les quatre tourelles de ce pavillon. En juillet, Johan Chabot, charpentier, reçoit 7 livres 4 sous pour faire « un auditoire en la salle du baille pour tenir les assises, c'est assavoir pour la chaere pour le juge et les sièges haux et bas et les barres pour les avocaz ».

On fabrique des « oiseaux pour porter le mortier », en 1370. A la fin de juin et en juillet, on enlève les chevrons de la tour où a été faite la chapelle, ainsi que le « hourdeys » et le haut plancher; on démolit aussi le côté du « vieil hourdeis de la tour devers la salle pour allier ceste tour avec ledit ouvraige ». « En la troisième semaine de novembre », on achète « VIII toises de aes[3]... pour refaire l'auditoire et tenir les assises que les gens Mons. Bertran du Guesclin, connestable de France, avoient dépecé et ars quant il y furent logez[4] ». Les charpentiers font, à la même époque, « une barbequenne de bois sur la tour qui estoit

[1] Oint ou oing, graisse de porc fondue.
[2] Les civières roullercees, les civières munies de roues.
[3] Aes, ais.
[4] Ce passage indique que B. du Guesclin passa par Saumur dans l'automne de 1369.

commencée à dépécer pour ce qu'il estoit venu nouvelles que les anemis avoint à propos de assaillir ledit chastel ». Coût : 61 sous 6 deniers.

Dans la première semaine de mai 1371, on refait la roue et l'arbre de la roue du puis. On construit une grue, la grande porte, « la quarrée et le guischet pour la barrière devers les champs »; on mène la grande pierre dure « à faire l'autel d'auprès de la grande tour au-dessus de la chappelle ». En 1372, construction de « entrecloistres, huis et fenestres ». En mai 1373, construction de marches pour « la viz de la chappelle ». En septembre, construction des « chauffaux et cintres à faire la vouste de la tour devers la salle du baille ». En novembre, deuxième semaine, construction du « hourdeys d'une tour dudit chastel appelée la tour aux Roux[1] ». A la fin du même mois, on fait « un huys entre la chappelle et la chambre de parement et un huys à la viz par où l'on descend à la garde-robe[2] » et les fenêtres « d'icelle garde-robe ».

Au commencement de janvier 1374, on fait trois huis et deux fenêtres aux deux oratoires de la chapelle, quatre fenêtres au pavillon, et on appareille les autres fenêtres de ce pavillon. Dans le même mois, on fait « un leteul pour la chappelle », puis « un chauffaut de bois pour assoir les vitres de lad. chappelle que mons. de Chasteaufromont avoit fait apporter de Paris ». Les charpentiers font aussi, pour cette même chapelle, un chandelier et une croix de bois.

« En la semaine de la Sainct-Michiel », on fait « des chauffaux pour lever le gros espi de pierre dessus la tour devers la salle du baille »; puis, en décembre, on commence à faire les huis, fenêtres et châssis pour cette même

[1] Le nom de cette tour n'a été mentionné par aucun auteur angevin.

[2] C'est dans la garde-robe que l'on renfermait les vêtements, les étoffes précieuses, les armes de luxe, les bijoux.

tour. On s'occupe aussi à planchéier et à lambrisser jusqu'à semaine d'après Pâques fleuries, 1376.

Les charpentiers gagnent jusqu'à 7 sous 6 deniers par jour. Les dépenses totales pour ce chapitre s'élèvent à 857 livres 14 sous 3 deniers.

ŒUVRES DE FORGE

Le 24 janvier 1370, marché est passé avec « Jehan Viau[1], alias Montloy, fevre de la ville de Tours, pour faire l'ouvrage de forge pour ledit chastel de Saumur et pour celui d'Angiers, par aussi que il doit estre habergé en l'ostel de la salle du baille dudit chastel de Saumur, et lui doit l'en faire une forge et fournir d'un tronc de bois et doit avoir, pour chascune livre de fer qu'il ouvrera, rendue preste, XII d. ».

Mais, à partir du 26 octobre, il demanda, au lieu de 12 deniers, 15 deniers, pour ne pas se trouver en perte, ce qu'on lui accorda. Il fait « la forgeure des fenestres », des « yraignes de fer » pour « la chambre de parement » et celle de « retrait »; puis « la ferreure de la grant fourmette » de l'entrée de la chapelle où il y a seize « traverses et unze montangs et osteaux rons et quatre gomons pesans cinq cens vingt et cinq livres, pois de Saumur »; les chaînes pour le plancher du pont de l'entrée du « chastel »; la grande « graille à mettre devant le trou par où sortent les eaux dudit chastel », les « clefs, claveures, loquets », nécessaires pour les diverses portes, pour le coffre où l'on met « les espices de Mons. de Chasteaufromont », pour le charnier où l'on met les « chars sallées des garnisons dudit chastel », etc., etc.; les « yraignes de la chappelle » et une petite « yraigne pour la fenestre de l'oratoire »; des chevilles de fer pour porter les gouttières de plomb « d'environ

[1] Le nom de ce Jehan Viau est cité dans plusieurs passages des *Comptes municipaux de la ville de Tours*, publiés par M. Delaville-Le-Roulx, tome I, p. 115-120, 633-635, 1107-1108.

la tour »; quatre grandes grappes de fer pour « l'espi de dessuz la viz qui joint à ladite tour », etc., etc. Il se sert habituellement du fer d'Espagne, alors très renommé. La dépense totale est de 728 livres 4 sous 2 deniers.

CORDAIGES

Les « cordaiges » sont fournis par Jehan Faucher, cordier, demeurant sur les ponts de Saumur.

En tout : 49 livres 7 sous 4 deniers.

PLOMBERIE

On couvre de plomb tout le haut plancher de l'ouvrage qui a été fait en « la rue de Feunet entre les deux tours de celui costé ». Le maître des œuvres fit venir dans ce but du plomb de plusieurs endroits : 1° de Chinon, six grandes pièces pesant 5,769 livres que lui délivra Mons. Hues de Bellay, chevalier, capitaine du château de Chinon; 2° du château de Loudun, 3,766 livres, que lui délivra Mons. Jehan de la Jaille, capitaine de Loudun ; 3° du château d'Angers, 5,000 livres de plomb. C'est « Jehan le plommier, demourant au Mans, paroissien de « Domfront en Champaigne », qui se chargea de faire cette « couverture de plomb », au prix de 45 livres. Le plomb vaut 12 d. la livre; l'étain 16 d.; la « soudeure » 18 d. Il demanda 11 livres pour faire « l'ouvraige des gouttières de plom tout environ la tour devers les champs en laquelle est la chappelle » et pour refaire des tuyaux qui « gitent l'eau dehors », ainsi que pour couvrir de plomb « le bois qui porte le penuncel entre l'espi et la couverture d'ardoises ». Même travail pour la tour « de devers la salle du baille ». Depense totale : 149 livres 3 sous 6 deniers, non compris le plomb amené de Chinon, de Loudun et d'Angers.

COUVERTURE D'ARDOISE ET TRAVAUX DIVERS

Le millier de lattes vaut 30 sous rendu au port de Saumur. « A Johan le Paintre, lors demourant à Saumur, pour paindre de fin or et d'asur et d'autres couleurs le penuncel qui est sur ladite tour [de devers le baille], pour marché fait avec lui... 65 s. »

« A Jehan Noteaux, pour bacin d'airain à faire ledit penuncel, 19 s. »

En tout : 65 livres 10 s. 50 d.

Les dépenses pour couvrir « la tour où est la neufve chappelle » se montèrent à 83 l. 12 s. 5 d., y compris :

« A Guillaume le Boucher, pour IIᶜX livres de fer d'Espaigne pour faire une grant barre de fer et les grappes qui portent l'espi et le pennuncel de ladicte tour, le cent, XL s. Pour ce... 4 l. 4 s.

« Pour un grant bacin d'airain à faire ledit penuncel... 20 s.

« A Johan le Paintre[1], pour paindre d'or et d'asur et d'autres couleurs ledit penuncel aux armes de Mons. le duc[2], par marché fait avec lui. Pour ce, 4 l. »

[1] Ce Johan le Paintre est sans doute celui qui demeurait en 1379 à Château-Gontier et qui fut chargé, avec Guillaume le Paintre, d'Angers, d'ouvrer « les bestes et ystoires » qui servirent de décoration et de « parement » lors de l'entrée du duc Louis Iᵉʳ « en sa ville d'Angers ».

[2] Les armoiries du duc Louis Iᵉʳ d'Anjou étaient : « *Tiercé en pal : au premier d'argent à la croix potencée et cantonnée de quatre croisettes de même*, qui est de Jérusalem ; au second *d'azur semé de France au lambel de quatre pendants de gueules*, qui est d'Anjou-Sicile ; *au troisième semé de France à la bordure de gueules*, qui est de la deuxième branche d'Anjou-Sicile. (Gencien, mss. 996, p. 11. — *Armorial général de l'Anjou*, t. I, p. 64. D'autres ajoutent : *sur le tout d'Aragon qui est d'or à quatre pals de gueules.*)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Recettes. — Le Trépas-de-Loire. — Imposition de trois deniers pour livre établie à Saumur. — Recettes des finances et compositions de francs-fiefs, etc. — Autres recettes des finances (1367-1376). 3

CHAPITRE II

Dépenses diverses. — Gages des commissaires et des officiers. — Dons, quittances et rémissions. — Les halles d'Angers. — Réparations faites au château de la Roche-aux-Moines. — La Chambre des Comptes d'Anjou (1367-1376) 21

CHAPITRE III

Dépenses. — Les réparations faites au château d'Angers. — Les armes et l'artillerie de la place (1367-1371) 35

CHAPITRE IV

Dépenses. — La restauration partielle du château de Saumur et la construction de la chapelle neuve (1367-1376). 65

TABLE GÉNÉRALE

DES

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Les noms de lieux sont indiqués en lettres *italiques*.

A

Agnès, femme de Jehan Lechat, valet de chambre de Louis Ier, duc d'Anjou, 23.
Aménart (Guy), 19.
Amis (Étienne), procureur de la fabrique d'Asnières, 12.
Andard, 10.
Angers, 1, 3, 5, 8, 16, 18, 63, 78.
Anjou (duc d'), *voir* Louis Ier.
Anthenaise (Pierre d'), 12.
Anthenaise (famille d'), 12.
Aqueville (Philippot d'), 5.
Ardenne (terre), 10, 13.
Ardoises d'Angers, 56.
Arouseau (Nicolas), 38.
Arquené (Pierre d'), chevalier, 25.
Asnières-Bellay, 12.
Athée, 18.
Aubelet de Germaincourt, 11.
Aubery (Jean), 11.
Aubigné (Ysabeau d'), 16.
Aubigné-Briant (..... sire d'), 19.
Aubigné-Briant, 16.
Audouys (.....), feudiste, 2.
Audrehem (..... sire d'), maréchal de France, 71.
Audusson (Jehan), ouvrier à Angers, 52.
Auger (Guillaume), 12.
Aunay (l'), 11.
Auray, 38.
Auvere (Simon), 41.
Auvers (Robert d'), 17.
Avaugour (J... d'), chevalier, 4.
Avignon, 1.
Avoir (famille d'), 56.
Avoir (Pierre d'), sire de Château-Fromont, 25, 56.
Avrillé, 16.
Azincourt (bataille d'), 18.

B

Baif (Huet de), 15.
Baignoux, 8.
Bais, 22.
Barbe (Perrot), cordier, 43.
Barbe-Rouge, ouvrier forgeron à Angers, 43.
Bari, 8.
Baubigné (Marguerite de), dame du Plessis-Rollant, 14.
Baubigné, 14.
Baudit (Perrot), maçon à Saumur, 66.
Baudrière (rue), à Angers, 10.
Baugé, 12, 15, 18.
Baulin (Habert), charroyeur à Angers, 5.
Bauné, 42.
Bazouges, 12.
Beaufort-en-Vallée, 69.

Beaumont, 17.
Beaumont (Guillaume de), évêque d'Angers, 32, 33.
Bellay (Bertrand du), 18.
Belin (Olivier), charpentier à Angers, 44.
Bellay (Hugues du), chevalier, gouverneur de Saumur, 18, 65, 79.
Belle-Poule (forêt), 59, 60.
Béquet (Guillaume), trésorier du duc d'Anjou, 25, 26.
Berard (Guillaume), charroyeur à Angers, 60.
Bernard (Guillaume), 4.
Bernard (Thomas), 5.
Bernehard (Jehan), 15.
Bertaut (Denis), 9.
Berthelot, *voir* Lenormand.
Berthelot (Hamelin), sergent, 71.
Bésu (Jean de), prieur de Saint-Laurent-de-Fonteinant, 12.
Bibliothèque d'Angers, 2, 13.
Birray (Alès de), chevalier, 18.
Biseglia, 8.
Blainville (.... sire de), 71.
Blanchart (Jehan), charpentier à Angers, 63.
Blandouet, 42.
Blois (Charles de), 38.
Blois (Marie de), femme de Louis I^er^, duc d'Anjou, 8.
Bodineau (Robin), charroyeur à Angers, 51.
Bodinière (la), 17.
Bois-Béranger (Jehan, s^gr^ du), 15.
Bois-Bérenger (le), 15.
Bois-Gamas (Gilet de), 15.
Bois-Gamast (le), 15.
Bois-Guérin (Jamet), 18.
Boishallé (Richard), 21.
Boissel (Jehan), vendeur de sablon à Angers, 53.
Bonitart (Guion), maçon à Angers, 59, 62, 71.
Bonneau (Jehan), 5.
Bonnesserre de Saint-Denis (....), 12.
Boone (.....), 2.
Bordeaux (Perrot des), meunier, 41.
Bossard (Guion), maçon à Saumur, 75.
Bouchard (famille), 19.
Bouchart de l'Isle, 19.
Boucicaut (maréchal de), 38.
Bougenot (E...), archiviste, 2.
Boullant (Perrin), 16.
Bourceau (Gillet), charpentier à Angers, 30.
Bourdoil (Hardouin), 16.
Bourdon (Juliot), receveur des finances, 22, 24.
Bourg (île du), 57.
Bourracière (la), vignes, 10.
Bourreau (Gillet), charpentier à Angers, 27.
Bout-du-Monde (le), à Angers, 29.
Boutin (Macé), fermier du Trépas-de-Loire, 3.
Bouzillé, 13.
Boynne (la), 17.
Bois-Rahier (Macé de), 14.
Brain-sur-l'Authion, 17.
Bretaut (Thomas), charroyeur à Angers, 51.
Brient (Jehan), 19.
Brient (Thomas), maçon à Saumur, 75.
Brissac, 14.
Brissarthe, 14.
Brossart (Perrot), maçon à Saumur, 73, 74.
Buchier (Ligier), 14.
Bueil (Jean de), 26.
Burelay (Simon), 47.

C

Cailleau (Jehan), maçon à Saumur, 70, 75.
Cailleau (Thomas), maçon à Saumur, 70, 75.
Calverly (Hugh de), capitaine anglais, 67.
Candes, 3.
Carbonnel (Geffroy), chapelain à Angers, 10, 24, 26.
Carré (Nicolas), receveur général du Trépas-de-Loire à Angers, 6.
Carrion (Jehan), chevalier, 17.
Cépeaux (de), *voir* Scépeaux.

Chabot (Jehan), charpentier à Saumur, 66, 76.
Chacé, 14.
Chalopin (Thomas), abatteur de bois à Angers, 51.
Chambre des Comptes d'Anjou, 2, 4, 24, 25, 29, 33, 50, 51.
Champchevrier (Jehan de), chevalier, 17.
Champchevrier (Thébaut de), 15.
Champgeneteux, 22, 23.
Champigné (prieuré), 14.
Champtoceaux, 3.
Chanconet (Jehan), sergent à Angers, 52.
Chandemanche (Huet de), 12.
Chandemanche, 12.
Chantelou (Corbin), 15.
Chapelle du château d'Angers, 45, 48, 53, 62.
Charles V, *le Sage*, roi de France, 8, 38.
Charnacé, 12.
Charnacé (Jehan de), 12.
Château d'Angers, 2, 29, 35, 63, 78, 79.
Château de Saumur, 65, 80.
Châteaudun, 28.
Château-Fromont (Pierre de), lieutenant du duc d'Anjou, 6, 24, 25, 56, 72, 77, 78.
Château-Gontier, 5, 9, 12, 80.
Châteauneuf, 14, 15.
Châteauneuf-sur-Sarthe, 14.
Chauvigné (le grand et le petit), 18.
Chemans, 16.
Chemens (Jehan de), 16.
Chemellier, 18.
Chemeré-le-Roy, 18.
Chenillé-Changé, 16.
Cherancé, 5.
Chérencé (Guillaume de), 5.
Cherbaye (Jean), *voir* Escherbaye.
Cherré, 14, 17.
Chevaigne, 13.
Chevallier (Guillaume), prieur de Cravent, 18.
Chevigné, 13.
Chevrouse (Pierre de), chevalier, chambellan de Louis Ier, duc d'Anjou, 25, 26, 46.
Chinon, 3, 18, 19, 45, 66, 70, 79.
Cholet, 3, 13.
Chopes (Jehan), charroyeur à Angers, 51.
Cizay, 12.
Clairau (Tenot), 18.
Clefs (Jehan de), 15.
Clefs, 15, 16.
Clérembault (famille), 13.
Clérembault (Antoine), 13.
Clérembault (Gilles de), 13.
Clérembault (Jehan), 13.
Clérembault (Macé), 13.
Clisson (Olivier de), connétable, 71.
Cochet (Pierre), 17.
Cochon (Étienne), 12.
Cochon (Philippe), 12.
Coissart (Julien), charretier à Angers, 36.
Commage (Pierre de), 18.
Contigné, 12, 15.
Corbet (Simon), maçon à Saumur, 45, 69, 75.
Corbinnaie (la), 16.
Cordeliers d'Angers (les), 32.
Cornuau (Guillaume), charpentier à Angers, 51, 59.
Cornuau (Jehan), charpentier à Angers, 21, 39.
Corzé, 10, 13.
Cotenet (Jehan), cloutier à Angers, 55.
Couaynon (Guillaume), chevalier, 17.
Couissant (Jehan), 36.
Coulennes (Philippon de), 51.
Courtaut (Michel), 51.
Courte (rue), à Angers, 9, 11, 17.
Courtet (Jehan), lieutenant du sénéchal à Angers, 5, 6.
Cove (Perrot), charroyeur à Angers, 51.
Coymes (Jehan de), 16.
Craon, 13, 18, 42.
Craon (Guillaume de), vicomte de Châteaudun, 16, 17, 28.
Craon (Jehan de), archevêque de Reims, 38.
Cravant, 18.
Cravent (Guillaume), maçon à Saumur, 69, 75.

Crécy (bataille de), 65.
Crespel (Olivier), 41.
Crespin (Guillaume), 51.
Cressewell (.....), capitaine anglais de Saint-Maur, 3, 69.
Crestienne (Colin), charroyeur à Angers, 51.
Croix-Verte (la), 15.
Croullay, 19.

D

Damours (Drouet), 16.
Dampierre, 28, 68.
Darne (Jehan), prêtre, 1, 14.
Darne (Julien), prêtre, 12, 22, 23.
Darne (Macé), maître des œuvres de Louis Ier, duc d'Anjou, 1, 2, 4, 6, 8, 9, 10, 19, 22, 23, 24, 26, 28, 33, 63, 65.
Davenne (Jehan), 19.
Delaville-Le-Roulx (.....), archiviste-paléographe, 78.
Demes (Macé), maçon, 58.
Demoulion (Gervèse), charpentier à Angers, 31, 52.
Denyau (Perrot), 51.
Depoille (Jehan), 51.
Deschamps (Jehan), 4.
Dollon (le bas et le haut), 17.
Domfront-en-Champagne, 79.
Donadieu de Puycharic (Pierre), capitaine du Château d'Angers, 29.
Dorenge (Guillaume), 4.
Dorenge (Laurent), 19.
Doublart (Fouquet), procureur de la fabrique de Seronne, 14.
Doué, 19.
Dromel (Jehan), maçon à Saumur, 75.
Dubois (Étienne), charroyeur à Angers, 51.
Dubois (Guillaume), abatteur de bois à Angers, 51.
Duchemin (Martin), 11.
Dugère (Étienne), charroyeur à Angers, 53.
Duluc (Guillaume), abbé de Saint-Florent de Saumur, 7.
Durtal, 36.
Du Tertre (Raoul), 11.

E

Écouflant, 16.
Elis (Robert), doyen du Mans, 10, 24.
Ercant (Jehan), 15.
Érigné, 56.
Ernée, 15.
Eschallard (Jehan), 17.
Escharbaye (Jean), chanoine, doyen de l'église Saint-Maurice d'Angers, 10, 24.
Espagne (fer d'), 79, 80.
Espinay (..... d'), conseiller à la Cour d'appel d'Angers, 66.
Étienne (saint), 16.
Évron (abbaye), 22.

F

Farcie (Jehan), 36.
Fairemoustier (Jacques de), 41.
Faraut (Perrot), charroyeur à Angers, 52.
Faremoustier (Jehan de), maître de la Chambre des Comptes du duc d'Anjou, 66.
Faubin (Rogerin), valet de chambre du seigneur de Château-Fromont, 25.
Faucher (Jehan), cordier à Saumur, 79.
Fauquier (Colas), 16.
Faynel (Pierre), 13.
Felot (Étienne), charretier à Angers, 21.
Felot (Philippe), voiturier à Angers, 22.
Fenet (faubourg), à Saumur, 67, 79.
Feneu, 17.
Ferchaut (Jehan), charroyeur à Angers, 60.
Feuillée (la), 11.
Feur (Perrot), scieur de bois à Angers, 61.
Fils-de-prêtre (hôpital), à Angers, 9.
Fontevrault (abbaye), 9.
Forge (la), vignes, 10.
Foudon, 15.
Fougeré, 16.

Foullot (Simon), abatteur de bois à Angers, 51.
Foucqueré (Guillaume), 5.
Fouquet (Geoffroy), 6.
Fourmentères (Robin de), capitaine du Château d'Angers, 42.
Fournier (Perrin), couvreur à Angers, 58, 62.
Foyssi (Jehan de), secrétaire du duc d'Anjou, 25, 26.
Franchequin le Lombard, 37.
Françoys (Jehan), maçon à Saumur, 75.
Frères Mineurs d'Angers (les), 32.
Frères Prêcheurs d'Angers (les), 33.
Frétarde (Philippe), 13.
Fromentières, 14, 42.

G

Gahalin (Jehan), charpentier à Angers, 52.
Garnaut (Étienne), perrier, employé aux travaux faits à la Roche-aux-Moines, 28.
Gastebelle (Michel), perrier, employé aux travaux faits à la Roche-aux-Moines, 28.
Gautier, charpentier à Angers, 38, 39, 51.
Gautier (Clément), charroyeur à Angers, 51.
Gelin (Jehan), charpentier à Angers, 59, 60.
Gennes, 11, 19.
Gerbutel (Étienne), maçon à Angers, 38, 45, 62.
Germaincourt (Aubelet de), 11.
Giffart (Drouet), charroyeur à Angers, 51.
Giffart (Jehan), maçon à Saumur, 70, 75.
Giffart (Macé), charroyeur à Angers, 51.
Gildouin (Eustache), 19.
Gilleau (Jehan), nautonnier chargé de conduire un chargement de pierres de Dampierre à la Roche-aux-Moines, 28.
Gillet, charpentier à Angers, 42.
Gilles (Perrot), 51.
Glandouët, 55.
Gnéroil (Jehan), maçon à Saumur, 75.
Gontard (Charles-André), sieur de la Perrière, 113, 115.
Grailerie (la), 15.
Gralay (Jehan du), 15.
Grand-Pont (.... sire de), 11.
Grandière (la), 17.
Greure (Nicolas du), 16.
Greville (Robert), 5.
Grez-Neuville, 17.
Grille (Toussaint), 2.
Grimaudière (la), 17.
Gruau (Étienne), charretier à Angers, 36, 38.
Gué-Herbault (Robert du), 14.
Guéherbert (Robert de), prêtre, 10.
Guérande, 38.
Guérin (Jehan), charretier à Angers, 11, 36.
Guérin (Pierre), 13.
Guesclin (Bertrand du), connétable de France, 2, 3, 67, 68, 71, 76.
Guespin (Guillaume), charroyeur à Angers, 51.
Guibert (Laurent), charpentier à Saumur, 66.
Guichard (Jehan), charroyeur à Angers, 51.
Guigan (Jehan), forgeron à Angers, 29, 30, 43, 53, 54, 59.
Guillaume, peintre à Angers, 80.
Guillet (Colin), charroyeur à Angers, 60.
Guiotel (Macé), charpentier à Angers, 61.
Guiton (Guillaume), charroyeur à Angers, 51.

H

Hai (Drouet), 51.
Haie-de-Gastines (la), 17.
Halerne (la), 17.
Halles d'Angers (les), 26, 28, 46.
Halloppé (Jehan), 13.
Halourde (la), 16.
Hamart (Perrot), 51.

Hameau (Geffroy), 5.
Hamelin, seigneur de la Grandière, 17.
Hamelin (Guillaume), meunier, 41.
Harcourt (Louis de), capitaine français, du parti des Anglais, 67.
Haie-aux-Bonshommes (la), prieuré d'Angers, 9.
Hellouys (Julien), clerc, 23.
Henri III, roi de France, 35.
Herbert (Fouquet), 10.
Hiron (Robin), avocat et conseiller du duc d'Anjou, 24.
Hôpital général de la Charité, à Angers, 9.
Houbert (Jehan), 5.
Houssin (Guillaume), 40.
Hubert (Jehan), 21.
Huchet (Julien), charpentier à Angers, 27.
Huet (Perrot), 17.
Hullin (Jehan), 17.

I

Ile-Bouchard (l'), 19.
Ile-Forte (l'), 57.

J

Jacobins d'Angers (les), 33.
Jamet, du Petit-Chauvigné, 18.
Jamin (Guillaume), gouverneur des Ponts-de-Cé, 3, 4, 6, 41.
Janvier (Macé), 15.
Jean, abbé de Saint-Aubin d'Angers, 13.
Jean III, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 39.
Jean II, roi de France, 8.
Jean-Baptiste (saint), 45.
Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, 4.
Jehan, peintre à Château-Gontier, 80.
Jehan, peintre à Saumur, 80.
Jehan, plombier au Mans, 79.
Jehanne, femme de Jean Eschallard, d'Angers, 17.
Johaunière (Colin), charpentier à Angers, 44.
Jourdan (Jehan), 11.
Jublains, 11.
Julien, charpentier à Angers, 27.
Jumeau (Étienne), charroyeur à Angers, 51.

K

Karriou (Guillaume de), chapelain à Angers, 10, 24, 25.
Kerssoualle (Jehan), *voir* Cressewell.
Knolles (Robert), capitaine anglais, 68.

L

La Belluchère (Guillaume de), 5.
La Cerasaye (Pierre de), 11.
La Channaie (Jehan de), 5.
La Chapelle (Jehan de), chevalier, 4.
La Chapelle d'Aligné, 11, 12.
La Charité (Nicolas de), 5.
La Chevalerie (Perrot de), 51.
Le Court (Jehan de), chevalier, 16.
La Croix (James de), receveur de la cloison à Angers, 47.
La Ferté-Bernard, 28.
La Folie (Macé de), abatteur de bois à Angers, 51.
La Forest (Pierre de), 18.
Lagny, 18.
Laguillier (Guillaume), abatteur de bois à Angers, 51.
La Hune (.... sire de), 12.
Laillier (André), marchand de sablon à Angers, 36.
Laillier (Étienne), marchand de sablon à Angers, 53.
Lair (Jehan), maçon à Angers, 62.
Laisné (Guillaume), 19.
Lainé (James), recteur de Saint-Michel-de-la-Palud, 9.
La Jaille (Jehan de), chevalier, 25.
Lallemant (Geoffroy), 17.
Lambelin (Perrot), forgeron à Angers, 60, 61.
Lambert, claveurier à Angers, 27.
La Membrolle, 13.
Lancastre (Henri de), prince anglais, 4, 57.

Landes (Perrin des), charroyeur à Angers, 51.
Landes (Robin des), charroyeur à Angers, 52.
Lanier (port), à Angers, 36, 37, 53, 56.
Lannes (Thébault de), 5.
La Pinardière (Colin de), charroyeur à Angers, 51.
La Porte (Georget de), charroyeur à Angers, 51.
La Porte (Guillaume de), citoyen d'Angers, 9.
La Porte (Jehan de), 17.
La Robinelle, charroyeur à Angers, 51.
La Roche-Plémeau (.....), 19.
La Rouaudière (Jehan), 17.
La Roussière (Colas de), 15.
La Roussière (Geoffroy de), 13.
La Roussière (Jehan de), 16.
La Teillaye (Jehan de), chevalier, 18.
Latorte de la Pissonnerie (.....e de), 59.
La Tour (Charles de), 28.
Launay (Jehan de), maçon à Angers, 58, 60.
Launay-de-Gennes, 11.
Laurent, couvreur à Angers, 4, 6.
Laval, 11, 15.
La Vigne (Perrot de), 16.
Lebègue (Jehan), chanoine de Saint-Maurice d'Angers, 10, 17, 26, 32, 33.
Le Bigot (Jehan), 12.
Le Bigot (Raoul), charroyeur à Angers, 52.
Le Boucher (Guillaume), charpentier à Angers, 50.
Le Bouchier (Guillot), scieur de bois à Angers, 61.
Le Bouteur (Robert), manœuvre à Angers, 52, 53.
Le Camus (Jehan), manœuvre à Angers, 52.
Le Challot (Jehan), charroyeur à Angers, 51.
Le Chastelain (Olivier), secrétaire du duc d'Anjou, 10, 13, 24, 25.
Le Chat (Jehan), valet de chambre du duc d'Anjou, 2, 23, 26.
Le Cierger (Macé), 16.
Le Cornu (Jehan), 11.
Lecoy de la Marche (.....), archiviste, 48.
Le Gast (Olivier), 5.
Lejeune (Jehan), 21.
Le Jioneau (Jehan), 15.
Le Maçon (Michel), 18.
Le Marchand (Étienne), 16.
Le Marié (Perrot), 12.
Le Métaier (Macé), charroyeur à Angers, 51.
Le Métaier (Perrot), charroyeur à Angers, 51.
Le Mignot (Macé), cloutier à Angers, 55.
Le Normand (Perrot), charretier à Angers, 36.
Le Normant (Philippon), dit Berthelot, 16.
Léoul (Robert du), chevalier, 19.
Le Piquart (Jehan), maçon à Angers, 61.
Le Poil (Guillaume), 22.
Le Porc (Geoffroy), 14.
Le Prellier (Guillaume), 32.
Le Prévost (André), manœuvre à Angers, 52.
Le Royer (Jehan), marchand de chaux à Angers, 53.
Le Taissier (Jehan), terrassier à Angers, 60.
Le Tourneur (Macé), maçon à Angers, 61.
Leur (Guillaume), 15.
Le Vasseur (Jean), 12.
Le Vennier (Jehan), 5.
Leys (Jean de), chevalier, 8, 9.
Liger (Jehan du), chevalier, 15.
Ligier (Jehan), 18.
Ligny (port), à Angers, 29.
Loberan (Marie de), femme de Gabriel Morel, 31.
Locé (Jean de), 5.
Loir (Jehan), maçon, 24, 41, 48, 62.
Loiz (de), *voir* Leys.
Londres, 2.
Loudon (Robert du), chevalier, 15
Loudun, 18, 24, 25, 79.
Louis 1er, duc d'Anjou et comte du Maine, 1, 8, 18, 22, 26, 29, 48, 80.

Louis II, duc d'Anjou, 4, 8.
Lucas (Perrot), fermier des impôts à Saumur, 6.
Luce (Siméon), archiviste, 3, 4, 41.
Luxembourg (Bonne de), femme de Jean II, roi de France, 8.

M

Macé, fabricant de meubles à Angers, 27.
Macé, tourneur, 27.
Madeleine (la), église à Croullay, 19.
Mahé (Laurent), 5.
Mahot (Jehan), clerc, 25.
Maillard (.....), archiviste, 35.
Maine (la), rivière, 35, 36.
Malardeau (le), 59.
Malemort (château), à Angers, 9.
Mans (le), 20, 23, 24, 79.
Maquillé, 15.
Maquillé (Guillaume de), 15.
Maquillé (Jehan de), 11, 17.
Marchegay (Paul), archiviste, 3, 56.
Marigné, 16.
Marigné (Robert de), gouverneur du Château d'Angers, 63.
Marigné, 63.
Marteau (Colin), 51.
Martel (Thomas), fermier du Trépas-de-Loire, 3.
Martesthe (.....), femme de Jehan Ligier, 18.
Massuyau (Jehan), maçon à Saumur, 69, 75, 76.
Mathefelon (Thébault de), 11.
Maugier (Guillaume), charpentier à Angers, 27, 33, 37, 45.
Mauguy (Guillaume de), 30.
Maulay (Geoffroy de), chevalier, capitaine du château de Saumur, 21.
Mauléon (Gervaise de), charpentier à Angers, 31, 52.
Mauquenchy (Jean de), dit Mouton, sire de Blainville, 71.
Mauregart (Nicolas de), trésorier du duc d'Anjou, 24, 26.
Mechot (Jehan), notaire du duc d'Anjou, 26.
Medrinac (Jehan de), 15.
Mée, 11.
Meindo (Pierre de), 3.
Méterais (les), 18.
Millette, 15.
Mirebeau, 18, 19, 71.
Mirouer (le), 10.
Monbreu (Jehan de), charroyeur à Angers, 51.
Monceaux (Berthelot de), 5.
Mondamer (Guillaume de), 14.
Monnet (Renaud de), 4.
Montflours, 11.
Montfort (Jehan de), 38.
Montigné, 11, 68.
Montigné-les-Rairies, 13, 36.
Montigny (Isabeau de), femme de Hugues du Bellay, chevalier, 18.
Montreuil-Bellay, 14.
Montrevault, 13.
Montsoreau, 68.
Montsoreau (Guillaume de), 19.
Morannes, 12.
Mordret (Jehan), prieur de Saint-Pierre de Mirebeau, 18.
Mortier (Maurice du), 14.
Motte-d'Aron (la), 11.
Mouchet (Jehan), 57.
Moulin (le), 17.
Mouton, *voir* Mauquenchy.
Mûrs, 56.
Musée d'Angers (le), 15.

N

Neufvillette (Jehan de), chevalier, 11.
Neuvillette, 11.
Neuillé, 15.
Nuet (Guillaume), maçon à Saumur, 75.
Nuillé, 15.

O

Ode (Guillaume), charroyeur à Angers, 51.
Olive (Olivier), 17.

P

Paly (Denis), charroyeur à Angers, 51.

Papin (André), conseiller de Louis Ier, duc d'Anjou, 12, 13, 23.
Passard (Jehan), cloutier à Angers, 55.
Pastiz (Laurent des), couvreur à Angers, 31, 32, 47, 54, 58, 62.
Péan de la Tuillerie (.....), prêtre, 9, 36.
Pelerin (Jehan), écuyer, 25.
Pelette (Nicolas), prêtre, 18.
Pembroke (comte de), capitaine anglais, 67.
Pénitentes d'Angers (les), 8, 9.
Pentin (Jehan), 18.
Perrot, charpentier à Angers, 41.
Perrot, vitrier à Angers, 28, 30, 48, 56.
Persouche (Perrot), charroyeur à Angers, 51.
Petit (Gervais), clerc, 22, 24.
Petit (Jehan), maçon à Angers et à Saumur, 29, 31, 45, 69, 75.
Petit (Macé), charpentier à Angers, 43, 44.
Philippe-Auguste, roi de France, 4.
Pierre III, abbé de Saint-Aubin d'Angers, 13.
Pierre (Guillaume), chevalier, 18.
Pignonnière (la), fief à Angers, 9.
Pin-de-Laval (le), 12.
Pinart (Thomas), charroyeur à Angers, 52.
Pinaut (Thomas), charroyeur à Angers, 151.
Piquet (Guillaume), charroyeur à Angers, 52.
Plantes (Étienne des), prieur de Champigné et de Champgeneteux, 14, 22, 23.
Plantes (Jehan des), prêtre, 17.
Plessis-Clérembault (le), 13.
Plessis-de-Montfoulour (le), 11.
Plessis-Grammoire (le), 15.
Plessis-Macé (le), 13.
Plessis-Rollant (le), 14.
Plessis-Rouge-Bec (le), 13.
Pocé (Jacques de), chevalier, 18.
Pointel (Guillaume), commissaire de la recette des finances du duc d'Anjou, 12, 13, 22, 23.
Pointel (Jehan), 15.
Poitevin Regnault le), 51.
Polite (Regnault), charpentier à Angers, 44.
Pont (le grand et le petit), 11.
Ponts d'Angers (les), 11.
Ponts-de-Cé (les), 3, 4, 6, 41, 42, 57, 59.
Pontvallain, champ de bataille célèbre par la victoire de Bertrand du Guesclin sur les Anglais, 4, 41, 68, 71.
Port (Célestin), archiviste, 3, 15, 21, 29, 42, 56.
Poitevin (Perrot), 39.
Pou (Denis), maçon à Saumur, 75.
Pou (Guillaume), maçon à Saumur, 75.
Pouconerie (la), 15.
Puycharic (de), *voir* Donadieu.

Q

Qualin (Jehan), charpentier à Angers, 31.
Quarré (Thébault), charretier à Angers, 60.
Quatrebarbes (Jehan de), chevalier, 13.
Quelaines, 11.
Quincé, 14.

R

Rabineau (Macé), charroyeur à Angers, 51.
Rabineau (Olivier), charroyeur à Angers, 51.
Rabineau (Pierre), charroyeur à Angers, 51.
Rafaut (Guillaume), charroyeur à Angers, 51.
Rahier (Gilles), 19.
Ratel (Simon), couvreur à Angers, 63.
Reims, 38.
René, duc d'Anjou, 48.
Renoul, couvreur à Angers, 27.
Ricendeau (Jehan), maçon à Saumur, 73, 75.
Ridouet (Guillaume), 13.
Robert, couvreur à Angers, 47, 54, 56.
Robin (Jehan), 18.

Roche-au-Duc (la), 27.
Roche-aux-Moines (la), château, 28.
Roche-de-Serrant (la), 28.
Roches (.... sire des), 5.
Roches (Guillaume des), sénéchal d'Anjou, Maine et Touraine, 4.
Roé (la), abbaye, 17.
Rogier (Jehan), 18.
Rouault (Perrot), 11, 17.
Roucy (Béatrix de), femme de Louis, comte de Sancerre, 65.
Roumeaux (Jean), 13.
Roummel (Nicolas), prêtre, procureur du Chapitre de Saint-Maurille d'Angers, 18.
Rousseau (Jehan), charroyeur à Angers, 51.
Rues (les), 16.
Rues (Thébault des), 16.
Ruillé-Froidfont, 14.

S

Sablé, 18, 42.
Saillart (Maurice), charroyeur à Angers, 51.
Saillars (Perrot), charroyeur à Angers, 51.
Saint-Aignan (cimetière), à Angers, 29.
Saint-Aubin (abbaye), à Angers, 9, 11, 13, 32.
Saint-Aubin (île), 57.
Saint-Aubin (Jehan de), 4, 5.
Saint-Barthélemy, 9.
Saint-Clier (Jehan de), maître des œuvres du duc d'Anjou, 28.
Saint-Cyr-en-Bourg, 14.
Saint-Denis-de-Gastines, 15.
Saint-Florent (abbaye), 7, 13, 69.
Saint-Florent de Saumur, 7.
Saint-Gault, 5.
Saint-Gault (Jehan de), 5.
Saint-Georges-sur-Loire, 13.
Saint-Gilles, 19.
Saint-Hilaire-Saint-Florent, 7.
Saint-Jacques-de-la-Forêt (prieuré), à Angers, 9.
Saint-Jean-Baptiste (église), à Angers, 10, 25.
Saint-Jean-l'Évangéliste (hôpital), à Angers, 9, 10.
Saint-Julien (église), à Angers, 29.
Saint-Lambert-des-Levées, 7.
Saint-Laud (chapitre), à Angers, 11, 44.
Saint-Martin (Macé de), charpentier à Angers, 4, 2.
Saint-Martin (église), à Saint-Maur, 4.
Saint-Martin (paroisse), à Angers, 17, 24.
Saint-Martin-de-la-Place, 8.
Saint-Maur-sur-Loire (abbaye), 3, 4, 67, 68.
Saint-Maurice (église), à Angers, 10, 17, 24, 36, 47.
Saint-Maurille (chapitre), à Angers, 18.
Saint-Michel-de-la-Palud (paroisse), à Angers, 9, 11, 16.
Saint-Nicolas (abbaye), à Angers, 39, 51, 52.
Saint-Ouen, métairie, 15.
Saint-Père, 19.
Saint-Pierre-de-Mirebeau (église), 18.
Saint-Poix, 14.
Saint-Rémy-en-Mauges, 13.
Saint-Samson (église), à Angers, 16.
Saint-Serge (abbaye), à Angers, 42.
Sainte-Croix (église), à Angers, 18.
Sainte-Croix (chapitre), à Loudun, 25.
Sancerre (Louis, comte de), 65.
Sancerre (Robert de), gouverneur de Saumur, 65, 71.
Saraut (Perrot), charroyeur à Angers, 51.
Sauce (fief), 10.
Saugière (.....), 62.
Saumouçay (Geffroy de), chevalier, 18.
Saumoussay (.... sire de), 14.
Saumur, 4, 6, 8, 15, 18, 21, 65, 80.
Saumur (château de), 21.
Sausson (Jehan), charroyeur à Angers, 51.
Sauvage (Jehanne), femme d'Antoine Clérembault, 13.
Savonnières, 68.

Savoreau (Jehan), receveur du Trépas-de-Loire, à Saumur, 6.
Saynel (Pierre), secrétaire de Louis Ier, duc d'Anjou, 22.
Sazillé (Denis de), 19.
Sazillé (Philippon de), 19.
Scépeaux (Yvon de), chevalier, 9, 17.
Sébastien (Saint), 32.
Sébille (Guillemin), 15.
Selonne ou *Seronne*, 14.
Serutière (la), 12.
Simon, peintre à Angers, 30.
Société des Amis des Arts, à Angers, 35.
Soisier (le), 17.
Soreau (Étienne), 15.
Sybau (Colin), 11.

T

Tahereau (Pierre), prêtre, prieur de Saint-Jacques-de-la-Forêt, à Angers, 9.
Tahourt (Simon), charpentier à Angers, 21, 39, 41, 50, 63.
Tannerie (rue de la), à Angers, 43.
Templerie (la), 16.
Tertre (le), 11.
Thibauld, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 39.
Thomas, arbalétrier à Angers, 41, 42.
Thomas, claveurier à Angers, 28.
« Thomas-point-les-boufs, » charretier à Angers, 60.
Thomin (Jehan de), 76.
Thouarcé, 14.
Tounneic (Jehan de), charroyeur à Angers, 51.
Touchard (Étienne), 26.
Toreau (Jehan), lieutenant du Sénéchal d'Anjou à Loudun, 24.
Tours, 45, 70, 72, 78.
Toussaint (abbaye), à Angers, 9.
Tréguineau (Morice), charroyeur à Angers, 51.
Trépas-de-Loire (le), 2, 6, 72.
Turpin (Guy), 19.

U

Uzès, 1.

V

Vaillon du Malardeau (Étienne), cloutier à Angers, 27, 59.
Vallaines (Fouques de), conseiller de Louis Ier, duc d'Anjou, 22.
Valleaux (Macé), 17.
Vallée (Gervaise), 19.
Varennes (Jehan de), 17.
Vaulx (Geoffroy des), chevalier, 4.
Vaulx (Gervaise des), écuyer, 5.
Vaux (Rémon de), chevalier, gouverneur de Saumur, 65.
Veillon (Étienne), cloutier à Angers, 46.
Verdier (Macé), 15.
Verez, 56.
Verge (Jehan de), chevalier, 16, 42.
Vergier (Laurent du), 5.
Viau (Guillaume), charpentier à Angers, 57.
Viau (Jehan), forgeron à Tours, 78.
Vieille-Court (.... sire de la), 11.
Vieille-Cour (la), 11.
Vienne (la), rivière, 69.
Villebernier, 7.
Villeneuve-Bastart (Henri de), 15.
Villeneuve-lès-Avignon, 1.
Villiers (Bertrand de), charpentier à Angers, 30, 59, 60.
Vincennes, 8.
Vinet (Jehan), maçon à Saumur, 73, 75.
Viot (Jehan), charpentier à Angers, 21, 29, 39, 57.
Vivien (Jehan), 18.

Y

Yolande d'Aragon, femme de Louis II, duc d'Anjou, 28, 45, 48.

Angers, imp. Germain et G. Grassin, rue Saint-Laud. — 820-90.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Paysages et Croquis, Angers, 1867, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, in-18. (*Épuisé.*)

Les invasions anglaises en Anjou aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Angers, 1872, E. Barassé, in-18. *Épuisé.*

Recherches historiques sur Daon et ses environs, d'après des documents inédits. Château-Gontier, 1879, H. Leclerc, in-8°. *Épuisé.*

La peste de Château-Gontier en 1626 et 1627, d'après des documents inédits. Angers, 1881, Germain et G. Grassin, in-8°..... **1 fr. 50**

René de la Rouvraye, sieur de Bressault. Mamers, 1882, G. Fleury et A. Dangin, in-8°. *Épuisé.*

Recherches épigraphiques. — Le Mausolée de Catherine de Chivré. — L'Enfeu des Gaultier de Brullon. Avec cinq dessins de Tancrède Abraham et un portrait inédit du voyageur Legouz de la Boullaye. Laval, 1883, E. Moreau, in-8°..... **3 fr.**

Notice historique sur le château du Port-Joulain et ses seigneurs, d'après des documents nouveaux et inédits (1356-1882). Deux eaux-fortes de V. Huault-Dupuy. Angers, 1883, Germain et G. Grassin, in-8°. *Épuisé.*

Étude sur la vie privée au XV^e^ siècle en Anjou. Angers, 1884, Germain et G. Grassin, in-8°. *Épuisé.*)

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Séance du 13 novembre 1885. Quatrième mention honorable.

Le château seigneurial de Saint-Laurent-des-Mortiers d'après des documents inédits (1356-1780). Mamers, 1884, G. Fleury et A. Dangin, in-8°... **3 fr.**

La Châtellenie de la Jaille-Yvon et ses seigneurs (1052-1789). Orné de deux héliogravures. Angers, 1885, Germain et G. Grassin, in-8°. (*Épuisé*).

Un mignon de la cour de Henri III. Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou. Trois eaux-fortes de Pierre Vidal. Angers, 1885, Germain et G. Grassin, in-8°..... **6 fr.**

Le comte de Falloux. Angers, 1886, Germain et G. Grassin, in-8°... **1 fr.**

La restauration artistique de l'hôtel de Pincé. Orné de deux gravures. Angers, 1886, Germain et G. Grassin, in-8°..... **1 fr. 50**

La vie agricole dans le Haut-Maine au XIV^e^ siècle, d'après le rouleau inédit de M^me^ d'Orvet (1335-1342). Mamers, 1886, G. Fleury et A. Dangin, in-8°. **3 fr.**

Étude sur les Misères de l'Anjou aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Angers, 1886, Germain et G. Grassin; Paris, E. Lechevalier, in-8°..... **5 fr.**

Une famille de seigneurs calvinistes du Haut-Anjou. Les Chivré, marquis de la Barre de Bierné (XVI^e^-XVIII^e^ siècles). Orné de sept gravures. Paris, 1887, E. Lechevalier, in-8°..... **5 fr.**

Histoire de Saint-Denis d'Anjou (X^e^-XVIII^e^ siècles). 2^e^ édition. Orné de seize dessins de Tancrède Abraham. Paris, 1887, E. Lechevalier, in-8... **4 fr.**

Histoire de Menil et de ses seigneurs, d'après des documents inédits (1016-1886). Orné de huit gravures. Paris, 1888, E. Lechevalier, in-8°.... **5 fr.**

Histoire de la baronnie de Craon, de 1382 à 1626, d'après les archives inédites du Chartrier de Thouars. Angers, 1889, Germain et G. Grassin; Paris, E. Lechevalier, in-8°..... **5 fr.**

Histoire de l'Église réformée de Laval au XVII^e^ siècle, d'après des documents inédits (1650-1685). Laval, 1889, L. Moreau; Paris, E. Lechevalier. **4 fr.**

Une famille de grands prévôts d'Anjou aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Lorie, d'après les archives inédites du château de la Lorie. Angers, 1890, Germain et G. Grassin... **7 fr.**

EN PRÉPARATION
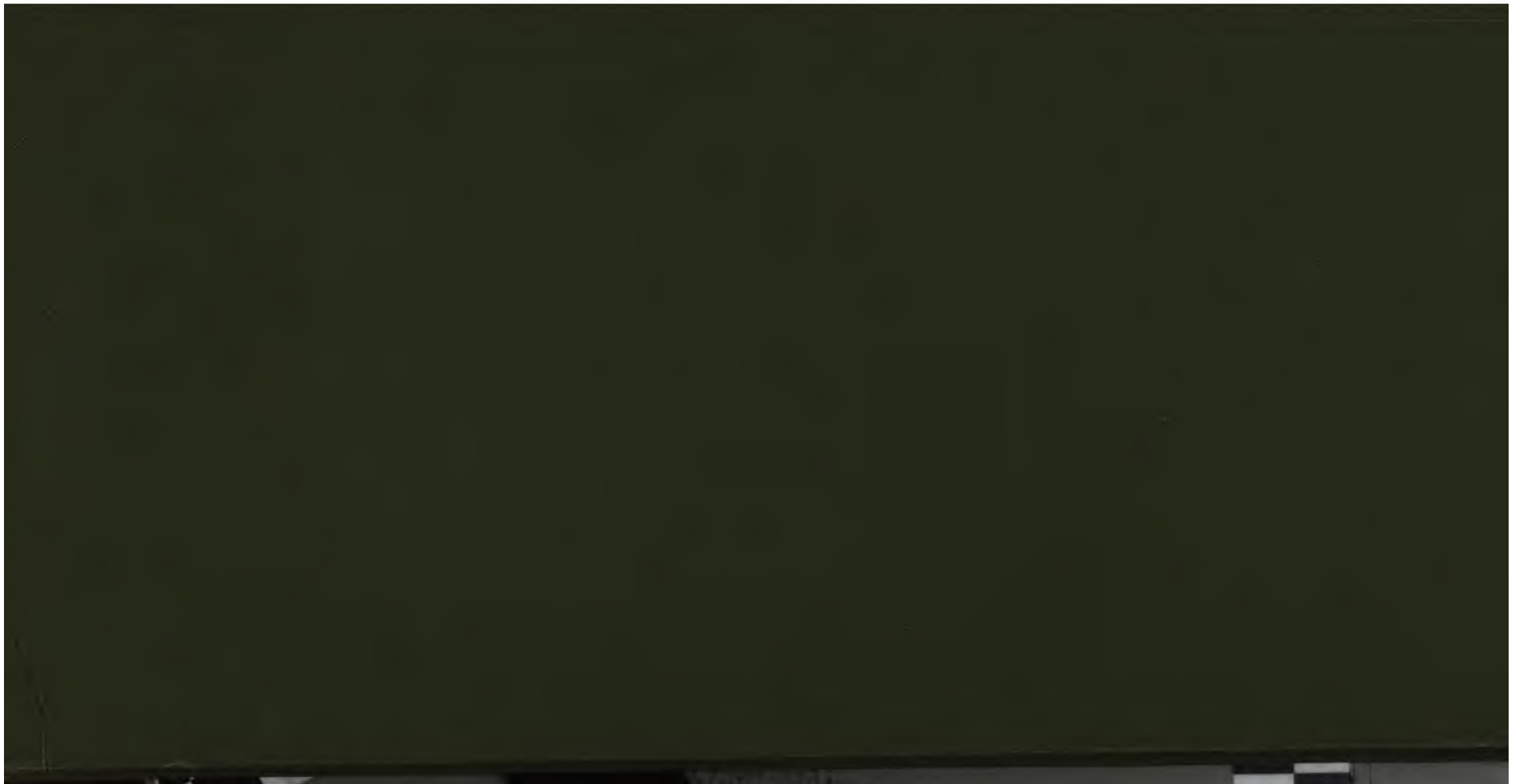
Un compagnon d'armes de Bertrand du Guesclin, Amaury IV, baron de Craon (1336-1373), d'après les archives inédites du Chartrier de Thouars. — **La captivité et la rançon des otages de Noirmoutier, prisonniers en Hollande**, de 1671 à 1676, d'après des documents inédits. Orné de huit gravures. — **Histoire de l'Église réformée d'Angers (XVI^e^ et XVII^e^ siècles)**, d'après des documents inédits. — **Histoire de l'Église réformée de Baugé (XVI^e^ et XVII^e^ siècles)**, d'après des documents inédits. — **Le Maréchal de Vieilleville** (1509-1571), d'après des documents inédits. — **Lettres de rémission accordées à des Angevins par les rois de France (XIV^e^-XVI^e^ siècles).** — **La Chouannerie et les Chouans dans le Haut-Anjou.** — **Notices et documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne.**